TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11 630 — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 20 - LUNDI 21 JUIN 1982

LE MONDE DIMANCHE



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

4,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 29 fr. Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 80 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr. ; Iran, 125 ris ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 l. ; Liban, 350 P. ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 35 d.

Tarif des abonnements page 11.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris nº 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Une nouvelle menace pour M. Schmidt

Le chancelier Schmidt ne sort décidément d'une épreuve que pour entrer dans une autre. A peine remis des affres du congrès social-démocrate de Munich, où il l'avait finalement emporté, puis de l'échec de son parti aux élections régionales de Hambourg, le voici maintenant face à la décision des libéraux de Hesse de quitter l'alliance avec le S.P.D. au parlement régional de Wiesbaden, et de conclure un nouveau pacte avec les chrétiens-démocrates (le Monde du 19 juin).

En réalité, le problème ainsi posé au chef du gouvernement ouest-allemand n'est pas nouveau. Le système fédéral très poussé qui sert de cadre à la vie publique en R.F.A. fait que les *majorités* et les *oppositions ne sont pas* dans les *Länder le reflet obligé de* celles *de Bonn*. Ce n'est ni la première ni vraisemblablement la dernière *fois* qu'un parti noue sur le plan régional une alliance contradictoire avec celle qu'il a conclue sur le plan national.

Plus grave pour M. Schmidt est la menace de voir, en cas de victoire de la nouvelle coalition chrétienne-démocrate et libérale aux élections de septembre prochain en Hesse, l'opposition atteindre cette majorité des deux tiers qu'elle recherche depuis longtemps au Bundesrat, la Chambre haute du Parlement ouest-allemand, où siègent les représentants des Länder. Une telle majorité pourrait mettre en échec, systématiquement, les projets gouvernementaux.

Mais le risque principal pour le chancelier Schmidt est beaucoup plus simple et plus immédiat : c'est celui de voir M. Genscher et ses amis quitter sans plus attendre une coalition gouvernementale où, depuis plusieurs mois, il paraissent se sentir fort mal à l'aise. Le débat sur le budget de 1983, dans les prochains jours, pourrait en être l'occasion, puisque les positions des sociaux-démocrates et des libéraux en la matière sont sensiblement divergentes.

La décision des libéraux de Hesse n'a pas encore été *commentée* par M. Schmidt. Mais le président du S.P.D., M. Brandt, et son secrétaire *général*, M. Glotz, *ont dénoncé* ce *réflexe de « peur »* et *d'« opportunisme »* des dirigeants régionaux de leurs alliés nationaux. Il est vrai que certains libéraux eux-*mêmes*, en particulier ceux de l'aile gauche, estiment que leur parti *devrait renouveler*, *sous une forme publique* et solennelle, son contrat de gouvernement avec les sociaux-démocrates.

Il n'en reste pas moins que cette décision peut avoir un *effet psychologique redoutable* pour M. Schmidt. Pour beaucoup d'Allemands, elle préfigure un prochain divorce à l'échelon national entre un F.D.P. de moins en moins satisfait de son alliance et un S.P.D. dont le chancelier lui-même reconnaissait au congrès de Munich qu'il perdrait certainement les élections générales si elles avaient lieu maintenant. Même si, dans les rangs chrétiens-démocrates et chrétiens-sociaux bavarois, le calme et l'unité ne sont pas encore totalement revenus après les controverses provoquées par la candidature de M. Strauss lors des dernières élections, et même si la popularité personnelle de M. Schmidt est très supérieure à celle de son gouvernement, le vainqueur incontesté de 1980 est aujourd'hui dans une situation paradoxale. Sans avoir commis de faute majeure ni dû affronter de crise spectaculaire, le chef du gouvernement du pays qui apparaît de plus en plus comme l'« homme fort » de l'Europe occidentale, fait surtout figure de sursitaire au pouvoir.

La gauche libanaise invite le président Sarkis à quitter la zone occupée

Un calme relatif régnait, ce samedi matin 19 juin, dans l'ensemble du Liban. Le cessez-le-feu de quarante-huit heures, qui est entré en vigueur à 10 heures G.M.T. vendredi midi à Paris), a été largement respecté. Cependant, les habitants de Beyrouth se préparent à un prochain assaut israélien qu'ils jugent inéluctables. Pour sa part, la gauche libanaise, critiquant le président Sarkis, l'invite à quitter la zone occupée par Israël.

Le ministre israélien de la défense, le général Sharon, a nourri l'inquiétude des Libanais en déclarant, vendredi, que la trêve « ne devrait pas trop se prolonger » *pour ne pas donner aux Palestiniens l'occasion de se réorganiser ou de mener à bien leurs tractations.*

Des manifestations anti-israéliennes et anti-américaines se sont déroulées, vendredi, à Tripoli et au Caire, ces dernières ayant été rapidement réprimées par les autorités égyptiennes. Les pays arabes n'ont toujours pas réussi à convoquer une réunion au niveau des chefs d'Etat. Le représentant du Liban à la Ligue arabe a expliqué que son gouvernement préférait « concentrer ses efforts pour sauver Beyrouth de l'anéantissement ».

A Paris, M. Kaddoumi, chef du département politique de l'O.L.P. (qui dirige la diplomatie de l'organisation), a été reçu, ce samedi, par MM. Cheysson et Mauroy. Le gouvernement français est soucieux, en priorité, de ce que la trêve soit maintenue à Beyrouth.

Les chances du maintien du cessez-le-feu paraissent minces. Premiers concernés, les Beyrouthins, en tout cas, ne semblent pas y croire, surtout après les propos tenus par le général Sharon. Le mouvement national libanais, front de partis et d'organisations progressistes présidé par M. Walid Joumblatt, a publié vendredi soir une proclamation appelant au combat et laissant entendre que de nombreux volontaires (venant de pays arabes et aussi d'Iran), transitant par la Syrie, sont arrivés au Liban.

Pour la première fois, le M.N.L. critique le président Sarkis. Il reproche notamment au chef de l'Etat d'avoir observé le silence face à l'invasion israélienne et lui demande instamment de quitter son palais situé dans la zone d'occupation « *afin d'être en position de s'exprimer librement* ».

Les dirigeants de l'O.L.P., pour leur part, multiplient les tractations, directes ou indirectes, avec les Etats-Unis, des gouvernements arabes modérés, en particulier l'Arabie Saoudite et l'Egypte pour aboutir à une solution politique qui assurerait la survie de l'Organisation. Ils seraient même disposés, à terme, de s'intégrer dans un processus de paix avec Israël (voir l'article de notre correspondant en page 2).

Le général Sharon, lui, envisage l'avenir très différemment. Il a annoncé au quotidien *Yedioth Aharonot* qu'il « *établirait des contacts dans les prochains jours avec des modérés en Cisjordanie* », afin de mettre sur pied une direction palestinienne acceptant le principe de l'autonomie tel que le définit Israël.

Le ministre israélien de la défense voudrait mettre un terme, au plus tôt, au cessez-le-feu, non seulement pour entraver les tractations en cours entre Washington et l'O.L.P., mais aussi, semble-t-il, pour prévenir des pressions américaines.

E. R.

(Lire la suite page 2.)

Les langues régionales pourront être enseignées de la maternelle à l'Université

Dès la rentrée de septembre, de la maternelle à l'université, *les jeunes Français* pourront être initiés à la *culture* et aux langues régionales au sein de l'éducation *nationale*. *Recevant* les représentants de la presse régionale, le vendredi 18 juin, le ministre de l'éducation nationale, M. Alain Savary, a exposé les grandes lignes d'un « programme d'actions défini pour une période de trois années ».

Ce programme prévoit des mesures spécifiques à chaque niveau d'enseignement. En maternelle on incitera « *là où la demande existe, à accueillir les enfants et à conduire certaines activités de langage, d'éveil ou de jeu en langue régionale* ». Cela suppose une formation des maîtres qui sera « *progressivement organisée* ». A l'école élémentaire « *certaines activités d'éveil liées à la culture régionale pourront être conduites en langue régionale* ». Le ministère prévoit un « *enseignement spécifique de langue et culture régionales d'une à trois heures par semaine* », avec des maîtres initiés à cette activité « *dès l'école normale* ».

Dans les collèges, un enseignement *facultatif* d'une *heure* est prévu de la sixième à la troisième, là où un nombre minimum de quinze élèves en auront fait la demande. En outre, une option « langues et culture régionales » de trois heures hebdomadaires pourra être organisée en quatrième et troisième.

Dans les lycées (classiques, techniques ou professionnels) ces enseignements seront introduits ou développés « *en options obligatoires ou complémentaires* ». On étendra les épreuves orales facultatives actuellement en vigueur pour le baccalauréat à d'autres examens comme les C.A.P. (certificat d'aptitude professionnelle), les B.E.P. (brevet d'études professionnelles) et les B.T.S. (brevet de technicien supérieur).

Dans les universités, enfin, on créera ou on développera les départements de langues et culture régionales. *Il sera greffé* sur les licences et maîtrises existantes des *options* « langues et culture régionales ». On développera dans ce domaine les D.E.A. (diplôme d'études approfondies) et on renforcera les programmes de recherche ainsi que leurs moyens.

(Lire page 6 les articles de Roger CANS et de Marie-Christine ROBERT.)

POINT

Le bâtiment et le pouvoir

Il y a du nouveau dans le bâtiment. Le secteur va tout aussi mal que les années précédentes, et les inquiétudes des professionnels sont tout aussi justifiées qu'en 1978. Ce qui a changé radicalement, c'est le ton employé par M. Danon, président de la Fédération nationale du bâtiment, en accueillant M. Quilliot, son ministre de tutelle, au congrès de Monte-Carlo.

Il ne s'agit plus de « grande inquiétude », mais d'« angoisse », de « désarroi », de « désastre », et c'est un orage que le ministre de l'urbanisme et du logement a dû subir sur une Côte d'Azur où les entrepreneurs souffrent peut-être plus qu'ailleurs du reflux qui les touche, après la fièvre de construction de la dernière décennie.

Pourtant, M. Quilliot, comme ses prédécesseurs, avait apporté l'habituel bouquet de mesures d'incitation et d'apaisement. Mais que pesaient ces bonnes intentions et la priorité reconnue au logement par son gouvernement en face d'un blocage des prix trop récent, des craintes soulevées par l'impôt sur la fortune, des futures lois Auroux et de l'importance des charges sociales ?

Le débat qui s'est instauré après l'allocution du ministre est à lui seul un signe, tant il est peu traditionnel. Mais ce ne fut qu'un dialogue de sourds. Ce qui est nouveau, c'est que la grogne des entrepreneurs du bâtiment ne se manifeste plus seulement dans des réunions professionnelles, mais qu'on interpelle directement et publiquement le pouvoir.

« Le gouvernement a procédé à un certain nombre de réformes, a encore dit M. Danon. Que nous les approuvions ou non en tant que citoyens, là n'est pas la question. » Voire.

(Lire page 13.)

LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

Sport, affaires et honneur

Une semaine après le coup d'envoi de la Coupe du monde de football, qui s'achèvera le 11 juillet, c'est l'heure des premiers bilans. Les affairistes espagnols, qui voulaient pressurer les supporters, se plaignent de ne récolter qu'un maigre profit par rapport à leurs espoirs.

Sur une toile de fond politico-militaire, le football de ce Mundial 82 a pourtant déjà tenu ses promesses. Les « petits » — Algérie, Cameroun, Honduras — ont tenté crânement leur chance dans cette confrontation Nord-Sud du ballon rond.

Mais on constate aussi que les grandes équipes — Brésil, Argentine, Angleterre — ne meurent jamais. Et que le football reste un spectacle et un art.

De notre envoyé spécial
PIERRE GEORGES

Alicante. — Les hôteliers, c'est-à-dire les patrons d'Alicante, ne sont pas contents. Mais pas contents du tout. Le ciel est bleu, la mer est bleue, le sable est chaud et le vent reste tiède. Seulement, voilà, les hôtels sont vides, ou presque, occupés à 50 % de leur capacité. Un désastre.

Le Mundial, qui devait amener tant de monde, a fait fuir les clients habituels sans les remplacer. Les restaurants sont déserts, et pas seulement à l'heure des matchs. Quant aux supporters, ces « *cochons de payants* » proprement pressurés par l'organisation Mundiespania, ils ne sont plus en état de faire marcher le commerce.

D'ailleurs, quels supporters ? Des Hongrois, cela n'existe pas ici. Le Salvador est en guerre civile. Restent les Argentins, deux mille environ, qui, pour des raisons évidentes, n'ont pas le cœur à rire. Et les Belges, plutôt adeptes du camping et d'une économie de subsistance.

Alicante, ville ni vraiment belle ni vraiment laide. Alicante les flots bleus, regarde ses plages, compte ses pesetas et se désespère. Que de regrets ! L'Allemagne fédérale, la France, l'Angleterre, oui, même ces supporters anglais dont la presse espagnole parle comme s'ils annonçaient l'armée de Gengis Khan, auraient fait l'affaire. Ici aussi on aime le football, certes, mais on lui préfère encore ce match annuel joué et gagné d'avance avec toute l'Europe du tourisme.

Cette situation paradoxale, car on présumait plutôt le trop-plein, n'a pas que des inconvénients. La ville, centre du super-complexe touristique de la Costa-Blanca, doit être proprement invivable quand les centaines d'immeubles bâtis sur la côte, selon l'ordonnance anarchique des promptes spéculations, y déversent leur trop-plein estival.

Mais là, au contraire, Alicante est plutôt agréable, comme alanguie sous ses palmiers, paresseuse à la terrasse des cafés, joyeuse avec cette jolie feria organisée pour les *niños*, ces enfants-rois de l'Espagne, un bon gros carnaval d'été, plein de pétards, de bruit et de regards brillants.

(Lire la suite page 10.)

AU JOUR LE JOUR

PAIX

Pourquoi organiser des marches pour la paix dans tous les pays du monde ? M. Brejnev vient de déclarer clairement qu'il n'utiliserait pas le premier les armes nucléaires. Il suffit maintenant que M. Reagan réponde en affirmant qu'il n'utilisera pas le second les armes nucléaires !

HENRI MONTANT.

M. CHEVÈNEMENT INVITÉ DU « GRAND JURY » R.T.L.-« le Monde »

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre d'Etat, ministre de la recherche et de la technologie, est l'invité de l'émission « Le grand jury » organisée par R.T.L.-« le Monde », qui sera diffusée dimanche 20 juin (de 18 h. 15 à 19 h. 30).

Le ministre, qui défendra à partir de lundi devant l'Assemblée nationale le *projet de loi de programmation et de développement de la recherche*, sera interrogé par les journalistes de R.T.L. et du « Monde ».

LA MISSION DES ÉGLISES VUE PAR G. DEFOIS

En mal d'espoir

De certains livres l'intérêt intrinsèque est comme redoublé par la personnalité de l'auteur, qui confère aux idées qu'il émet une autorité propre. Tel est assurément le cas de celui que publie Gérard Defois. Ce prêtre, qui a une formation de théologien et de sociologue, assure la fonction capitale dans l'Eglise de France de secrétaire général de l'épiscopat. A ce titre il a présenté en octobre dernier, à l'assemblée générale de Lourdes, un rapport qui a fait date dans le débat sur les nouvelles orientations pastorales et qui a suscité des réactions vives et variées. On ne trouve donc pas seulement dans ces pages les libres propos d'un ecclésiastique parmi d'autres ; c'est aussi la réflexion de qui s'est trouvé au cœur de la vie de l'Eglise et au point de rencontre entre la société civile et la communauté ecclésiale.

Bien que Gérard Defois défende en la circonstance d'engager autre que lui-même, comment le lecteur ne serait-il pas tenté d'y chercher un reflet de l'expérience collective des catholiques et des préoccupations de ceux qui exercent collégialement la responsabilité des destinées de l'Eglise qui est en France ?

Pourtant ce livre porte bien la marque irrécusable de son auteur : c'est sa personnalité qui unifie les étapes d'une démarche qui part de l'observation de la réalité actuelle pour aboutir à l'énoncé de propositions sur le rôle des Eglises et la participation des chrétiens à la construction de l'avenir ; le regard du sociologue nourrit la méditation du chrétien. La crise que traverse l'Occident, et qui s'exprime par le « mal européen », est plus morale encore que matérielle.

RENÉ RÉMOND.

(Lire la suite page 6.)

Le Monde

étranger

L'INVASION DU LIBAN PAR ISRAËL

La gauche libanaise invite le président Sarkis à quitter la zone occupée

(Suite de la première page.)

« Les Etats-Unis, a-t-il déclaré à Maariv, *ne pouvaient avoir été surpris par notre offensive (...) J'avais eu des entretiens quelques jours auparavant avec le Pentagone ».*

En d'autres termes, les dirigeants de Washington ne devraient pas se désolidariser des objectifs d'une entreprise dont ils connaissaient à l'avance les tenants et les aboutissants. Le général Sharon a réitéré son exigence de retrait du Liban des fedayin et des forces syriennes. La demande d'« *explication* » adressée par les Etats-Unis à Israël sur l'utilisation au Liban de bombes à fragmentation est toutefois interprétée à Jérusalem comme une ébauche de pression.

M. Begin à New-York

A New-York, tandis que le Conseil de sécurité renouvelait, pour deux mois, sans conviction, le mandat de la FINUL (forces de l'ONU au Liban), M. Begin exposait à l'Assemblée générale ses vues sur le désarmement. Les deux tiers des délégations — quatre-vingt-quatorze sur cent cinquante-sept — s'étaient retirés de l'enceinte en guise de protestation. M. Begin n'a pas évoqué la guerre du Liban, comme si l'affaire ne concernait pas la communauté internationale.

Au Liban, les tractations entre les diverses formations politiques, en vue de la création d'un Comité de salut national, marquaient le pas en fin de matinée, samedi. M. Joumblatt a fait savoir qu'il ne participerait à cet organisme que s'il obtenait, dans les quarante-huit heures, des « *garanties précises émanant des Américains, des Israéliens et de l'O.L.P.* ». Il estime qu'« *un complot au niveau arabe et international se trame contre les Palestiniens* » et ne veut pas, pour sa part, qu'« *on le tienne un jour pour responsable de la destruction de Beyrouth et d'avoir donné le coup de grâce aux Palestiniens* ».

Le président du Mouvement national libanais a lancé un appel solennel à M. Béchir Gemayel, le chef des Phalangistes, à « *ne pas tenter de tirer profit de la présence israélienne* » car il sera toujours possible « *de résoudre le problème libanais entre Libanais* ».

Après M. Edde, chef du Bloc national (maronite), M. Dany Chamoun, fils de l'ancien président de la République, *lui aussi réfugié à Paris,* a appelé les chrétiens à « *ne pas collaborer avec l'armée d'occupation* ». « *Il ne faut pas sacrifier l'avenir dans le présent,* a-t-il ajouté, *car il faut penser au Liban dont l'avenir est intimement lié au monde arabe* ».

Les dépêches d'agences, cependant, font état de l'étroite collaboration qui s'est établie entre les forces d'occupation et les milices de M. Gemayel.

E. R.

MARQUÉS DE L'ÉTOILE JUIVE...

Saïda *(Reuter). — Le fouet à la main, un soldat israélien passe entre les rangs des Arabes appréhendés par l'armée israélienne dans le secteur de Saïda et installés sur une pelouse devant la Safa Citrus Corporation, transformée en centre d'interrogatoire.*

Un peu plus loin, huit hommes sont alignés, les mains en l'air, tandis qu'un membre des « gardes frontaliers » israéliens, reconnaissable à son béret vert, les inspecte, le pistolet mitrailleur Uzi en bandoulière.

Ceux qui sont en mesure de prouver aux Israéliens qu'ils ne sont pas des combattants de l'O.L.P. sont mis à bord d'un autobus et relâchés sur un terrain vague dans la ville.

Au fur et à mesure que les suspects descendent du bus, les soldats israéliens apposent un tampon portant l'étoile de David sur leur carte d'identité afin d'indiquer qu'ils ont été contrôlés. Ceux qui n'ont pas de carte sont marqués avec le tampon au poignet.

« Ça me rappelle la façon dont les nazis tatouaient les juifs dans les camps de concentration », *déclare un photographe israélien.*

Le terrain vague se trouve à 50 mètres d'une fosse commune où quarante-cinq corps ont été enterrés dans une carrière de pierre à chaux. Une semaine après la prise de Saïda par les Israéliens, on recherche encore des cadavres dans les décombres.

« INFORMATION JUIVE » : face aux donneurs de leçons

Sous le titre « Espoir quand même », Jacques Lazarus écrit dans *Information juive* :

« Comme tant d'autres, confrontés à ce drame, nous nous sommes interrogés : il fallait vraiment que les responsables israéliens aient estimé qu'il n'était désormais plus possible de laisser peser sur Israël une menace quotidienne, à terme mortelle, et qu'il était indispensable de décider cette opération dans un pays, le Liban, pacifique entre tous — autrefois, avant que les envahisseurs, palestiniens et syriens, n'occupent indûment cette terre, ne s'y comportent en pays conquis, y faisant régner leur loi, contre la volonté même d'une grande partie de ses habitants, le transformant en repaire et champ de manœuvres du terrorisme international. Les invectives anti-israéliennes, émanant notamment de certains, arguant aussi, pour la circonstance, de leur qualité de juif, ne changeront rien à la réalité des faits. Et si Israël a pris le risque de voir mise en cause son image aux yeux du monde, c'est qu'il estimait qu'il n'était plus possible de laisser massacrer les siens en toute impunité, en Galilée ou ailleurs, par des ennemis, depuis la création de l'Etat juif acharnés à sa perte. Il est navrant qu'une population innocente paye de tant d'épreuves un conflit dans lequel elle est, contre son gré, impliquée.

» Face à tant de donneurs de leçons chez qui, trop souvent, cynisme et hypocrisie le disputent à la mauvaise foi, nous voulons — ébranlés, troublés — nous raccrocher encore à cette espérance peut-être irréelle aujourd'hui : paix et réconciliation. »

● PRECISION. — Le texte du placard publicitaire publié dans *le Monde* du 17 juin, que le CRIF a condamné *(le Monde* du 19 juin), était le suivant : « *La postérité d'Abraham est ainsi définie d'une manière raciste non par la communauté de la foi mais par la continuité du sang. Comment des chrétiens peuvent-ils accepter, sous prétexte de reconnaître la validité de la promesse, la logique sanglante de ses conséquences ?* »

Touristes à mitraillette

De notre envoyée spéciale

Beyrouth. — La capitale libanaise est devenue le nouvel eldorado des officiers israéliens qui profitent de la moindre occasion, telle la tâche d'accompagner les journalistes, pour se rendre à Beyrouth-Est. L'affaire commence comme un jeu de piste, les Israéliens ayant balisé la route par des flèches rouges sur les murs indiquant Beyrouth en hébreu. Le chemin à suivre n'est pas le plus direct et les lignes de front obligent à quelques acrobaties sur de tortueux chemins de sable où se croisent les blindés, les transports de troupes et les familles libanaises qui commencent à regagner les villages du sud. Le jeu consiste à aller le plus loin possible dans la zone chrétienne de cette capitale si longtemps interdite dans laquelle les Israéliens rentrent en vainqueurs ou, comme dit l'un d'eux « sans passeport ».

Dans l'élégant restaurant du bord de mer, sur la route de Jounieh, la présence d'officiers israéliens armés de leur mitraillette Uzi, provoque à peine, de la part du patron, un petit instant de surprise. Le commerce reprend vite ses droits et, allégeance aux nouveaux maîtres, le champagne est offert. Les clients se montrent plus étonnés : les Israéliens à Beyrouth, qui l'eût cru il y a encore peu de temps ? Mais comme le dit cette habitante de la montagne : « Depuis sept ans je ne comprends plus rien à ce qui se passe ici. Alors je n'entends rien, je ne vois rien, je ne dis rien. C'est la meilleure façon de vivre. »

Dans les rues d'Achrafieh, cœur du quartier chrétien, cette présence insolite intrigue, même si l'accueil est plutôt chaleureux. Les chrétiens libanais viennent voir leurs « libérateurs » et, en quelques minutes, un attroupement se forme. Les Israéliens sont un peu comme des enfants devant un nouveau jouet. Comme si cela était encore impossible à croire en Israël, chacun veut rapporter une preuve de son voyage à Beyrouth. Alors ils se font photographier, achètent le journal du jour, des cartes postales, quelques gadgets. En plein cœur de Beyrouth, le chekel n'est pas encore de mise : les dollars ou les francs font l'affaire. Les officiers achètent des plans de la ville, car il s'agit de ne pas se tromper de rue pour regagner en sécurité ses arrières. Un officier a payé de sa vie, jeudi, une simple erreur de parcours qui l'avait conduit dans les lignes palestiniennes.

Les officiers israéliens ont reçu toutefois des consignes très strictes de discrétion, et les voyages dans Beyrouth sont pour l'instant limités et sévèrement contrôlés par la police militaire.

Achrafieh vit comme si de rien n'était, ignorant la guerre pourtant toute proche. Vendredi après-midi, seuls quelques tirs sporadiques se faisaient entendre au loin. Les Beyrouthins du secteur oriental s'apprêtaient à partir en week-end à la montagne pour échapper à la chaleur écrasante de la ville, et la route de Jounieh connaissait ses traditionnels embouteillages de fin de semaine. Sur la route du Sud, près de laquelle les Israéliens faisaient sauter quelques bombes non explosées, les villes martyres de Damour, Saïda et Tyr témoignent pourtant de l'ampleur du drame que vit une nouvelle fois le Liban.

FRANÇOISE CHIPAUX.

A LA SESSION DE L'ONU SUR LE DÉSARMEMENT

M. Begin a plaidé en faveur du « droit à l'autodéfense » devant un auditoire très réduit

De notre envoyé spécial

New-York. — C'est le « *droit sacré à l'autodéfense* » que M. Begin est venu plaider vendredi 18 juin à la session de l'ONU sur le désarmement. Mais il n'y avait pas grand *monde* pour l'écouter, les deux tiers des délégations nationales ayant adopté la politique de la chaise vide en signe de boycottage.

Dans la rue, comme à l'Assemblée générale, on a assisté à des mises en scènes opposées. Si des manifestants pro-arabes criaient leur indignation devant le consulat israélien, deux milliers de pro-israéliens saluaient l'entrée de M. Begin aux Nations unies par des vivats.

Le premier ministre israélien fut escorté à la tribune par le chef du protocole — un Egyptien. Mais une trentaine de délégations avaient déjà pris la porte avec ostentation. Sur cent cinquante-sept participants à la session, il n'en restait plus dans la salle que soixante-trois, dont un seul pays arabe — l'Egypte, — et un seul pays de l'Est, la Roumanie.

M. Begin a longuement commenté un passage de la Bible, et déclaré : « *L'autodéfense est le droit et le devoir le plus sacré de l'homme (...). A notre époque, il y a toujours la division entre la tyrannie et la liberté. Aussi longtemps que la tyrannie est armée, la liberté doit avoir et développer des armes pour se défendre. Sinon l'esclavage englobera toute l'humanité.* »

Après avoir dénoncé « *le désastreux pacifisme unilatéral* », M. Begin a donné sa recette de paix qui comprend trois étapes : 1) tous les pays renoncent par traité à la guerre d'agression ; 2) les puissances nucléaires s'engagent à n'utiliser l'arme atomique que si elles sont attaquées par ce moyen ; 3) des zones dénucléarisées sont établies. A ce propos, a-t-il dit, « *Israël est prêt à négocier un traité avec tous ses voisins dans le monde arabe* ». Le deuxième point de M. Begin revient à dire que les puissances nucléaires doivent renoncer à utiliser l'arme atomique en premier. C'est exactement ce que réclame l'U.R.S.S. et que l'OTAN refuse.

A cet égard, le premier ministre israélien *a-t-il* cherché à faire un clin d'œil aux pays du tiers-monde, ou à se montrer indépendant des Etats-Unis en les embarrassant ? M. Reagan lui posera peut-être la question, lundi à Washington, si leur entretien n'est pas entièrement occupé par le Liban.

Le premier ministre a clairement fait savoir à divers auditoires new-yorkais que son pays n'était prêt à recevoir d'ordres de personne dans l'affaire libanaise, qu'il a préféré ne pas évoquer à la tribune de l'ONU. Rendant seulement hommage à la « *mémoire bénie* » d'Anouar el Sadate, il a lancé aux absents : « *Rencontrons-nous, serrons-nous les mains, parlons de paix, concluons des accords, et nous changerons tous le cours de l'histoire de nos nations.* » — R. S.

NOUVEAU BILAN DES PERTES ISRAÉLIENNES : 214 morts, 1 114 blessés

Le nouveau bilan officiel de l'offensive israélienne au Liban s'établit à 214 morts, 23 disparus, 1 114 blessés et un prisonnier, a annoncé jeudi 17 juin le général Nativ. Il a précisé que sur le total des morts, disparus et prisonniers israéliens (238 au total), 68 sont des officiers et 170 des hommes du rang.

Le général a indiqué qu'Israël détenait 149 prisonniers syriens — dont 16 officiers (des pilotes de Mig) — et 5 000 prisonniers palestiniens. Parmi ces derniers, a ajouté le général, certains sont porteurs de passeports d'Algérie, d'Autriche, du Bangladesh, d'Iran, d'Irak, de Jordanie, du Koweït, de Libye, du Niger, du Mali, de Syrie, de Somalie, du Sri-Lanka, et des deux Yémen.

Le général a précisé que le nombre des prisonniers israéliens aux mains des Syriens et des Palestiniens ne pouvait être définitivement fixé en raison du peu d'informations communiquées par la Croix-Rouge internationale. Selon lui, un seul prisonnier israélien est connu : le pilote de chasse que l'O.L.P. avait présenté à la presse internationale le 7 juin à Beyrouth.

A Beyrouth, l'agence d'information palestinienne Wafa a accusé jeudi l'armée israélienne d'« *obliger les Palestiniens au Liban à porter une croix blanche sur leur dos* ».

L'agence palestinienne a affirmé que dans les villes, villages et camps de réfugiés au Liban, « *les civils palestiniens sont tenus à l'écart de leurs voisins libanais et* [qu'] *il leur est interdit de circuler sans arborer une grande croix blanche ayant la forme de lettre « X » sur le dos* ». — *(A.F.P.)*

POUR ASSURER SA SURVIE POLITIQUE

L'O.L.P. multiplie les tractations avec Washington et les pays arabes modérés

De notre correspondant

Beyrouth. — Tandis que les Libanais essayent de constituer un organisme gouvernemental de salut public susceptible de dégager un consensus national et une autorité pouvant servir le pays, l'O.L.P. s'apprête à subir l'assaut des camps de Beyrouth par l'armée israélienne et, parallèlement, cherche des issues politiques afin d'assurer sa survie.

Les Palestiniens sont conscients qu'Israël a encore deux proies à Beyrouth et ne les lâchera pas facilement : les camps, Sabra notamment, devenu le symbole, ou mieux la capitale de cette Palestine virtuelle qui hante Israël et dont l'armée est venue jusqu'à Beyrouth détruire le spectre ; les chefs du mouvement, MM. Arafat, Abou Ayad, Abou Jihad, Habache, Hawatmeh. Deux d'entre eux, MM. Arafat et Habache, ont eu, vendredi 18 juin, un contact avec la presse à Beyrouth. Pour la première fois depuis le début de l'invasion du Liban, ont proclamé leur détermination de se battre jusqu'au bout, promettant à l'armée israélienne des combats de rues sanglants, si elle se hasardait dans la ville.

Si Israël refuse d'entendre tout autre langage, les chefs palestiniens sont décidés à soutenir l'assaut avec leurs hommes présents à Beyrouth : une dizaine de milliers de combattants en tout, dont le tiers environ est retranché dans les camps vidés de leur population.

En même temps, l'O.L.P. — M. Arafat du moins — multiplie les propositions à l'adresse des Etats-Unis, dans l'espoir d'allécher Washington, en faisant miroiter la possibilité d'une paix incluant les Palestiniens. Son émissaire pour ces contacts est l'un de ses proches conseillers, M. Hani el Hassan.

La rumeur, non vérifiée, a circulé dans les milieux américains de Beyrouth que M. Hani El Hassan avait rencontré secrètement l'envoyé de M. Reagan, M. Habib. En toute hypothèse, le message palestinien est transmis aux Etats-Unis par divers canaux, notamment par la France — où se trouve M. Kaddoumi, — l'Egypte et l'Arabie Saoudite.

Le message est à peu près le suivant : l'O.L.P. est prête à remettre son arsenal à un Etat libanais reconstitué, à condition de recevoir des garanties américaines pour sa survie politique, soit à Beyrouth, soit dans une autre capitale arabe, afin que la cause palestinienne ne soit pas enterrée. Des assurances saoudiennes ont été jugées insuffisantes par les dirigeants palestiniens.

Le Front de la fermeté — Syrie, Libye, Algérie, République démocratique du Yémen — ainsi écarté, la tutelle syrienne levée, l'O.L.P. propose de demander conjointement avec le Liban un sommet arabe, qui donnerait son aval à un « plan Fahd » modifié dans le sens de l'assouplissement. Réintégrée dans le camp arabe modéré, l'O.L.P. serait incluse dans une négociation globale soit par l'intermédiaire d'un gouvernement palestinien en exil, soit par le biais d'une commission de négociations dont l'ossature proviendrait des territoires occupés. On relève à ce sujet le silence de la population de Cisjordanie et de Gaza, qui s'était révoltée pour bien moins, en mars.

Des contacts de l'O.L.P. avec l'Egypte, qui en répercute la teneur sur Washington, sont très poussés. Le Caire veut saisir l'occasion pour lever définitivement l'hypothèque de Camp David, en se prévalant d'avoir sauvé la résistance palestinienne. Ce serait pour l'Egypte une revanche éclatante que de se retrouver à ses côtés avec M. Arafat. Elle y travaille activement.

Si ces tentatives réussissaient, la Syrie serait la grande perdante, Palestiniens et Libanais étant au demeurant « objectivement » d'accord pour échapper à son hégémonie. Parallèlement à ces demandes, l'O.L.P. multiplie également les tractations plus ou moins occultes avec le gouvernement libanais et avec les Forces libanaises (chrétiennes) de M. Gemayel.

Les Etats-Unis se laisseront-ils tenter ? Et, dans l'affirmative, L'Israël de M. Begin et des généraux triomphants aux portes de Beyrouth, se laissera-t-il fléchir ? Ou la tentation du coup de massue est-elle irrésistible à Jérusalem ?

LUCIEN GEORGE.

MM. MITTERRAND ET ARAFAT (suite)

« M. Arafat sera-t-il invité à Paris ? » *nous demandions-nous* dans le Monde *du 19 juin, avant de conclure, sur la foi de déclarations prêtées à M. Mitterrand par l'A.F.P., qu'il était peu probable que le chef de l'O.L.P. puisse avoir, en toute hypothèse, des conversations politiques dans la capitale française. Selon l'Agence France Presse, le président de la République avait en effet déclaré jeudi 17 juin à Vienne :* « M. Arafat peut, comme quiconque, se rendre en France. Il n'y a pas de problème de relations ; quant à discuter, c'est une autre affaire ».

La phrase effectivement prononcée par M. Mitterrand est quelque peu différente. « M. Arafat peut parfaitement, comme quiconque, se rendre en France. Je l'ai déjà dit dix ou douze fois. Il n'y a donc pas de problème de relations. Quant au contenu des politiques à discuter, c'est une autre affaire. ».

Vendredi après-midi, on expliquait d'excellente source à l'Elysée la signification qu'il faut donner à cette déclaration : sans être officiellement invité par la France, M. Arafat sera reçu comme il se doit à Paris s'il choisit d'y venir. Il peut déjà compter sur une rencontre avec M. Cheysson (qui reçoit l'un de ses adjoints ce samedi) et, pourquoi pas, avec M. Mauroy. Le président de la République, en revanche, n'envisage pas pour l'instant de s'entretenir avec lui, la France ne reconnaissant pas officiellement l'O.L.P.

M. KADDOUMI, CHEF DE LA DIPLOMATIE PALESTINIENNE, S'ENTRETIENT AVEC MM. MAUROY, CHEYSSON, JOSPIN ET MARCHAIS.

M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'Organisation de libération de la Palestine, a été reçu, ce samedi matin 19 juin, par M. Cheysson, ministre des relations extérieures.

Il devait ensuite être reçu par M. Mauroy. On souligne à ce propos à Matignon que c'est la première fois qu'a lieu à ce niveau une rencontre franco-palestinienne. M. Kaddoumi devait, également rencontrer M. Marchais, secrétaire général du parti *communiste.* Vendredi, le chef de la diplomatie palestinienne avait eu un entretien de trente minutes avec M. Jospin, premier secrétaire du parti socialiste. Selon M. Souss, représentant de l'O.L.P. à Paris, la conversation s'est déroulée dans une ambiance « *très cordiale qui traduit l'évolution qualitative des rapports entre l'O.L.P. et le parti socialiste* ».

M. Kaddoumi avait déjà rencontré M. Cheysson à New-York, vendredi, en marge de la session de l'ONU sur le désarmement.

M. MAUROY : CE N'EST PAS EN DÉTRUISANT LE PEUPLE PALESTINIEN QU'ON RÉDUIRA LE TERRORISME.

M. Mauroy, s'adressant vendredi 18 juin à l'ambassadeur du Liban, M. Dib qui offrait une réception en son honneur a, déclaré : « *La France (...) demande non seulement le retrait des forces israéliennes de votre territoire, mais encore le retrait de toute armée étrangère sauf décision contraire de la communauté internationale ayant l'agrément de votre gouvernement légitime.* »

« *La communauté internationale,* a-t-il précisé, *ne peut laisser sans protection les populations libanaises, mais aussi les populations palestiniennes qui ont trouvé refuge sur votre territoire. Le peuple palestinien a des droits légitimes qui doivent être d'autant plus rappelés aujourd'hui qu'il subit une épreuve particulièrement grave. Il a aussi, c'est vrai, des devoirs et notamment celui de renoncer au terrorisme aveugle et de respecter les droits à la sécurité de l'Etat d'Israël. La France demande le respect et la garantie des frontières reconnues par la communauté internationale.* »

« *Aujourd'hui,* a-t-il encore dit, *face aux événements qui ensanglantent, à nouveau votre sol, permettez-moi d'affirmer que ce n'est pas l'attaque d'une ville comme Beyrouth qui facilitera un règlement négocié du Proche-Orient, ce n'est pas en cherchant à détruire un peuple qu'on réduira le terrorisme.* »

LE CONFLIT DES MALOUINES

L'Argentine continue de demander le retrait des forces britanniques

L'Argentine a réclamé, le vendredi 18 juin, l'intervention des Nations unies dans le conflit des Malouines. Mettant fin aux espoirs de Londres d'une solution rapide dans l'Atlantique sud, Buenos-Aires a, dans une note présentée devant le conseil de sécurité, demandé le retrait des forces britanniques de l'archipel comme condition à la cessation réelle, et non plus seulement de fait, des hostilités entre les deux pays. La note argentine déclare : *« La cessation totale des hostilités n'interviendra que lorsque le Royaume-Uni acceptera de lever son blocus aérien et maritime, ainsi que les sanctions économiques, et quand il retirera des îles ses forces militaires d'occupation, la flotte et les sous-marins nucléaires déployés dans les eaux de la région. »*

« Seules des négociations, dans le cadre des Nations unies, peuvent conduire à un règlement définitif du conflit éliminant une situation de domination coloniale illégitime soutenue par la force, qui constitue en elle-même une menace permanente pour la paix », conclut la note.

A Buenos-Aires, cependant, le général Alfredo Saint-Jean a été confirmé comme président de la République par intérim, après qu'on avait cru, pendant plusieurs heures, que le général Galtieri allait tenter de s'accrocher à ce dernier poste (il avait été démis auparavant de ses fonctions de commandant en chef de l'armée de terre et de membre de la junte militaire du gouvernement).

Le général Saint-Jean est âgé de cinquante-cinq ans. Il a été, en décembre dernier, nommé ministre de l'intérieur du gouvernement du général Galtieri, qui venait de renverser le général Viola, neuf mois seulement après que celui-ci eut succédé au général Videla.

Les spéculations vont bon train sur la personnalité du futur président *« définitif »* de la République. Les chances du général Saint-Jean d'être confirmé à ce poste sont faibles, car il s'est aligné sur les positions extrémistes du général Galtieri sur la conduite des opérations aux Malouines. Politiquement, en revanche, ce « dur » de l'époque de la lutte contre la guérilla avait donné des gages de sa volonté « d'ouverture ».

Les autres candidats possibles à la présidence sont le ministre des affaires étrangères, M. Costa Mendez, et le général d'aviation Lami Do Zo.

[Le général Saint Jean est né à Chascomus, à 200 kilomètres au sud de Buenos-Aires. Il a été admis à l'académie militaire en 1945 et a reçu son diplôme de lieutenant deux ans plus tard. Il a été promu colonel en 1971, date à laquelle il a été nommé directeur adjoint de l'école de guerre. En décembre 1976, il a été nommé général, et a reçu le commandement de la 1re brigade de cavalerie blindée à Buenos-Aires. Quatre ans plus tard, il était nommé général de division, puis secrétaire général du commandement militaire.

Comme ministre de l'intérieur, il était, en particulier, chargé de deux gros dossiers. Celui de « l'ouverture » politique, en vue de laquelle il avait commencé des discussions avec les partis, et celui des disparus. Le général Saint Jean a, sur ce dernier point, annoncé la prochaine publication d'un livre blanc, qui devrait donner toutes les précisions sur les quelque six à quinze mille personnes dont on est sans nouvelles depuis le milieu des années 1970, et plus spécialement depuis le coup d'Etat militaire du 24 mars 1976.]

La moitié des prisonniers argentins ont été libérés

Un premier contingent de prisonniers argentins est arrivé, le 18 juin à Puerto-Quillu, près de Puerto-Santa-Cruz, à 2 600 kilomètres au sud de Buenos-Aires, venant de l'archipel des Malouines, ont indiqué des sources militaires argentines.

Londres, pour sa part, a annoncé la libération de cinq mille cinq cents prisonniers, dans les heures qui ont suivi la chute du général Galtieri. Buenos-Aires ayant accepté le libre passage, dans ses eaux territoriales, de navires britanniques. Ce sont le paquebot *Canberra* et le transporteur *Norland* qui ont été chargés de l'opération.

Le sauf-conduit argentin aux navires britanniques avait été adressé à Londres par le truchement de la Croix-Rouge internationale. Deux navires argentins, le bateau-hôpital *Bahia-Paraiso*, et le brise-glaces *Almirante-Irizar*, ont aidé aux transports des prisonniers depuis les Malouines jusqu'au continent. Au total, cinq mille cinq cents hommes auraient, ainsi, déjà été rapatriés, ce qui représente la moitié de l'effectif des prisonniers.

Dans un premier temps, Buenos-Aires avait refusé le rapatriement direct par des navires britanniques, et souhaitait que ceux-ci débarquent les prisonniers à Montevideo. Le revirement d'attitude de l'Argentine est mis, à Londres, sur le compte des changements politiques et militaires survenus le 17 juin en Argentine.

Le rapatriement immédiat des prisonniers, une fois achevées les hostilités est une obligation absolue, aux termes de la convention de Genève. Mais la situation était compliquée, dans le cas présent, par le fait que les deux belligérants ne se considéraient pas en guerre, et que l'Argentine ne considère pas officiellement les combats comme terminés dans l'Atlantique sud.

Port-Stanley après la tourmente

Port-Stanley (A.P.). — C'est un beau gâchis dans la capitale des Malouines. Les Argentins s'y sont comportés, le mardi 15 juin, comme des fous, *avant leur rembarquement sur le paquebot Canberra*, en direction de leur pays.

Des pillages nocturnes ont été partout signalés. Une habitante de la ville a repoussé, sous la menace de son fusil, des soldats qui tentaient d'entrer chez elle. Au bureau de poste, victime du vandalisme des vaincus, tout est en désordre.

De nombreux canons argentins bordent encore les rues. *Sous le contrôle de soldats britanniques, des prisonniers sont employés au nettoyage.* Les troupes ont abandonné dans leur retraite des monceaux de matériel de guerre. Des incendies mystérieux se sont déclarés pendant leur exode, faisant exploser des munitions qui traînaient dans les rues, et obligeant des *habitants à abandonner leurs foyers.*

L'eau manque toujours. L'électricité n'a été que partiellement rétablie. Des fils pendent partout aux poteaux électriques. *Une âcre odeur de fumée plane sur la ville. Partout le désordre* est indescriptible.

Pourtant, le vendredi 18, il y *a eu un moment de grande joie à Port-Stanley. Ce fut quand*, au *son d'une marche*, la radio de l'île a, de nouveau, fonctionné après dix semaines de contrôle par les Argentins, qui l'avaient baptisée Radio-Malvinas. *« Bonsoir à vous tous »* : c'est ainsi que le directeur de la radio, *M. Patrick Watts*, a repris l'antenne, *en anglais naturellement. Il a lu un message de reconnaissance* adressé à la Reine Elizabeth, à Mme Thatcher et aux soldats et marins britanniques.

Un peu plus tard, deux cents personnes environ se sont rassemblées dans la cathédrale pour les funérailles des trois femmes tuées le 12 juin par un tir britannique.

AMÉRIQUES

El Salvador

La guérilla semble marquer des points

San-Salvador (A.F.P.). — La guérilla semble avoir marqué des points dans le nord du département de *Morazan*, à *120 kilomètres* de la capitale, où l'armée a lancé ses meilleures troupes pour tenter de reconquérir le terrain.

La mort, le jeudi 17 juin, du vice-amiral de la défense, le colonel Adolfo Castillo, dont l'hélicoptère s'est écrasé (par *accident* selon la version officielle ; abattu par la guérilla, selon la radio du Front de libération nationale), *a porté un coup au moral* des troupes qui combattent dans le Morazan, selon les déclarations des soldats eux-mêmes.

Les guérilleros *ont annoncé la* prise, le vendredi 18 juin, de San Fernando, dans le nord du Morazan, une localité proche du village de *Perquin* que les *guérilleros* tiennent depuis deux *semaines*.

Ce fait d'armes, s'il est confirmé, portera un rude coup à l'armée, dans la mesure où le gouvernement a *envoyé ses* meilleures troupes dans le nord du Morazan, les bataillons Atlacatl, Ramon Belloso et Atonal, entraînés par des *instructeurs américains*, et considérés comme le fer de lance de l'armée régulière.

A San-Francisco-Gotera, capitale *du département, l'activité est* incessante. Les camions, chargés de troupes et de munitions, circulent en permanence, mais, malgré l'optimisme des *officiers*, il est interdit à tout étranger à la région, y compris aux journalistes, d'aller vers la zone des combats. Sur l'aéroport de la ville, hélicoptères *et avions* se succèdent presque sans interruption pour transporter troupes, munitions et blessés.

L'état-major a *pris* très au *sérieux* l'offensive de la guérilla et a engagé trois mille hommes contre environ mille guérilleros. Les militaires assurent *que* le *terrain* très *montagneux* et les fortes pluies favorisent la guérilla. Les guérilleros n'ont pas, cette fois, refusé le combat, et *affrontent directement* l'armée. Le but de la guérilla serait soit d'affaiblir les meilleures troupes gouvernementales, soit de les « fixer », pour mener plus *facilement* des attaques en d'autres points. Dans tout l'est du Salvador, les escarmouches restent nombreuses.

Dès avant la tombée de la nuit, *la guérilla* est *pratiquement* maîtresse des axes routiers et contrôle tous les véhicules en certains points. Parfois, les guérilleros dynamitent des *autobus* après avoir fait descendre les passagers, afin de perturber le trafic et couper les routes.

A l'est de *San-Salvador*, la guérilla attaque régulièrement les villes de San-Vicente, Usulutan et San-Miguel, en envoyant des commandos à partir de ses camps installés *sur* les flancs des volcans tout proches.

Saint-Domingue

ATTENTAT A LA BOMBE CONTRE LE TRIBUNAL ÉLECTORAL

Saint-Domingue (A.F.P., A.P., REUTER). — Une bombe de forte puissance a éclaté le vendredi 18 *juin au siège* du tribunal électoral de la République Dominicaine, sur une grande place de la capitale. Il y a eu cinq morts et au moins vingts *blessés graves*.

Le président, M. Antonio Guzman, a nommé une commission d'enquête sur cet attentat contre l'organisme qui contrôle actuel*lement* les résultats des élections générales du 16 mai dernier. La « junte » centrale électorale devait se prononcer sur quarante demandes *d'invalidation de résultats* déposées par les partis d'opposition. Le scrutin du 16 mai avait consacré la reconduction au pouvoir du parti révolutionnaire *dominicain (P.R.D., sociale démocrate)*, et de son candidat à la présidence, le sénateur Blanco.

Le secrétaire général du P.R.D. a attribué la responsabilité de l'attentat à des éléments du parti réformiste, l'un des perdants du 16 mai.

Le chef de la police a affirmé que ses services *« étaient informés de l'existence de plans terroristes et allaient poursuivre leur enquête dans ce sens »*.

A TRAVERS LE MONDE

Brésil

● LE PREMIER MINISTRE JAPONAIS a achevé une visite officielle au Brésil le mardi 15 juin. M. Suzuki a manifesté la préoccupation de son gouvernement de voir aboutir un certain *nombre de projets* industriels et agricoles financés par des capitaux nippons. — (A.F.P.)

Colombie

● QUATORZE PAYSANS ONT ÉTÉ MASSACRÉS par des guérilleros communistes des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), près de Puerto-Boyaca, dans le centre du pays, a-t-on annoncé de source officielle à Bogota. Des habitants de la région auraient affirmé que les victimes ont été fusillées il y a plusieurs semaines pour avoir refusé de collaborer avec la guérilla. Le FARC, le plus ancien groupe d'insurgés colombien, qui ne s'était pas manifesté depuis six mois, a ainsi été rendu responsable par les autorités de la mort de vingt-deux personnes en quelques jours, après l'attaque d'une patrouille dans le sud-est du pays, au cours de laquelle huit soldats auraient été tués. — (A.F.P.)

États-Unis

● M. BERNARD CARTON, âgé de quarante-huit ans, vice-président de la Société française de restauration SODEXHO et président de la filiale américaine de celle-ci, Ancorp National Services, a été arrêté, jeudi 17 juin, à Washington, par le F.B.I. pour tentative de corruption de fonctionnaire. Selon la police fédérale, il aurait proposé un pot-de-vin à un responsable de la gare ferroviaire de Pennsylvania, à New-York, pour faire obtenir la concession du service de restauration de cette gare à une tierce société. — (A.F.P.)

Gambie

● LE TRIBUNAL DE BANJUL a acquitté, vendredi 18 juin, M. Sheriff Moustapha Dibba, chef du National Convention Party (N.C.P., principal parti d'opposition gambien), et prononcé cinq nouvelles condamnations à mort, dans le procès des auteurs du coup d'Etat manqué du 30 juillet 1981. Parmi les cinq condamnés à mort figure notamment, M. Pap Cheyacin Sekka, dirigeant d'un petit parti d'opposition, le National Liberation Front. Le juge Olu Ayola a par ailleurs, décidé l'acquittement d'un policier, également inculpé de participation au putsch manqué. — (A.F.P.)

Guyana

● LES NEGOCIATIONS ENTRE LE VENEZUELA ET LA GUYANA pour résoudre le différend territorial entre les deux pays à propos de la région de l'Essequibo, réclamée par Caracas à Georgetown, reprennent ce samedi 19 juin après *douze ans de mise en* sommeil. L'Essequibo, d'une superficie de 159 000 kilomètres carrés, a été annexé il y a un siècle par la Grande-Bretagne et inclus dans le territoire de sa colonie de Guyana. Lorsque celle-ci est devenue indépendante, en 1966, les *revendications du* Venezuela ont été reprises auprès du nouvel Etat. Après quatre ans de négociations, le 18 juin 1970, un *protocole* entre les deux capitales a été signé à Port-of-Spain (Trinité-et-Tobago), gelant la question pour douze ans. — (A.F.P.).

Nicaragua

● NEUF GUERILLEROS ANTI-SANDINISTES ont été tués les 17 et 18 juin par des troupes gouvernementales dans une région montagneuse située à 150 kilomètres environ au nord-ouest de Managua. La radio officielle nicaraguayenne a, d'autre part, annoncé que le leader des indiens Miskito hostile au régime sandiniste, *M. Steadman Fogoth*, avait été gravement blessé, le 11 juin, au Honduras, par une bombe qui a explosé dans un dancing où il se trouvait, à Puerto-Lempiras. — (U.P.I.)

● PLUSIEURS ORGANISATIONS HUMANITAIRES FRANÇAISES ont lancé un appel pour une aide d'urgence au Nicaragua, après les inondations catastrophiques qui, à la fin de mai, ont fait des *dizaines de milliers* de sinistrés dans certaines régions du pays. Parmi les signataires figurent : Action d'urgence internationale, Artisans du monde, Aviation sans frontières, Comité de solidarité Nicaragua, Emmaüs France, Frères des hommes, Médecins sans frontières, Terre des hommes, Service civil international. Les dons sont à envoyer à : Fonds spécial Nicaragua, 11, rue de Sontay, 75016 Paris. Compte : Société générale, agence Kléber, n° 372 52 504. (Tél. : 828-39-61.)

Nigéria

● L'ANCIEN COLONEL OJUKWU, chef de la sécession biafraise, gracié en mai par le *président* Shagari, a regagné Lagos, vendredi 18 juin, après douze ans d'exil en Côte d'Ivoire. Il a été accueilli par une *foule* délirante de partisans ibos, qui le considèrent toujours comme leur chef. Puis il a été reçu par le chef de l'Etat nigerian. M. Ojukwu doit gagner, dimanche 20 juin, Enugu, « capitale » de l'ancien Biafra, dont la tentative de sécession avait été matée, de 1967 à 1970, *au cours* d'une guerre qui avait fait un demi-million de victimes. — (A.F.P., Reuter.)

Philippines

● QUATORZE INSURGES COMMUNISTES ont été tués lors d'un affrontement avec les *forces de sécurité* philippines à Palapag, une ville de l'île de Samar (centre est du pays) qu'ils avaient occupée, a annoncé, samedi 19 juin, la presse philippine. — (A.F.P.)

Tchad

● M. HISSENE HABRE, dans un message adressé au président Sekou Touré, a confirmé son désir de voir la force interafricaine de paix rester au Tchad *« afin d'aider au maintien de la paix et de la sécurité »*, a annoncé, vendredi 18 juin, Radio-Conakry. Pour l'instant, seul le Zaïre a exprimé l'intention de maintenir au Tchad son contingent militaire. D'autre part, Am-Timan, chef lieu de la préfecture du Salamat, s'est rallié à M. Habré, a-t-on appris de source autorisée à N'Djamena. (A.F.P., A.P.).

Zaïre

● LES DEUX AVOCATS BELGES qui devaient participer à la défense des treize anciens parlementaires zaïrois arrêtés pour avoir tenté de créer un parti d'opposition (Union pour la démocratie et le progrès) n'ont pas pu obtenir leur visa à temps pour l'ouverture, ce samedi 19 juin, du procès devant la Cour de sûreté de l'Etat de Kinshasa (*le Monde* du 10 juin). On apprend de source sûre, dans la *capitale* zaïroise, qu'une soixantaine de sympathisants des inculpés ont été arrêtés ces derniers jours. — (A.F.P.).

● *Les Etats-Unis envisagent des « mesures extraordinaires »* en direction de l'Amérique latine afin de redresser, dans cette partie du monde, leur position sévèrement *compromise* par le soutien qu'ils *ont* accordé à la Grande-Bretagne face à l'Argentine dans le conflit des Malouines, a annoncé le vendredi 18 juin, M. Alexander Haig, secrétaire d'Etat américian. — (A.P.)

● *La levée éventuelle des sanctions des Dix* contre l'Argentine sera examinéee le 21 juin à Luxembourg par les ministres des affaires étrangères de la C.E.E., apprend-on à Bruxelles de sources communautaires. La levée de l'embargo pourrait être assortie d'une condition : *la* non-reprise des hostilités. La Grèce, l'Italie et l'Irlande demanderont certainement la levée de l'embargo. Elles ont déjà refusé à deux reprises, le 17 et le 24 mai dernier, de renouveler les sanctions décidées le 10 avril. La R.F.A. devrait également être favorable à la fin à la fin de l'embargo. — (A.F.P.)

● *Les deux cent quarante-quatre prisonniers* qui devaient être libérés en Argentine à l'occasion de la venue du pape demeuraient détenus le vendredi 18 juin, ont *affirmé*, à Buenos-Aires, les représentants des « familles de disparus et détenus pour raison politique ». La promesse d'une telle *libération avait été faite* le 7 juin par le général Saint Jean, alors ministre de l'intérieur, et aujourd'hui président de la République par intérim après la démission du général Galtieri. — (A.F.P.)

ASIE

DANS LE GOLFE DE SIAM

L'aviso français « Balny » a pour mission de recueillir des réfugiés

L'envoi d'un bâtiment de guerre français dans le golfe du Siam pour y recueillir *des réfugiés* de la mer vietnamienne (*le Monde* du 18 juin) fait suite à une décision du gouvernement français d'agir en *faveur* des « boat people ». Cette opération était en préparation depuis six mois dans la plus grande discrétion ; il fallait à la fois ne pas heurter la susceptibilité des pays riverains, qui ont déjà accueilli par dizaines de milliers des réfugiés vietnamiens, et sans doute aussi préserver l'effet de *surprise*. M. Cheysson y avait fait allusion le 18 mai devant le Sénat.

La seule forme que pouvait prendre cette opération était l'envoi pour une mission de présence *de courte durée d'un navire* de la « Royale » sur le chemin d'évasion des réfugiés. La France n'ayant pas — à la différence des Etats-Unis *dont des éléments* de la VII[e] Flotte croisent en permanence dans les eaux asiatiques — de bateaux dans la région, le ministère *de la défense a fait appareiller* de Papeete l'aviso *Balny*.

Arrivé sur zone le 16 mai, il a, au cours *de ses patrouilles*, recueilli cent quatre-vingt-un réfugiés qui ont été soignés, et ont été déposés à Singapour le 7 juin, munis d'un dossier d'identité, *avec l'accord des autorités locales*. Ceux qui le désirent pourront trouver refuge en France.

Reparti le 14 juin de Singapour *pour* une *seconde* mission de quinze jours avant de regagner sa base de Papeete, le *Balny* a, à ce jour, recueilli un *nouveau contingent de* plus de cent réfugiés. Cette opération humanitaire devrait être répétée à l'occasion du passage dans le secteur de navires de *guerre français* reliant la Polynésie à l'océan Indien ou à Djibouti. Il est possible qu'un navire marchand y soit associé.

L'Italie avait *accompli un geste* similaire en envoyant, en juillet 1979, plusieurs bâtiments en mer de Chine pour porter secours aux réfugiés. — P. de B.

Japon

DEUX ANCIENS CHEFS DE L'« ARMÉE ROUGE » SONT CONDAMNÉS A MORT

Tokyo (A.F.P.). — Deux anciens chefs de l'Armée rouge, groupe *japonais terroriste* d'extrême-gauche aujourd'hui démantelé, ont été condamnés à mort vendredi 18 juin, pour une série de crimes *commis en 1971 et en 1972*.

Yoko Nagata, trente-sept ans, chef du groupe, et son ancien mari, Hiroshi Sakaguchi, trente-cinq ans, *ont été reconnus coupables* de vols et de meurtres que le président du tribunal de Tokyo a qualifiés d'actes *« cruels, inhumains et sadiques »*. Ils sont accusés d'avoir, dans des conditions atroces, dirigé le lynchage de membres de leur groupe qui désiraient quitter l'Armée rouge ou qui n'étaient pas d'assez bons révolutionnaires. Douze de leurs victimes avaient notamment été attachées à des arbres et battues à mort, notamment avec des pics à glace.

L'Armée rouge japonaise, constituée au début des années 70, *a gagné* sa place dans les annales de l'histoire du terrorisme contemporain avec le massacre de l'aéroport de Lod, à Tel-Aviv, qui fit *vingt-six* morts et soixante-douze blessés.

DIPLOMATIE

M. Mitterrand reçoit les lettres de créance de trois ambassadeurs

M. Mitterrand a reçu, vendredi 18 juin, les lettres de créance des nouveaux ambassadeurs d'Égypte, du Pakistan et d'Oman. Il a reçu aussi le ministre de Saint-Marin.

EGYPTE : l'Europe ne peut se désintéresser du Proche-Orient.

Recevant M. Ali Samir Safouat, ambassadeur d'Egypte, qui lui a transmis un message de M. Moubarak, M. Mitterrand a souligné l'utilité d'un dialogue franco-égyptien dans la perspective d'un règlement au Proche-Orient, qui *« devra garantir aux peuples la justice et la sécurité pour les Etats »*. Il les a rappelé que face aux *« récents et tragiques événements du Liban »*, l'Egypte et la France avaient *« clairement indiqué leurs positions vis-à-vis de l'intervention armée israélienne, déployé des actions parallèles pour la mise en œuvre d'un cessez-le-feu effectif, et demeuraient plus que jamais attachées au rétablissement de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale du Liban ». « Nous avons salué le retour à l'Egypte de la péninsule du Sinaï, et nous suivons avec intérêt les efforts déployés en faveur de l'avenir du peuple palestinien*, a-t-il poursuivi. *L'Europe ne peut se désintéresser d'une région si proche d'elle (...), d'autant moins que les problèmes de la région peuvent à tout moment mettre en danger la sécurité internationale. »*

[Né en 1928, M. Ali Samir Safouat, licencié en droit de l'université du Caire, Dr d'Etat en droit public de l'université de Paris, a été en poste à Genève (auprès des Nations unies) à Vienne, à Paris (1971-1974), puis ambassadeur à Singapour et à Téhéran. Il était depuis 1979 directeur du personnel du ministère des affaires étrangères.]

M. Samir Safouat, de son côté, a estimé « opportune » une *« action européenne, sinon française, en vue de faire prendre langue entre les Palestiniens, d'une part, les Américains et les Israéliens, d'autre part »*. Il a estimé qu'*« une rentrée des Européens dans le débat proche-oriental devrait se faire dans l'esprit de leur participation à la force de la paix au Sinaï ». « L'Europe, et la France socialiste en particulier, a une sensibilité et dispose de canaux et de courroies de transmission avec le Proche-Orient que n'ont pas les Etats-Unis »*, a ajouté l'ambassadeur, qui a souhaité que l'initiative européenne soit *« synchronisée et combinée avec les efforts des Etats-Unis »*. Considérant que *« le fait de tenir à l'écart le peuple palestinien est un obstacle insurmontable pour l'instauration de la paix au Proche-Orient »*, il a déclaré : *« L'Egypte, dans le cadre des négociations tripartites sur l'autonomie, a toujours tenu à lui réaliser une autonomie véritable sur son propre territoire en Cisjordanie et à Gaza, qui serait le début normal pour qu'il exerce son droit légitime à l'autodétermination et à l'établissement de son Etat indépendant. »*

PAKISTAN : une main généreuse aux Afghans.

Evoquant devant l'ambassadeur du Pakistan, M. Jamsheed Marker, le sort des réfugiés afghans, M. Mitterrand a déclaré : *« En rejetant le fait accompli, en tendant une main généreuse à ces victimes et à tout un peuple, le Pakistan peut compter sur le soutien actif de la France. Il peut également être assuré de son appui dans la recherche d'un règlement qui organiserait le retrait des troupes étrangères [de l'Afghanistan], la libre détermination des populations et le retour à un non-alignement authentique et garanti. »* Il a souligné l'intérêt de la France pour le dialogue Nord-Sud et « un ordre économique plus juste ».

[Né en 1922 à Hyderabad (Inde), diplômé en économie de l'université de Lahore, M. Marker, après avoir commencé sa carrière au ministère de l'intérieur puis dans les affaires privées, est entré dans le corps diplomatique en 1965. Il a été en poste au Ghana (et accrédité en Guinée et au Mali), puis ambassadeur en U.R.S.S. (et accrédité en Finlande), au Canada (et accrédité en Guyane et à la Trinité-Tobago), en R.D.A. (et accrédité en Islande), et représentant aux Nations unies à Genève. Il était depuis 1980 ambassadeur à Bonn.]

OMAN : la sécurité du Golfe.

Devant l'ambassade d'Oman, M. Mohammed Hasan Ali, M. Mitterrand a déclaré : *« La région du Golfe, dont la sécurité relève de la responsabilité de ses riverains, doit rester à l'écart des rivalités internationales. »*

[Né en 1940 à Mascate, M. Hasan Ali a occupé divers postes administratifs avant d'entrer, en 1973, aux affaires étrangères (coopération technique, puis affaires économiques) et de devenir, en 1979, ambassadeur à Bahrein.]

M. Mitterrand a également reçu le ministre de Saint-Marin, M. Edward Bunford, à qui il a déclaré que *« les relations franco-sanmarinaises, déjà amicales et féconde se développeront encore davantage à l'avenir dans tous les domaines »*.

[Né en 1920, M. Bunford a fait ses études à Viennes et à Londres. Banquier, il est entré dans le corps diplomatique en 1975 comme conseiller, puis chargé d'affaires et, en 1981, chef de la mission diplomatique de Saint-Marin à Paris.]

L'APPEL DU 5 JUIN

L'appel à manifester le 5 juin contre l'arsenal nucléaire a fait *l'objet de deux publications* : l'une sous forme rédactionnelle dans *le Monde* du 19 mai, l'autre sous la forme d'un placard publicitaire le 29 mai.

Dans le premier de ces deux textes, un paragraphe n'a pas été publié, qu'il convient, à la demande de plusieurs lecteurs, de rétablir ainsi : *« La tension mondiale ne cesse de s'aggraver, et le soutien des Etats-Unis aux dictatures d'Amérique centrale, de même que la politique soviétique en Afghanistan et en Pologne ne constituent pas seulement des crimes politiques : cela fait partie d'une « remise en ordre » dans les zones d'influence des Deux Super-Grands, face au risque d'une guerre mondiale. Le jour où Reagan sera reçu à Paris, des dizaines d'hommes et de femmes périront en Amérique centrale sous les coups de dictatures armées et financées par les Etats-Unis. Nous affirmons notre soutien aux peuples du Salvador, du Guatemala et à tous les peuples victimes d'une politique impérialiste. Pour lutter contre ces répressions, il faut aussi arrêter la marche à la guerre. »*

Mme Estournet et MM. François Lessard et Henri Ménahem, nous ont écrit pour dire qu'ils n'auraient pas signé cet appel si ce texte y avait figuré dans l'information du 19 mai.

MM. Haig et Gromyko se rencontrent à New-York

Washington durcit les mesures contre la construction du gazoduc sibérien

MM. Haig et Gromyko, qui devaient se rencontrer à nouveau, ce samedi 19 juin, pour discuter de « questions régionales » (vraisemblablement le Liban) ont eu vendredi à New-York, au siège de la mission américaine auprès de l'ONU, une réunion de cinq heures consacrée à l'ensemble des rapports Est-Ouest. Le ministre soviétique n'a fait aucun commentaire sur la rencontre. Le secrétaire d'État américain a, en revanche, indiqué qu'il avait exposé en détail à son interlocuteur la position des États-Unis pour les négociations START sur la réduction des armements stratégiques, qui s'ouvrent le 29 juin à Genève.

M. Haig a réaffirmé à son collègue soviétique l'intérêt des Etats-Unis pour l'« option zéro », consistant en un démantèlement total des armes nucléaires à moyenne portée, américaines et soviétiques, en Europe.

De notre correspondant

Washington. — M. Reagan a franchi un pas de plus vendredi 18 juin dans les sanctions contre l'U.R.S.S. Non seulement les sociétés américaines sont toujours empêchées de vendre des équipements pour le gazoduc sibérien mais encore l'interdiction s'applique désormais à leurs filiales étrangères et aux firmes d'autres pays qui produisent de tels matériels sous licence américaine.

« L'objectif des sanctions, affirme un communiqué de la Maison Blanche, *était et continue d'être, la promotion de la réconciliation en Pologne. Depuis le 30 décembre 1981 la situation a peu changé dans ce pays. Il n'y a eu aucun mouvement qui nous permettrait de prendre des mesures positives. »*

Survenant après le sommet de Versailles, ce nouveau pas a toutes les chances de déplaire aux pays européens qui n'avaient déjà pas apprécié, il y a quelques jours, les mesures prises aux États-Unis contre leurs exportateurs d'acier. M. Haig s'y est d'ailleués opposé, mais sans succès. D'influents congressistes républicains ont sévèrement désapprouvé la décision prise vendredi. Pour M. Percy, président de la commission des affaires étrangères du Sénat, une telle mesure pourrait *« fissurer l'alliance occidentale »*, tandis que pour M. Robert Michel, chef du groupe républicain à la Chambre des représentants, la politique extérieure américaine ressemble à une *« farce »*.

MM. Percy et Michel sont tous deux des élus de l'Illinois, ce qui explique en partie leur indignation. Cet Etat compte en effet plusieurs sociétés — dont Caterpillar — qui sont très affectées par l'embargo, et le chômage y est fort élevé.

Les présidents de plusieurs firmes avaient écrit à la Maison Blanche ces derniers jours pour qu'elle permette au moins de débloquer les contrats signés avec les Soviétiques avant les sanctions du 29 décembre 1981. Ces sanctions, soulignaient-ils, ne changeront rien à la construction du gazoduc : ce sont des concurrents européens qui emporteront le marché, parfois avec nos propres licences.

La General Electric avait déjà dû refuser de fournir cent vingt-cinq turbines à trois sociétés (italienne, allemande et britannique) (1) qui participent à la construction du gazoduc. Ces sociétés se sont alors tournées vers la firme française Alsthom Atlantique, qui fabrique intégralement la même turbine sous licence General Electric.

Que se passera-t-il si les sociétés étrangères ne s'inclinent pas ? Des sanctions sont prévues, fait-on savoir à la Maison Blanche. On ne précise pas encore lesquelles.

ROBERT SOLE.

(1) Nuevo Pignone (Italie), Aeg-Kanis (R.F.A.) et John Brown (Grande-Bretagne).

● *Prochain départ de M. Robert Hormats.* — M. Hormats, qui avait le titre de secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires économiques, devrait quitter prochainement l'administration Reagan pour le privé, croit savoir le *New York Times* dans son édition du 18 juin. M. Hormats, qui a servi les quatre dernières administrations, avait été chargé de la préparation du sommet économique de Versailles, ainsi que de tous les sommets du cycle commencé en 1975 à Rambouillet.

EUROPE

Espagne

APRÈS LES INCIDENTS DU 17 JUIN

Deux membres du Conseil suprême de justice militaire sont sanctionnés

De notre correspondant

Madrid. — Les graves incidents survenus lors de la réunion le 17 juin du Conseil suprême de justice militaire ont mis en évidence le malaise des forces armées après le verdict prononcé il y a deux semaines par ce conseil contre les auteurs du coup d'Etat manqué du 23 février 1981 (*le Monde* du 19 juin). Considérées comme trop indulgentes dans les milieux politiques, les sentences apparaissent excessivement sévères aux yeux des secteurs militaires les plus « durs ».

Le conseil s'était réuni, jeudi, pour examiner la demande formulée par plusieurs avocats de la défense, que les accusés condamnés à une peine légère puissent la purger à domicile. Les premières altercations auraient été provoquées par la décision du gouvernement de révoquer deux membres suppléants du conseil, les généraux Alberto Barrio et Manuel Gonzalez. Ces deux officiers avaient été nommés membres de cet organisme pour la seule durée du procès en remplacement de deux autres appelés à y témoigner, affirmait-on dans les milieux officiels. Certains membres du conseil virent cependant dans cette double destitution une tentative du gouvernement de modifier le rapport de forces incertain au sein d'un organisme partagé entre durs et modérés.

La requête des avocats fut rejetée de justesse, grâce à la voix prépondérante du président du conseil, le général Gomez de Salazar. Deux autres conseillers, le général José Barcila et l'amiral Justo Carrero (considérés comme proches des secteurs durs) échangèrent alors des invectives avec le président. L'un des deux menaça même d'en venir aux mains. Ils furent sanctionnés respectivement par huit et quatorze jours de mise aux arrêts.

Les délibérations du conseil étant normalement secrètes, les fuites qui ont permis à la presse de prendre connaissance de ces incidents ont surpris. Ont-elles pour objectif de faire monter la tension dans les milieux militaires ? La presse favorable aux putschistes a aussitôt lancé une campagne pour dénoncer *« les ingérences du pouvoir exécutif dans le fonctionnement de la justice militaire »*. C'est un terrain délicat : les commentaires défavorables formulés dans les milieux politiques (et notamment par le président du gouvernement M. Calvo Sotelo) contre les sentences ont, semble-t-il, mécontenté de nombreux secteurs militaires.

Ce malaise inquiète d'autant plus à Madrid qu'il survient à un moment où le gouvernement se trouve en position d'extrême faiblesse. Le grave revers subi par le parti gouvernemental U.C.D. (Union du centre démocratique) aux élections régionales andalouses le 23 mai a fait croître les divergences en son sein. Deux députés viennent encore de le quitter. Seule l'absence d'une vingtaine de parlementaires de l'opposition a permis à l'exécutif à deux reprises en quarante-huit heures d'échapper à un vote défavorable au Congrès des députés. Chacun est en effet préoccupé d'éviter une dissolution des Chambres alors que les sympathisants des putschistes évoquent avec plus d'insistance que jamais le « vide de pouvoir » que connaît selon eux le pays.

THIERRY MALINIAK.

Portugal

Des détenus politiques d'extrême gauche ont commencé une grève de la faim

De notre correspondant

Le Parlement portugais a rejeté, le vendredi 18 juin, un projet de loi visant à gracier, ou à remettre en liberté provisoire, onze détenus du parti révolutionnaire du prolétariat (P.R.P., extrême gauche), dont trois observent une grève de la faim.

Lisbonne. — Onze militants du parti révolutionnaire du prolétariat (P.R.P.), placés en régime de détention préventive depuis quatre ans, ont décidé de faire la grève de la faim pour obtenir leur libération. Parmi eux figurent les deux dirigeants de l'organisation, Mme Isabelle de Carmo et M. Carlos Antunes.

Les prisonniers se joignent successivement au mouvement. Ainsi M. Amilcar Romano a commencé de refuser tout aliment dès le 21 mai. Le 1er juin, il a été rejoint par M. Joao Santos, et le 10 par M. Carlos Antunes. Le 20 juin, un quatrième prisonnier s'ajoutera aux grévistes qui annoncent leur détermination d'aller « jusqu'au bout ».

Les avocats dénoncent les conditions de détention auxquelles les grévistes, qui comptent aujourd'hui parmi les derniers prisonniers politiques du pays (1), sont soumis : visites rigoureusement limitées, contacts téléphoniques interdits, courrier censuré. Les prisonniers manquent de soins médicaux, ce qui a déjà provoqué une prise de position de l'Ordre des médecins. La cour européenne a demandé des explications au gouvernement portugais.

Accusés de « complicité morale » dans des hold-up et dans des attentats à la bombe, les détenus du P.R.P. sont impliqués dans plusieurs procès qui traîneront en longueur. M. Antunes et Mme do Carmo ont déjà été condamnés, une première fois, à des peines de quinze et onze ans de prison. Mais les circonstances qui ont entouré ce procès ont provoqué la réaction de juristes portugais et étrangers. En particulier, le jugement a été rendu à partir de déclarations d'un « repenti » du P.R.P. qui, peu après, a « disparu » de sa prison, à Porto. Le Tribunal suprême a annulé le jugement. Mais le ministère public a fait appel.

Un projet d'amnistie repoussé

Des personnalités de tous bords politiques essaient de trouver une solution à un problème *« aberrant dans un pays démocratique »*. En juillet 1981, trente députés, socialistes, sociaux-démocrates, centristes, ont déposé un projet d'amnistie. Plusieurs fois ajournée, la discussion du texte n'a eu lieu qu'en mai dernier. Mais, à la veille du vote, les directions de deux des partis de la coalition de droite modérée au pouvoir, le parti social-démocrate (P.S.D.) et le Centre démocratique et social (C.D.S.) ont, sous la pression du premier ministre et du ministre de la justice, manifesté leur hostilité à l'adoption du projet. Le texte a été rejeté par 109 voix contre 94. Trois prestigieux députés sociaux-démocrates, Mmes Natalia Correia et Helena Roseta, et M. Sousa Tavares n'ont pas respecté la consigne de vote du P.S.D., s'exposant à des mesures disciplinaires. Leur attitude a reçu l'appui, en particulier, du ministre de la culture, M. Lucas Pires. Le premier ministre, dès lors, a préféré étouffer l'incident.

L'affaire a été relancée le 15 juin par le président du groupe parlementaire socialiste, M. Zenha, qui a déposé un texte d'amnistie.

C'est ce texte qui a été repoussé au parlement le vendredi 18, la coalition de droite modérée au pouvoir, Alliance démocratique, ayant voté contre.

JOSÉ REBELO.

(1) Il existe aussi une vingtaine d'autres prisonniers politiques au Portugal, appartenant au mouvement d'extrême gauche, les Forces populaires du 25 avril.

Pologne

De nouveaux troubles ont eu lieu à Wroclaw

De notre correspondant

Varsovie. — De nouveaux troubles ont éclaté mercredi 16 juin à Wroclaw, où de violents affrontements avaient opposé le 13 juin, quatorze heures durant, syndicalistes et forces de l'ordre.

Selon des voyageurs arrivés à Varsovie, la presse locale aurait rendu compte de ces manifestations en indiquant que quatre-vingts personnes avaient été arrêtées et que quarante-cinq d'entre elles seraient déférées devant les tribunaux. La télévision régionale aurait précisé, pour sa part, qu'il y aurait eu de nombreux blessés parmi les miliciens, dont certains resteraient « invalides à vie ».

Comme celles du 13 juin, les manifestations de mercredi auraient commencé à la sortie d'une messe. Le même jour, une grève d'un quart d'heure avait été fortement suivie à Gdansk, pour marquer là-bas aussi le début du septième mois d'« état de guerre » et commémorer la mort des mineurs tués en Silésie, le 16 décembre, trois jours après le coup d'Etat.

A Varsovie, d'importantes forces de police ont été mobilisées vendredi en raison d'une procession religieuse organisée dans la vieille ville à l'occasion des fêtes du Sacré-Cœur. Au cours de la messe célébrée en plein air devant quelque vingt mille fidèles, le primat, Mgr Glemp, a de nouveau fait allusion au voyage que le pape désire faire en Pologne au mois d'août. Il a souhaité que *« ce messager de la paix puisse nous encourager dans la voie de l'amour, comme il l'a fait en Angleterre et en Argentine »*. Malgré les strictes conditions politiques mises, le week-end dernier, par les autorités à la venue de Jean-Paul II, l'Eglise continue de faire comme si cette visite était certaine.

BERNARD GUETTA.

R. F. A.

Bonn reconduit sans contrepartie significative le crédit gratuit accordé à Berlin-Est

De notre correspondant

Bonn. — Les autorités de la R.D.A. viennent de démontrer, une fois de plus, qu'aucune pression extérieure ne saurait les conduire à assouplir leur régime. Telle est en tout cas la conclusion qui se dégage de l'arrangement qu'elles ont conclu avec Bonn au sujet des crédits commerciaux de la République fédérale en faveur de l'Allemagne de l'Est.

Afin de faciliter les échanges inter-allemands, la R.F.A. accordait jusqu'alors à la R.D.A. un crédit gratuit s'élevant à 850 millions de marks par an. Cette convention était arrivée à expiration fin 1981. A ce moment-là, les dirigeants de Bonn s'efforcèrent d'utiliser le renouvellement du crédit pour obtenir de Berlin-Est certains *« allégements humanitaires »*, notamment une réduction du *« droit d'entrée »* que les visiteurs occidentaux de la R.D.A. doivent payer sous la forme d'un change obligatoire de deutschemarks.

Le montant du sacrifice ainsi imposé aux visiteurs avait été doublé en octobre 1980. Depuis lors, on n'avait cessé de soutenir à Bonn que les nouvelles mesures est-allemandes étaient inacceptables. L'idée était donc de ne pas *renouveler* le *« swing »*, c'est-à-dire le crédit gratuit accordé à l'Allemagne de l'Est. Aucun accord précis ne fut conclu l'année dernière lorsque M. Schmidt rencontra M. Honecker, mais il fut convenu de prolonger le crédit pendant six mois, ce qui devait donner le temps de parler d'allégements humanitaires. L'échéance du 30 juin se rapprochant, Bonn a cédé la plus grande partie du terrain.

Pour sauver la face, Bonn peut certes annoncer une réduction des avantages financiers accordés à la R.D.A. En fait, cette réduction n'est guère que symbolique : d'ici à 1985, le crédit « swing » sera progressivement ramené de 850 à 600 millions de marks. La R.D.A. ne cède absolument rien en ce qui concerne le change obligatoire pour les visiteurs occidentaux. Tout au plus les responsables de Berlin-Est accordent-ils une sorte d'amnistie à ceux de leurs citoyens qui ont « illégalement » quitté la R.D.A. avant le 1er janvier 1981. Ceux-ci pourront désormais se rendre en Allemagne de l'Est sans être immédiatement arrêtés. D'autre part, les visiteurs occidentaux à Berlin-Est seront autorisés, désormais, à rester dans la capitale de la R.D.A. jusqu'à 2 heures du matin, alors que la réglementation actuelle leur imposait de revenir à l'Ouest avant minuit.

JEAN WETZ.

AFRIQUE

● *La commémoration des événements de Casablanca du 20 juin 1981.* — L'Association des Marocains en France (269 bis, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75011, tél. : 367-78-86) organise un meeting dimanche 20 juin à 14 heures à la Mutualité, salle A.

De son côté, l'Union socialiste des forces populaires organise diverses manifestations : une exposition du lundi 21 au mercredi 23 juin, et de 14 heures à 19 heures au Forum des Halles, espace 4, et le mercredi 23 un gala de solidarité au Théâtre de la Cité universitaire, 19, boulevard Jourdan, 75014 Paris. L'U.S.F.P. annonce que pour *« manifester sa solidarité avec les peuples palestinien et libanais elle versera la totalité des bénéfices à la résistance palestinienne »*.

Le Monde

politique

LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

• Le projet sur les prestations de vieillesse, d'invalidité et de veuvage

Mme Questiaux : la marge de manœuvre est limitée

Vendredi 18 juin, l'Assemblée nationale examine le projet de loi adopté par le Sénat relatif aux prestations de vieillesse, d'invalidité et de veuvage. Ce texte comporte cinq types de dispositions :

1) Une revalorisation des pensions de vieillesse liquidées avant 1975. Ces majorations sont de 6 % pour les pensions liquidées avant 1972 ; de 4 % pour les pensions liquidées en 1972 ; de 5,5 en 19732; de 1,5 % en 1974. Elles portent ces pensions aux taux respectifs de 49 %, 48,8 %, 47,7 % et 48,1 %. Un million deux cent cinquante et un mille personnes devraient bénéficier de cette mesure dont le coût total s'élèvera à 600 millions de francs en 1982 ;

2) Les invalides : à partir de l'âge de soixante ans, ils auront le choix entre la transformation ou la non-transformation de leur pension d'invalidité, de manière à pouvoir éventuellement améliorer leur pension de vieillesse ultérieure ;

3) L'amélioration des pensions de réversion : dans le régime général, le régime des salariés agricoles et les régimes alignés (professions artisanales, industrielles et commerciales), le taux de reversion est porté de 50 % à 52 %. D'autre part, les limites du cumul d'une pension personnelle et d'une pension dérivée seront relevées, par voie réglementaire. Les bénéficiaires de l'augmentation du taux de réversion seraient au nombre de un million deux cent mille ;

4) L'assurance veuvage : les cotisations d'assurance personnelle des veuves bénéficiaires des allocations de veuvage seraient automatiquement et intégralement prises en charge par l'aide sociale, sans mise en jeu de l'obligation alimentaire (cette mesure a été introduite par le Sénat) ;

5) Le titre V du projet regroupe diverses dispositions, notamment : la suppression de la durée minimum d'assurance dans le régime des professions libérales ; le recouvrement des sommes versées par l'aide sociale aux personnes âgées ; la date d'effet des pensions militaires d'invalidité (ces mesures ont été introduites par le Sénat).

Mme Questiaux, ministre de la solidarité nationale, insiste sur *« le caractère nécessairement progressif des réformes en matière de protection sociale »*. Pour *améliorer celle-ci*, ajoute-t-elle, *« la marge de manœuvre dont nous disposons est limitée »*. Mme Questiaux souligne que la programmation des recettes et des dépenses du régime général de sécurité sociale, telle qu'elle a été arrêtée par le conseil des ministres du 10 novembre dernier, *« était fondée sur des prévisions économiques qui doivent maintenant être révisées. Les mesures récemment décidées à la suite du réajustement monétaire*, précise le ministre, *vont également peser sur les recettes du régime général »*. C'est pourquoi, indique Mme Questiaux, tout en maintenant la revalorisation prévue du minimum vieillesse et des pensions de retraite au 1er juillet, le gouvernement est conduit à différer la date d'effet des dispositions du projet du 1er juillet au 1er décembre 1982. Cette décision, observe-t-elle, *« n'a pas été prise de gaieté de cœur ; elle est seulement dictée par le souci d'adapter aux possibilités de notre économie le rythme des progrès, et, par là, de les consolider »*.

Dans la discussion générale, M. Aubert (R.P.R., Alpes-Maritimes) s'interroge quant à l'opportunité du moment choisi pour la mise en œuvre des mesures proposées et sur les priorités retenues. C'est au moment où le président de la République proclame l'impérieuse nécessité de réduire de 7 milliards les dépenses de sécurité sociale, indique-t-il, *« que l'on choisit d'accroître de 2 milliards 500 millions de dépenses en transférant, ce qui est un comble, certaines charges de l'État vers la Sécurité sociale »*. M. Aubert ajoute : *« Dans la conjoncture actuelle, où tout commande de restreindre les dépenses, seul le souci de mettre fin aux injustices les plus criantes aurait justifié l'alourdissement des charges. »*

M. Legrand (P.C., Pas-de-Calais), tout en approuvant le projet, estime qu'il faudrait que le montant global de toutes les pensions soit porté à 70 % du salaire des dix meilleures années pour une carrière complète de trente-sept ans et demi. M. Fuchs (U.D.F., Haut-Rhin) déclare que son groupe approuvera le projet, tout en en regrettant les insuffisances ainsi que le report d'application. M. Metzinger (P.S., Moselle) estime que les dispositions proposées auraient dû figurer dans un projet de caractère plus général et regrette que les régimes spéciaux ne soient pas concernés.

Mme Cacheux (P.S., Nord) juge « inacceptable » que le Sénat ait réintroduit dans le partage des pensions de réversion entre conjoints survivants le « critère moral » et « la notion de faute » qui consiste à exclure certains conjoints divorcés de tout droit à pension.

La suite du débat est renvoyée à lundi matin 21 juin.

• Adoption définitive du collectif budgétaire pour 1982

M. Fabius : le pourcentage constant de l'inflation exclut les explications conjoncturelles

L'Association natio nalesadopté

L'Assemblée nationale a adopté définitivement, vendredi 18 juin, le projet de loi de finances rectificative pour 1982. La commission n'ayant pu aboutir à un texte de compromis entre les deux Assemblées et le Sénat ayant adopté, jeudi soir, une question préalable, les députés se sont prononcés sur le texte qu'ils ont adopté en deuxième lecture, sans y apporter de modifications.

Au cours du débat, M. Pierret (P.S., Vosges), rapporteur général de la commission des finances, a mis en cause l'attitude de la majorité du Sénat dont l'opposition à la politique du gouvernement, a-t-il estimé, *« se durcit jusqu'à devenir absolue »*. Faisant état de la polémique qui a opposé les députés et les sénateurs membres de la C.M.P. et estimant « *inadmissibles* » les propos e M. Blin, sénateur U.C.D.P., rapporteur général de la commission des finances, selon lequel les députés auraient imposé à la C.M.P. un vote d'ensemble ou un vote bloqué, M. Pierret a ajouté : *« Le courage eût consisté à reconnaître qu'il s'agissait d'une opposition politique. »*

M. Marette (R.P.R., Paris) a affirmé que le rapport de M. Pierret est *« un tissu d'inexactitudes, volontaires ou involontaires »*. *« Il a tenté de pratiquer le viol des sénateurs »*, ajoute-t-il. Parlant de l'*« irréalité »* du projet, il a noté : *« Il apparaît aujourd'hui comme une trace archéologique de la période rose bonbon. A l'euphorie a succédé la période dépressive : la « force tranquille » est cyclothymique. »* A propos du Sénat, M. Marette a indiqué : *« A entendre le rapporteur général, on pourrait craindre qu'il n'ait plus désormais qu'à se taire et à entériner ! »*

M. Jans (P.C., Hauts-de-Seine) a estimé que l'article 14 du projet (institution d'un lien entre l'évolution du taux de la taxe professionnelle et la variation du taux de la taxe d'habitation) représente « *un cadeau pour le patronat* ». Il a ajouté : *« S'il s'agissait de ménager une catégorie toute disposée à participer à l'effort rendu nécessaire par la dévaluation, nous l'accepterions ; mais précisément, on nous demande de faire un cadeau à la catégorie la plus récalcitrante ! »*

« Après les élections partielles de janvier et les cantonales, a affirmé M. Foyer (R.P.R., Maine-et-Loire), *la Haute Assemblée est peut-être plus représentative aujourd'hui de la volonté majoritaire des Français que la majorité de l'Assemblée nationale. »* M. Fabius, ministre délégué chargé du budget, estimant choquante la remarque de M. Foyer, celui-ci a atténué ses propos.

Affirmant que la « *nouvelle phase* » de la politique du gouvernement et une phase de « *radicalisation économique, politique et sociale* », M. Madelin a estimé « *désolant* » de voir le premier ministre *« reprendre la phraséologie communiste, c'est-à-dire le cynisme le plus éhonté et le mensonge le plus total. M. Delors lui-même*, a-t-il ajouté, *a expliqué la situation économique dans des termes de dissimulation que ne renierait certainement pas le parti communiste ! »*. Le parti communiste, a souligné M. Vivien (R.P.R., Val-de-Marne), *« soutient le gouvernement comme la corde soutient le pendu »*.

M. Fabius a ensuite expliqué : *« Une des causes de l'inflation en France réside dans les rivalités entre groupes sociaux, dans le fait que la plupart n'acceptent pas une règle du jeu, dans la course poursuite permanente entre ceux qui, devant, cherchent à accroître leur avance et ceux qui, derrière, essaient de rattraper leur retard. L'absence d'un accord général sur la répartition des richesses va dans le même sens. L'inflation a des causes structurelles. Sinon comment expliquer que depuis sept ans elle se soit maintenue autour de 10 % ? Chaque année on en donnait une explication différente : une année c'était le choc pétrolier, une autre année autre chose. Mais ce pourcentage constant exclut les explications conjoncturelles. C'est pourquoi il faut s'attaquer aux problèmes de structures et mettre en chantier les grandes réformes qui permettront de limiter les inégalités. »*

M. Vivien rappelle les propos tenus par le président de la République lors de sa dernière conférence de presse (*« Avant le blocage des prix, nous essaierons toutes les méthodes, »*) et indique : *« Quatre jours plus tard, c'était le blocage. Quelles méthodes avez-vous testées en quatre jours ? »*, demande-t-il.

L'adoption du collectif budgétaire rend définitives les dispositions de l'article 3 du projet relatives aux taux nouveaux de T.V.A., notamment : abaissement de 7 % à 5,5 % du taux réduit (dit taux « super-réduit ») applicable aux produits alimentaires de première nécessité ; augmentation du taux normal et du taux intermédiaire de 17,6 % à 18,6 %.

L.Z.

M. Le Pors juge « intempestifs » les propos de M. Poperen sur M. Krasucki

M. Anicet Le Pors, ministre de la fonction publique, a vivement réagi, vendredi après-midi 18 juin, aux propos tenus le matin, au micro d'Europe 1, par M. Jean Poperen, membre du secrétariat national du P.S., sur l'attitude de M. Krasucki. Invité à commenter l'appréciation du dirigeant de la C.G.T. selon laquelle le blocage des salaires serait *« une erreur économique et une faute politique »* (*le Monde* du 18 juin), M. Poperen avait déclaré : *« Du point de vue de la méthode c'est intéressant parce que ça laisse préfigurer un débat intéressant à l'intérieur de la direction du parti communiste. Cet aspect n'est pas négligeable. Henri Krasucki, membre du bureau politique du P.C.F. et en même temps dirigeant de la C.G.T., dit des choses qui me paraissent tout de même fort différentes de ce que dit M. Anicet Le Pors et sans doute de ce qu'a dit M. Charles Fiterman, puisque le conseil des ministres, que je sache, a approuvé les décisions qui ont été prises. Alors, là aussi, la discussion, le débat progressent. Cela étant, n'ironisons pas, je trouve ce jugement pour le peu à l'emporte-pièce. »*

Dans un communiqué diffusé l'après-midi M. Le Pors, jugeant ces déclarations inacceptables, a notamment souligné : *« ces propos intempestifs appellent de ma part trois remarques. En premier lieu, comme membre du gouvernement, j'assume mes responsabilités dans le cadre des règles qui régissent l'activité gouvernementale. J'apporte ma contribution à la discussion. Je fais des propositions là où elles doivent être faites et au moment où cela doit être fait. Je respecte dans l'action la solidarité gouvernementale. Jean Poperen souhaite-t-il autre chose ?*

» En second lieu, je ne vois pas en quoi une telle attitude est contradictoire avec celle d'un dirigeant syndical comme Henri Krasucki qui s'exprime au nom de ses mandants et il me semble d'une manière qui ne correspond en rien à la caricature qui en a été faite au cours de l'émission d'Europe n° 1.

» Je n'ai pas entendu de dirigeants communistes comparer les déclarations de tel ou tel dirigeant de centrale syndicale membre du parti socialiste avec les propositions des ministres socialistes. Alors pourquoi Jean Poperen se livre-t-il à ce jeu biaisé ?

» En troisième lieu, au moment où la droite se déchaîne contre le gouvernement et la majorité de gauche, n'y a-t-il pas mieux à faire que de céder au vieux penchant du « coup de patte » anticommuniste ? Pour ma part, je le pense. Décidément, Jean Poperen semble avoir du mal à y parvenir. »

[Ce n'est pas la première fois que M. Jean Poperen aiguise délibérément certaines contradictions internes du P.C.F. En janvier dernier, déjà, une polémique l'avait opposé à M. Charles Fiterman, ministre d'État, ministre des transports. Le numéro deux du P.S. s'était, en effet, demandé, dans une interview, si l'attitude du P.C.F. sur la Pologne ne s'inscrivait pas dans une stratégie visant à « donner à l'U.R.S.S. une position de plus en plus prépondérante en Europe ». Il avait estimé que cette attitude représentait un « recul idéologique et politique ». M. Fiterman avait vivement réagi, « à titre personnel », en reprochant à M. Poperen de se livrer à un « procès d'intention blessant ». Il avait fallu que l'Elysée intervînt pour mettre un terme à ce différend.]

UN ENTRETIEN AVEC M. GEORGES SARRE

« Que Paris ne reste pas la citadelle de la revanche de la droite »

M. Georges Sarre, député de Paris, président du groupe socialiste au conseil de Paris, précise, dans l'entretien qu'il nous a accordé, ses conceptions sur le projet de réforme du statut électoral de la capitale et juge le bilan de la municipalité dirigée depuis 1977 par M. Jacques Chirac.

— Vous avez toujours proposé que soient créés à Paris des conseils d'arrondissement élus au suffrage universel. Maintenez-vous ce projet ?

— A l'unanimité, la Convention socialiste de Paris vient de préconiser la création de conseils d'arrondissement élus au suffrage universel, en même temps, et sur la même liste que les conseillers de Paris, et qui se substitueraient aux actuelles commissions d'arrondissement. Celles-ci, en plus des élus, comportent des personnalités nommées par le maire, ce qui fait que les élus sont minoritaires dans leur propre arrondissement.

— Ce projet est-il retenu par le ministre de l'intérieur, qui est en train d'élaborer une loi sur le statut de Paris et des autres grandes villes ?

— Notre projet est utile et cohérent. Le gouvernement veut à juste titre rapprocher le pouvoir des citoyens, et la grande réforme de la décentralisation est une conquête de la démocratie. Pour traiter de la vie quotidienne des Parisiens, il faut un échelon intermédiaire entre le Conseil de Paris et la population. Nous n'avons pas encore eu avec le ministre de l'intérieur de discussion au fond et l'affaire n'est pas tranchée, mais je suis confiant. Notre projet n'avait aucune chance avec l'ancienne majorité. Aujourd'hui, c'est différent.

— M. Chirac a dit qu'il était hostile à cette réforme qui démantèle la cohésion de la gestion municipale. Qu'en pensez-vous ?

— C'est une habitude de M. Chirac de critiquer systématiquement les projets du gouvernement et des socialistes. La gestion de sa ville prouve chaque jour que la démocratie n'est pas son point fort. Lorsqu'on aura des élus dans les arrondissements, tout l'appareil R.P.R. qui encadre la vie locale sera remis en question dans certains arrondissements et, dans d'autres, sensiblement diminué par le scrutin proportionnel.

— Le maire objecte aussi qu'il n'est pas logique que ces conseillers décident des dépenses, alors qu'ils ne votent pas les recettes, c'est-à-dire les impôts.

— Mais que fait M. Chirac comme député ? Il vote contre le budget national ; mais comme maire de Paris, il accepte et utilise la dotation globale d'équipement allouée par le gouvernement de gauche à la municipalité parisienne.

— C'était la même situation pour les municipalités de gauche, dont les maires étaient des députés d'opposition sous l'ancienne majorité.

— C'est exact. Mais notre souci n'est pas de faire du maire de Paris un homme aux compétences diminuées. Nous souhaitons démocratiser la vie des arrondissements.

— Si le gouvernement refuse, ou si sur d'autres points M. Chirac obtient satisfaction, ne dira-t-on pas que le pouvoir souhaite ménager le maire de Paris, en faire son opposant institutionnel et une sorte d'adversaire sur mesure ?

— C'est une fable. Je ne vois pas pourquoi le pouvoir actuel ménagerait le président du R.P.R., qui est un adversaire politique.

— Peut-être parce qu'on le considérerait comme moins dangereux que les autres.

— C'est à l'usage qu'on s'en rendra compte. Mais il est clair que le maire et ses amis n'hésitent pas à pourfendre tout ce que le gouvernement annonce et met en chantier. La motion de censure du R.P.R. ne met-elle pas en cause par deux fois le président de la République ? Je ne comprendrais pas une attitude bienveillante de la part du pouvoir. D'ailleurs il n'en est rien.

— En êtes-vous totalement sûr ?

— Je connais assez les membres du gouvernement pour savoir ce qu'ils pensent. Quant au président de la République, nous lui faisons entière confiance et ses décisions correspondent toujours à ce qu'espère la majorité des citoyens.

— M. Chirac est donc votre adversaire principal ?

— Il est président du R.P.R. et à Paris, il est clair que le maire sortant sera le porte-drapeau des droites rassemblées.

— Et face à lui, quel sera le porte-drapeau des gauches unies ?

— Les candidats aux municipales seront désignés par les militants socialistes à bulletin secret.

— Serez-vous comme en 1977 le leader parisien du P.S. ?

— Il faut connaître la loi avant de décider, mais je souhaite que le chef de file des socialistes soit un rassembleur.

Pas de nouveau découpage

— Pour rassembler quels éléments ?

— L'accord de base c'est l'alliance dès le premier tour, comme ce fut le cas en 1977 entre le P.C. et le P.S. en tenant compte pour la composition des listes d'union de la gauche des résultats des diverses consultations intervenues depuis 1977. Il est souhaitable d'ouvrir ces listes à tous ceux qui veulent le changement à Paris.

— Comptez-vous ouvrir ces listes aux amis de M. Fiszbin, qui ont été rejetés par le parti communiste ?

— Nous avons la volonté de parvenir à un accord correct avec les communistes, mais nous voulons aussi rassembler et rien n'est pire que de frapper d'exclusive telle ou telle sensibilité. Je considère à titre personnel que toutes les sensibilités de gauche doivent pouvoir s'exprimer.

— En avez-vous parlé avec le P.C. ?

— Nous n'avons pas encore engagé de discussions avec lui. Notre objectif général est que Paris ne reste pas la citadelle de la revanche de la droite.

— Quels sont les projets concernant le découpage électoral de Paris ? Est-il exact que la capitale doive être découpée en quelques secteurs regroupant plusieurs arrondissements ?

— Je ne suis pas partisan du découpage de Paris en grands secteurs électoraux. A titre personnel, j'estime que le mode de scrutin national, proportionnel avec un correctif majoritaire, peut très bien s'appliquer dans les arrondissements actuels, avec peut-être quelques regroupements très limités, mais je ne me ferais pas tuer sur les barricades pour ce problème.

— Quel jugement portez-vous sur la gestion de la municipalité sortante que dirige M. Chirac ?

— Depuis son arrivée à la mairie en 1977, M. Chirac s'est borné le plus souvent à entreprendre des opérations de saupoudrage et à lancer de la poudre aux yeux avec comme seul ressort l'électoralisme. Ce que nous lui reprochons le plus, c'est de faire de Paris une ville à deux vitesses : le développement des ghettos, les espaces pour les pauvres d'une part et une ville pour les autres où règne la loi de la jungle, d'autre part.

— Que proposez-vous à la place ?

— La ville-capitale doit trouver sa place dans la bataille nationale pour le changement. Les parisiens doivent connaître la solidarité et la responsabilité. Déjà, ils ont bénéficié des retombées du 10 mai, que sont les décisions gouvernementales concernant l'emploi, le logement, les transports, la durée du travail et la sécurité.

(Propos recueillis par André PASSERON.)

AU SÉNAT

M. Auroux : la réforme de l'assurance chômage devrait être mise au point le 15 juillet

Le Sénat a discuté, vendredi après-midi 18 juin, plusieurs questions orales.

M. Maurice Schumann (R.P.R., Nord), vice-président du Sénat, a demandé au gouvernement si la décision de mettre fin au système de la garantie de ressources à compter du 31 mars 1983 ne remet pas en cause les droits acquis.

Réponse de M. Auroux, ministre du travail : *« L'entrée en vigueur de l'ordonnance abaissant l'âge de la retraite et les difficultés financières de l'assurance chômage appellent en effet une réflexion sérieuse. Une réunion se tiendra la semaine prochaine avec les partenaires sociaux, et la réforme de l'assurance chômage devrait pouvoir être mise au point le 15 juillet prochain. En tout état de cause, les droits acquis par les bénéficiaires de la garantie de ressources seront intégralement maintenus jusqu'au 1er avril 1983. »*

La réforme de l'audiovisuel

Les sénateurs avaient, au cours de la matinée, adopté plusieurs articles du projet de réforme de la communication audiovisuelle. Ils avaient précisé, notamment, sur initiative du rapporteur, M. Pasqua (R.P.R., Hauts-de-Seine), les incompatibilités entre l'appartenance à la haute autorité et les fonctions publiques, les mandats électifs et les activités professionnelles rémunérées. M. Fillioud, ministre de la communication, a accepté cette énumération proposée par le rapporteur. Il a précisé que les indemnités des membres de la haute autorité seront calculées par référence aux deux catégories supérieures des emplois de l'État classés hors échelle. La haute autorité a-t-il aussi indiqué, pourra s'appuyer sur les infrastructures existantes pour accomplir sa mission.

Les membres du haut conseil de l'audiovisuel et du Conseil national de l'audiovisuel, contrairement à ceux de la haute autorité, ne seront pas, en revanche, rémunérés.

Les sénateurs, toujours sur proposition de M. Pasqua, ont prévu la représentation au Conseil national de l'audiovisuel de délégués des associations familiales et sociales, des associations de téléspectateurs et de consommateurs, des représentants des entreprises de communication, des représentants su Conseil supérieur des Français à l'étranger, ainsi que des travailleurs de l'industéie cinématographique.

● *Par décret paru au Journal officiel* du samedi 19 juin les électeurs de la région de Corse sont convoqués le dimanche 8 août pour procéder à l'élection de l'assemblée régionale instituée par la loi du 2 mars 1982.

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION

M. Barre : le gouvernement n'est pas crédible

M. Raymond Barre, qui était, vendredi 18 juin, l'invité du journal de 13 heures de TF 1, a notamment déclaré, à propos du programme d'action du gouvernement : *« Je me réjouis que le gouvernement se soit maintenant rendu compte qu'il fallait lutter contre l'inflation. Quant aux méthodes utilisées, c'est autre chose. (...) Les procédures de contrôle ou de blocage sont des procédures inefficaces si un certain nombre d'autres conditions ne sont pas remplies, c'est-à-dire si l'on ne tient pas le budget. Ce qui est à l'origine des grandes difficultés auxquelles se heurte l'actuel gouvernement, c'est qu'il a eu une politique budgétaire et une politique de sécurité sociale inconsidérées. (...).*

Aujourd'hui le gouvernement se trouve contraint de changer totalement de politique. Il dit qu'il ne change pas de politique, mais il n'est pas crédible. (...) Parce qu'un gouvernement qui a à son actif deux dévaluations en neuf mois ne peut pas dire que les deux dévaluations, c'est l'héritage du passé. Cela devient hilarant. Un gouvernement qui a de surcroît liquidé les trois quarts des réserves de la France en un an (...), qui va faire une politique qui atteint le pouvoir d'achat des Français alors que, quand j'étais au gouvernement, les critiques les plus véhémentes s'exprimaient même quand le pouvoir d'achat était maintenu, sous prétexte qu'il ne fallait pas faire cette politique antisociale ! Comment voulez-vous que les gens puissent croire que la nouvelle politique engagée sera menée à son terme ? C'est la différence entre le discours et l'action, c'est le problème de crédibilité. (...)

» Je ne condamne pas la dévaluation. Qu'on le veuille ou non, il fallait la faire. Le gouvernement y était d'ailleurs acculé. Ce que je regrette, c'est qu'il ne l'ait pas préparée. Le spectacle que nous avons aujourd'hui n'est pas très encourageant. Nous ne savons pas, plusieurs jours après la décision, quel sera le plan d'accompagnement. Je reconnais que cela peut jeter quelque doute sur la capacité, sinon la compétence, de ceux qui sont en charge des affaires (...) ».

● *L'hebdomadaire « l'Economie »* du 21 juin publie un sondage de l'IFRES, réalisé entre le 14 et le 16 juin, auprès d'un échantillon national représentatif de mille personnes, selon lequel 60 % des personnes interrogées désapprouvent la politique du gouvernement en matière de défense du franc ainsi que sa politique fiscale. 56 % des personnes interrogées désapprouvent aussi l'action gouvernementale dans le domaine de l'emploi et dans celui de la lutte contre la hausse des prix.

Le Monde

société

MÉDECINE ET DROITS DE L'HOMME

A la veille de l'ouverture du congrès mondial de cardiologie, qui a lieu à Moscou du 20 au 26 juin, sept cent cinquante cardiologues français — sur mille huit cents — ont signé une pétition dans laquelle ils expriment leur refus de s'associer à une telle manifestation, notamment en raison des événements en Pologne et en Afghanistan.

Amnesty International de son côté fera remettre au président du congrès, le professeur Chazov, une lettre de Thomas Hammarberg, secrétaire général de l'organisation, dans laquelle il lui demande d'intervenir pour la libération immédiate de neuf prisonniers d'opinion atteints de cardiopathies graves. Il s'agit de : docteur Eduardo Llosa, Argentine ; Gaspard Mouen, Cameroun ; docteur Simon Bedaya Ngaro, Centrafrique ; Kang Woo Kyu, Corée du Sud ; Abraham Serfaty, Maroc ; Miroslaw Krupinski, Pologne ; Anatoly Chtcharansky, U.R.S.S. ; Alberto Altesor Gonzalez, Uruguay ; docteur Franjo Tudjman, Yougoslavie.

Le professeur Vernant expose ci-dessous les raisons qui motivent son refus, et celui de ses collègues, de se rendre à Moscou.

Libres opinions

Pourquoi je ne vais pas à Moscou

par le professeur PIERRE VERNANT (*)

LE neuvième congrès mondial de cardiologie a lieu à Moscou, *du 20 au 26 juin. Une vingtaine de cardiologues français* ont décidé de lancer un mouvement de non-participation à ce congrès. Cet appel au boycottage avait recueilli, *mi-juin, sept cent* cinquante signatures, chiffre considérable puisque plus d'un tiers des cardiologues français se sont donné la peine de soutenir cette décision et cette *motion (1).*

Il me paraît nécessaire de répondre aux rares objections qui se sont élevées contre cette initiative.

● *Première objection :* Votre action est *juste mais dérisoire.* Vous n'espérez quand même pas infléchir la politique de l'U.R.S.S. vis-à-vis du problème polonais !

Certes, nous n'avons pas cette prétention pas plus que nous n'avons celle de permettre à quelques opposants de sortir d'hôpitaux psychiatriques. Mais si des mouvements *du même type se multiplient* dans tous les pays dans tous le domaines, avec persévérance, entêtement, opiniâtreté, on peut espérer que la somme de ces poussées *infimes finira par ébranler* les lourdes machines de l'oppression et de la répression dans toutes les régions du monde où les droits de l'homme sont menacés. Même si une action *individuelle paraît sans portée,* il faut l'engager, car des millions de coups d'épée dans l'eau pourront peut-être soulever des vagues dans le lac paisible des *bonnes consciences endormies.*

● *Deuxième objection :* Il *ne* faut pas mélanger les genres. La médecine est une chose, la politique en est une autre. Une réunion de cardiologues peut se tenir en quelque pays que ce soit sans que cela implique que les individus qui y assistent apportent leur caution à la politique dudit pays.

Cet argument n'est pas *nouveau* et *je pense qu'il déshonore* la médecine : le médecin qui est amené à réanimer un homme torturé pour pouvoir le confier à nouveau à ses tortionnaires, le *psychiatre qui est amené à faire interner* un opposant politique sous prétexte de schizophrénie, ne sont-ils pas impliqués dans une action politique ? N'ont-ils pas le devoir de *la dénoncer ?* Ceux qui, en d'autres pays, en ont connaissance, n'ont-ils pas le devoir de s'élever, par tous les moyens dont ils disposent, contre cette utilisation de *la médecine ? La médecine n'est jamais indépendante* du pouvoir politique et si, par malheur, elle nourrit cette illusion, elle risque de se perdre. Aussi le médecin doit-il dénoncer toutes les *perversions de l'exercice de sa profession* où que ce soit dans le monde.

J'entends certains ajouter : *« Mais le lieu de ce congrès a été décidé il y a plusieurs années par les représentants officiels de la cardiologie mondiale et il n'est plus possible de revenir en arrière. » Je pourrais répondre que, personnellement, je ne* me sens pas engagé par cette décision pas plus que l'immense majorité des cardiologues français. Mais je préfère constater que, lorsque la décision a été prise, les événements d'Afghanistan et de Pologne n'avaient pas encore eu lieu. Bien sûr, il y avait eu Budapest et Prague... C'était déjà loin et la mémoire est courte. Mais il n'est jamais trop tard pour se réveiller.

● *Troisième objection :* Si la cardiologie française est absente, elle seule en pâtira. Il n'est pas impossible, en effet, que la France risque de perdre une vice-présidence à la Société internationale de cardiologie. Mais a-t-on pensé à ce qu'elle gagnerait, en compensation, d'estime *et* d'amitié dans *le monde ?*

● *Quatrième objection, enfin : Vous regroupez dans votre appel* des gens de gauche, de droite et du centre dont les motivations sont bien différentes.

Eh bien ! tant mieux si, pour dénoncer l'intolérance, le dogmatisme et les atteintes aux libertés, des consciences de gauche et *de droite peuvent se retrouver et dépasser pour une fois leurs* antagonismes.

Quelques médecins communistes m'ont dit partager l'analyse de leur parti et faire confiance à l'U.R.S.S. pour laisser les Polonais régler eux-mêmes leurs problèmes. Ils vont donc à Moscou. Seule cette objection me paraît valable, car elle témoigne d'une parfaite logique à partir d'une analyse qui n'est, certes, pas la mienne.

(*) Professeur de clinique cardiologique (Créteil).

(1) *« Le congrès mondial de cardiologie a lieu cette année à Moscou. Dans les circonstances actuelles, il nous paraît inopportun d'y participer. On dit parfois que la politique ne doit pas interférer avec la médecine. Nous pensons que les libertés forment un tout, qu'il s'agisse d'art, de science ou de littérature et qu'il faut les défendre dans toutes les parties du monde où elles sont menacées »* (*le Monde* du 20 mai).

SCIENCES

● *La cadence de production du lanceur Ariane* passera à sept ou *huit exemplaires par an en 1985,* contre cinq actuellement. La société Arianespace, qui *commercialise,* fait construire et lance la fusée européenne, a annoncé cette décision dans un communiqué publié vendredi 18 juin, en la *motivant* par le succès commercial d'Ariane : à la fin 1986, *trente-cinq satellites* auront été lancés par Ariane, et pour treize autres une réservation reste à confirmer. La décision s'appuie sur la construction en cours de la base guyanaise de Kourou d'un second pas de tir, opérationnel en 1985, qui *permettra d'augmenter* les cadences de lancement. Elle apparaît aussi comme une réponse à l'annonce récente par la NASA d'un doublement du prix des missions *de la navette* spatiale au 1er octobre 1985.

ÉDUCATION

L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES RÉGIONALES

Pour empêcher le Breton de mourir

Diwan, face à la mer...

De notre envoyée spéciale

Brest. — *« Ar marc'h, Ar pimoc'h, Ar gavrig » (le cheval, le porc, la chèvre »),* s'esclamait la petite troupe au teint déjà doré, accroupie devant l'écran où défilaient des diapositives. Et de hennir, grogner, *bêler tout en répondant aux questions* de Christina, l'institutrice. Les aventures du petit chien terminées, Annaïg, Ronan, Yann et les autres s'en furent décrocher des porte-*manteaux,* arcs en bois et pelles de plastique, avant de se ruer dans la cour de récréation.

La première école Diwan (le « germe ») est née, il y a cinq ans, à *Portsall (Finistère),* dans le grand bâtiment qui flanque l'église, face à la mer, où se dandinent les bateaux de pêche. Depuis, dix-sept autres maternelles et deux classes primaires *ont ouvert leurs portes.*

Diwan est né d'une volonté quasi « politique » : empêcher le breton de *mourir* afin de sauver l'identité culturelle de la région. Il y avait, *au début du siècle, plus d'un million* de bretonnants. Il reste aujourd'hui cinq cent mille *« rescapés ».* On *parle breton dans les ports et sur* les bateaux, dans les villages, sur les chantiers dans la Basse-Bretagne. On le parle spontanément à soixante-dix ans ; on le comprend et on le parle *plus ou moins* régulièrement à cinquante ; on l'a entendu parler à vingt ans.

Si le breton ne s'apprend plus au bureau, mais à l'école, encore faudrait-il, soulignent les nombreuses associations *qui militent pour* le maintien de la langue, que les pouvoirs publics lui en donnent les moyens. En 1981, cinq mille trois cents enfants ont suivi des cours de breton *alors qu'on avait* recensé trente mille volontaires en 1978.

Les associations se sont donc donné *pour tâche « de pallier les carences du ministre de l'éducation nationale ».* Diwan est financée par des *milliers* de Bretons qui envoient plus ou moins régulièrement des fonds, mais surtout par des kermesses et des festou-noz. Les parents d'élèves d'une école de Rennes ont orga-*nisé des cours avec un professeur* volontaire et leur initiative, soutenue par la mairie, a fait tache d'huile.

Diwan organise ce samedi 19 juin une manifestation à Quimper. De nombreux partis et mouvements lui *apportent leur soutien. L'association* demande son intégration à l'éducation nationale

Le breton est une langue *orale,* c'est dire qu'il existe autant de manières de parler breton que de « pays ». En revanche, l'apprentissage scolaire de la langue aboutit à une unification qui ne plaît pas à *tout le monde.* Les bretonnants de naissance accusent volontiers les *nouveaux de parler une langue* « chimique », « intellectuelle » parce que codifiée et écrite. *« A Cléder* (Finistère) *les « vieux » étaient tout d'abord furieux car les enfants ne parlaient pas le même breton qu'eux »,* affirme un parent d'élèves. *« Nous ne nous battons ni pour un accent ni pour l'orthographe, mais pour la survie de la langue régionale même si elle est vulgarisée. Une langue est faite pour communiquer, l'important est que nous parvenions à nous comprendre. »*

Mais chacun reconnaît, de Morlaix à Saint-Brieuc et de Vannes à Lo-*rient qu'il est impossible de revenir* à la situation du XIXe siècle où le breton était la langue unique des habitants de la Basse-Bretagne. Dès lors, pourquoi vouloir le sauver ? *« Je parle ma langue avec les clients de mon âge et cela me fait plaisir,* affirme un artisan finistérien, *mais mes enfants parlent français, leur génération également. A quoi bon leur enseigner le breton ? Le breton est une langue qu'on apprend désormais dans les écoles et les universités, mais on ne le parlera plus bientôt. Il devient une langue morte »,* remarque M. Michel Bohuon, *délégué régional du ministère de la* culture. Mais les défenseurs de la langue ont d'autres arguments : *« Notre civilisation veut que les enfants parlent plusieurs langues,* affirme le vice-président des écoles Diwan. *L'anglais, par exemple, est indispensable aujourd'hui. Pourquoi les enfants bretons ne continueraient-ils pas à parler la langue de leurs ancêtres ? »*

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

Non au ghetto

Depuis qu'un « régionaliste » est ministre de l'éducation nationale (M. Alain Savary a été président du conseil régional de la région Midi-Pyrénées et s'intéresse de très près aux destinées de la ville de Toulouse), les militants de l'identité culturelle locale avaient repris espoir : nul doute que les socialistes qui, dans l'opposition, revendiquaient le « pouvoir régional » feraient place aux langues et à la culture régionales même dans une éducation redevenue nationale.

Le programme d'actions annoncé par M. Savary répond en partie à leur demande : l'éducation nationale prend en compte les particularismes locaux et les intègre dans l'enseignement. De la maternelle à l'université les cultures régionales auront droit de cité avec un « véritable statut ». C'est là répondre au vœu de ceux qui, telle la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente (1), souhaitent « un avenir pour les différences ».

Mais si on sait au ministère « écouter la différence » et l'intégrer dans les programmes de l'éducation nationale, on se refuse à l'institutionnaliser. Il n'est pas question, par exemple, de créer une licence d'études basques ou une maîtrise de langue bretonne, comme l'ont réclamé certains. On veut bien donner sa chance à la culture régionale et assurer « la survie de notre patrimoine » mais en se fondant sur « la demande réellement exprimée », comme l'a précisé M. Savary, et en faisant appel aux volontaires.

On ne créera donc pas de nouveaux corps enseignants spécialisés qui, selon le ministère, marginaliseraient encore les cultures régionales au lieu de les diffuser dans le réseau éducatif. Il n'est pas question, non plus, de confier « à quiconque le soin de construire, de dispenser et de sanctionner ces enseignements ». Autrement dit le ministère refuse de prendre à sa charge les écoles associatives dispensant un enseignement en langue régionale comme les « ikastolak » (langue basque) ou les établissements de l'association « diwan » (langue bretonne). Mécontents des projets gouvernementaux, leurs responsables ont manifesté à plusieurs reprises à Bayonne et à Rennes. M. Savary vient de leur dire non très nettement. Oui au respect des particularismes régionaux. Non au ghetto. C'est la position du ministère à l'égard de tout l'enseignement privé.

ROGER CANS.

(1) La Ligue a organisé des rencontres sur ce thème à Montpellier, en février dernier ; elle a publié, d'autre part, un ouvrage collectif, *« Langues dominantes, langues dominées »,* dans la collection des Cahiers de l'éducation permanente (Édilig, 3, rue Récamier, 75431 Paris Cedex 07).

● *Skol vreizh (l'école bretonne)* organise un stage de langue bretonne du 29 août au 3 septembre à l'île de Batz (Finistère). Cette session qui se déroule dans une auberge de jeunesse comprend trois niveaux : débutant, perfectionnement et approfondissement. Prix : 380 francs. Pour les renseignements et inscriptions s'adresser à Ar Falz, 6, rue Longue à Morlaix. Téléphone (98) 62-17-20. — *(Corresp.)*

● *Manifestation basque à Bayonne.* — Environ soixante membres de Seaska, association qui fédère les écoles en langue basque, ont occupé le hall de l'hôtel des impôts de Bayonne, vendredi 18 juin durant deux heures, avant d'être évacués par les forces de police. Les manifestants ont demandé au directeur des impôts d'intervenir auprès du recteur de l'académie de Bordeaux pour qu'il avance la réunion de concertation sur les Ikastolas (écoles en langue basque), prévue pour le 1er juillet. D'autre part, quatre militants de Seaska observent une grève de la faim dans la cathédrale de Bayonne depuis le 1er juin pour obtenir la prise en charge financière des Ikastolas.

RELIGION

En mal d'espoir

(Suite de la première page.)

Cette crise se traduit par des interrogations suicidaires, un *narcissisme mortifère,* des doutes qui portent à la fois sur son identité et sur sa mission, une *recherche maladive* des responsabilités, une obstination à dénoncer et à trouver des *coupables. Cette analyse n'exclut pas* la prise en considération de faits aussi tangibles que la révolution islamique ou les événements de Pologne, que Gérard Defois connaît bien *pour avoir été l'hôte de l'épiscopat* polonais, mais il s'attache à en déchiffrer la signification plus qu'à en *décrire* le déroulement.

En Occident, nous vivons dans ce que Gérard Defois appelle une ker-*messe* idéologique qui met sur le même plan toutes les croyances et aboutit à un *relativisme* généralisé. Mais, comme il est difficile pour une société de s'accommoder *de l'instabilité agnostique,* elles oscillent entre le monolithisme idéologique et le *fractionnement libéral.*

Gérard Defois dénonce également les erreurs ou les insuffisances du *marxisme et du libéralisme. On* ne s'étonnera guère de le voir critiquer le premier : on sera sans doute *plus surpris de l'entendre mettre* en cause le second. Il ne craint pas d'écrire que le procès entre l'Eglise et le libéralisme est le plus constant et le plus radical. La chose mérite qu'on s'y arrête. Est-ce à dire que Gérard Defois rouvre la vieille querelle du catho-*licisme* intransigeant contre *la* liberté ? En fait, sa critique se fonde sur de tout autres attendus. *Ce qu'il reproche au libéralisme,* c'est de ne pas prendre en compte les conséquences sociales des choix *économiques comme de ne pas* s'interroger sur les implications éthiques des progrès historiques : *et de citer* à l'appui quelques exemples de cet aveuglement à propos des manipulations génétiques ou de l'irruption du logiciel dans nos sociétés. La querelle révèle indirectement l'ambiguïté de l'appellation et souligne l'*ambivalence* de la doctrine elle-même : ne désigne-t-elle pas aussi bien la revendication des droits de l'homme que l'économie de marché ? Selon qu'il vise la dimension économique ou l'instauration des libertés essentielles, le libéralisme n'appelle-t-il pas des jugements fort différents ? *C'est parce que jadis l'Eglise ne* sut pas discerner entre ces formes qu'elle le condamna globalement, *au risque de paraître prendre position* contre quelques-unes des aspirations les plus légitimes et les plus conformes à une anthropologie chrétienne.

Gérard Defois ne *réserve pas* ses sévérités aux seules idéologies non chrétiennes : c'est peut-être même *sur le comportement des chrétiens* que son analyse est la plus critique. Il décrit les silences et les absences, les doutes et les rejets qui nourrissent leur conscience *malheureuse et les paralysent trop souvent.* Il se désole de les voir s'interroger sur leur identité, *se demander s'ils ont encore un rôle à jouer.* Gérard Defois est convaincu que les Eglises ont une fonction sociale, que l'heure est venue pour elles d'en prendre conscience et de l'exercer.

Religion et société

Quel peut donc être, quel doit être ce rôle dans une société sécu-*larisées où les valeurs qu'elles professent* n'ont plus cours officiel et où les représentations morales qui ont si longtemps accompagné leur enseignement ne sont plus admises sans conteste ? *Pour le secrétaire* général de l'épiscopat, les Eglises ont une mission propre, de nature *prophétique : A elles d'être les guetteurs de l'avenir,* de créer un espace libre et responsable aussi distinct des *sociétés qui reposent sur* la force que de celles qui sont fondées sur la marchandise. Les chrétiens *doivent réconcilier les deux* éthiques que distingue Max Weber, l'éthique de conviction et celle de responsabilité. L'*identité chrétienne* doit pouvoir déployer concrètement dans la vie de nos cités les conséquences sociales des exigences évangéliques. Pour ce, les chrétiens doivent « faire corps ». Gérard Defois réaffirme l'exigence de visibilité qui définissait une des lignes *de force de son rapport de Lourdes.*

Je gage que ces affirmations seront, avec la critique de l'idéologie libérale, la part la plus discutée de ses propositions. On ne manquera pas d'y voir un retour à une conception traditionnelle : n'est-ce pas *une invitation à restaurer* l'ordre moral, et la négation des efforts poursuivis avec persé-*vérance depuis un demi-siècle* par les catholiques de France pour dégager la foi de toutes les implications humaines, trop humaines ? A le bien lire, ce que propose *Gérard Defois* est tout différent et ne procède d'aucune nostalgie d'un ordre ancien. Mais il ne prend pas *son parti du statu quo dans le vide,* d'un effacement progressif de toute influence chrétienne sur la vie du corps social, d'une éventuelle réduction à l'insignifiance de la présence *des Eglises tant dans les rapports* sociaux que dans les relations *entre* les peuples. Le moment est venu, après le temps de la confusion de la religion et de la société, *après celui de leur dissociation,* d'instaurer des relations d'un troisième type adaptées à une société *qui a grandi après la sécularisation.*

Toute possibilité de confondre l'orientation ainsi esquissée avec une résurgence de l'intégrisme traditionnel est du reste anéantie par les *propositions précises* qui forment le contenu de la dernière partie. Elle dessine quelques axes qui *exprimeraient* de façon concrète et immédiatement perceptible à tous *la mission prophétique* des Eglises et la volonté des chrétiens de rompre avec les errements du passé : *les conservateurs n'y trouveront* guère leur compte. Opposer la miséricorde et la compassion à la logique *de la répression ; substituer* à une société articulée sur l'égoïsme des individus et organisée bureaucratiquement une société fondée autour de la réalité familiale ; *concevoir* un autre système de *défense* que celui *qui s'en remet* à l'escalade des armements ; apaiser *la soif de sécurité* sans pour autant s'engager dans un processus de coercition ; exorciser le *prurit de culpabilité* de nos sociétés, satisfaire le profond désir de participer tout en fondant une *autorité acceptée ;* favoriser la communication sans entraves. Par-dessus tout ouvrir sur l'universel. A cet égard les Eglises ont à la fois une *mission* et une *expérience.*

Une mission ? Elles portent au cœur d'elles-mêmes une exigence qui les pousse à dépasser tous les cloisonnements *et elles ne sauraient,* sans se renier ni *trahir* leur mission, se satisfaire des limitations. Une *expérience ?* Le catholicisme en particulier est en train de vivre une *mutation accélérée* avec le déplacement de son centre de gravité vers d'autres continents *que* l'Europe. A cet égard le *livre* laisse le lecteur perplexe : il énonce simultanément deux affirmations apparemment contraires et sans résoudre leur contradiction. D'une part, on *l'a vu, la réflexion de Gérard Defois* trouve son point de départ dans cette petite partie du globe que l'histoire a si longtemps *identifiée* à la civilisation chrétienne ; il raisonne pour ce continent ; c'est son mal qui retient son attention et qu'il cherche à *guérir. Il rappelle* aux *Européens les devoirs qui découlent* pour eux de l'osmose entre le christianisme et l'Occident. Mais il les invite aussi à dépasser les étroitesses d'un espace géographique, à *accepter les autres cultures.* Les deux attitudes se réconcilient sans doute dans le futur.

Il ne manquera pas de lecteurs pour taxer ces propositions d'utopie. Gérard Defois ne récuserait pas l'appréciation ni l'expression. L'espoir qu'il propose est bien d'inverser le sens des pesanteurs qui nous acculent à la fatalité. La *foi en Dieu* a une fonction sociale, publique, politique même : celle de créer les conditions d'un savoir-vivre dans l'amour. Cette acceptation de la *dimension utopique* comme l'expression de l'adhésion à la Révélation rejoint l'affirmation de Paul VI *définissant l'imagination utopique* comme une des composantes spécifiques de la réflexion du chrétien *sur la société. C'est bien là une* manière neuve de concevoir le rôle de l'Eglise et des chrétiens dans le *monde et non pas une résurgence* de la vieille prétention cléricale à régenter la société.

RENÉ RÉMOND.

★ Gérard Defois, *l'Occident en mal d'espoir,* Fayard, 261 p., 65 F.

JUSTICE

LE GARDE DES SCEAUX
EN VISITE CHEZ LES ÉLÈVES GARDIENS DE PRISON

M. Badinter et l'harmonie judiciaire

Si M. Robert Badinter, ministre de la justice, n'a pas fait un « tabac », vendredi 18 juin, devant une promotion d'élèves gardiens de prison, ce fut loin d'être un « four ». Le garde des sceaux a su faire la preuve qu'il ne les prend pas pour de futurs « éboueurs de la société », comme l'a récemment prétendu le secrétaire général du syndicat Force ouvrière, majoritaire. Son discours fut clair et courageux — pourquoi ne pas le dire ? Un discours qui a eu le mérite de révéler un ministre de la justice tour à tour plus politique qu'on ne le dit, plus juriste et porteur de grandes idées que jamais, et, enfin, sensible — comme on le soupçonne à l'occasion.

Politique ? Oui ! C'est-à-dire aussi peu bonimenteur qu'un professeur de droit... M. Badinter n'a pas promis de lendemains qui chantent. Il a rappelé la « *période de grandes difficultés économiques* » et cette autre réalité : « *En vérité, l'institution judiciaire tout entière est pauvre.* » Dès lors, s'il a égrené les mesures prises en faveur des surveillants de prison depuis le 10 mai 1981 (nouveaux avantages sociaux, augmentation de certaines primes, etc.), le garde des sceaux n'a pas caché l'exigence de la « *rigueur* ». « *Vous devez peser strictement ce qui peut être fait* », a déclaré le ministre, laissant clairement comprendre qu'il ne fallait pas trop attendre sur le plan financier. La « dignité » de cette profession est ailleurs, a-t-il insisté.

M. Badinter a précisé sa pensée. Cette dignité réside dans leur mission républicaine : surveiller, éduquer, réinsérer. Et comme les gardiens de prison ne doivent pas être les marginaux de l'institution judiciaire, le garde des sceaux a brièvement évoqué la place qui sera faite aux membres de l'administration pénitentiaire au sein des futurs tribunaux de l'application des peines, la possibilité d'accès plus aisée à la magistrature et, enfin, l'obligation pour les magistrats en formation de devenir « matons » lors d'un stage. Oui, M. Badinter rêve d'une justice juste et d'une juste harmonie du monde judiciaire. Surveillants, magistrats, greffiers et avocats, tous doivent être saisis par la « *grandeur de la mission judiciaire* » ! Il y a parfois du visionnaire volontariste chez M. Badinter.

Ce dessein d'équité, ce souci de justice et cette certitude d'œuvrer au mieux pour l'intérêt commun rendent le garde des sceaux extrêmement sensible aux critiques. Ainsi le « *malaise* », les « *inquiétudes* », les « *soupçons* » du personnel pénitentiaire l'ont-ils ému. De même le malentendu qui fit qu'une rencontre entre les représentants syndicaux — en retard — et le ministre n'eut pas lieu le 5 mai : certains affirmèrent que M. Badinter « *préférait s'occuper des pédés* », parce qu'il avait dû se rendre au Sénat pour la discussion de l'article 331 du code qui incrimine l'acte d'homosexualité avec des mineurs âgés de quinze à dix-huit ans.

Cette mauvaise foi irrite le le garde des sceaux qui ne peut le cacher. Une manifestation des surveillants devant la chancellerie lui a déplu, tout comme les « *porteurs de pancartes* » déplaisaient à M. Raymond Barre. Le fait que les manifestants s'en soient pris, entre autres, aux avocats, l'a heurté. Cette sensibilité d'écorché vif n'est pas d'un homme politique ordinaire. Mais peut-on affubler M. Badinter de cet épithète ?

LAURENT GREILSAMER.

ADMISSIONS A L'ÉCOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE

● PREMIER CONCOURS

Mmes et MM. Dominique Lavau, Maria-Virginia Melgar, Marc Sauvage, Anne-Marie Grivel, Catherine Beneix, Sonia Del-Arco-Salcedo, Bénédicte Farthouat, Frédéric Desportes, Thérèse Brunisso, Thierry Monge, Patrick Sassoust, Florence Grangette, Renée-Michèle Ott, Didier Safar, Ysabel Foulletier, Jean-François Dumont, Patrick Chanay, Véronique Pouchard, Didier Paris, Anne Pauly, Françoise Fournier, Brigitte Lers, Daniel Fallot, Denis Vanbremeersch, Odette Bouvier, Michèle Ganascia, Olivier Douvreleur, Gérard Launoy, Nadine Perrin, Thierry Perrot, Jean-Louis Croizier, Anne Beauvois, Brigitte Delapierregrosse, Martine Zylberman, Philippe Theureys, Marc Pletton, Clotilde Maugendre, Philippe Cavalerie, Marie-Hélène Guilguet, Marie-Antoinette Colas, Olivier Brue, Fabrice Rives, Martine Dournes Laurent Bidault, Pascal Chauvin, Pascal Guichard, Godefroy du Mesnil du Buisson, Nathalie Pennacchio.

Mmes et MM. Elisabeth Goury, Raoul Deslandes, Jean-Marie Charpier, Danièle Mirabel, Marie-Lorraine Pegueux, Marie-Thérèse Gillbert, Muriel Josie, Jean-Yves Gouetfon, Vincent Le Pannerer, Dominique Dourthe, Vincent Feron, Marie-Sophie Richard, Hélène Boutet, Sylvie Michel, Pierre Cellard, Marc Plum, Anne Puig, Françoise Pirsch, Catherine Barbotin, Fabienne Martin, Béatrice Del Volgo, Joëlle Porsche, Marie-José Miceli, Georges Dobrouchkess, Agnès Lazard, Brigitte Thierry, Sabine Saillet, Sylvie Detriche, Muriel Guenst, Marie-Agnès Michel, Catherine Cotteret, Thierry Hanouet, Marie-Odile Degreile, Marie-Hélène Canut, Marie-Brigitte Premont, Christian Vennetier, Brigitte Azogui, Myriam Bouzat, Jean-François Varaldi, Philippe Poitrineau, Francis Sottet, Christiane Vitani, André Angibaud, Pascale Belin, Pierre-Yves Calais, Catherine Monnet, Frédéric Clot, Laure Bourrel, Annie Antoine, Martine Charlon, Catherine Schneider, Eric Bedos, Marie-Pierre Porchy.

● SECOND CONCOURS

Mmes et MM. Hubert Chopin, Thérèse Peret, Jean-François Gracie-Plande, Daniel Delegoce, Fabrice Augey, Jacques Dallest, Cécile Hartmann, Alain Durand, Hubert Bailly, Michel Baret, Marie-Hélène Vincent, Johanne Lance, Jean-Luc Poisot, Armand Riberolles, Gilles Fournier, Hubert de Boodelièvre, Jean-François Tritschler, Henri Cabrol, Michel Bonneau.

● *Un délégué syndical C.F.D.T. condamné pour saccage de locaux de la C.S.L.* — La trentième chambre correctionnelle de Paris a condamné, le 17 juin, à deux mois d'emprisonnement avec sursis, 3 000 francs d'amende et 31 000 francs de dommages-intérêts, M. Patrick Gouvry, vingt-huit ans, délégué C.F.D.T. de la Société générale. Dans la nuit du 10 au 11 mars, M. Gouvry, aidé par des camarades dont il n'a pas révélé l'identité, avait saccagé les bureaux affectés à la confédération des syndicats libres (C.S.L.) par la société, dans son immeuble de la rue Caumartin, à Paris (9e).

Le maire d'Aix-les-Bains a comparu devant le tribunal correctionnel

De notre envoyé spécial

Chambéry. — Le faux gorgonzola aixois avait subitement pris vendredi 18 juin, devant le tribunal correctionnel de Chambéry, l'odeur âcre des eaux sulfureuses de la station thermale d'Aix-les-Bains. Le maire de la ville, M. André Grosjean, cinquante-six ans, vice-président (R.P.R.) du conseil général de la Savoie, bardé de titres et d'honneurs dus à ses fonctions électives, tentait d'expliquer à la barre qu'il n'était pour rien dans l'écoulement d'un vulgaire fromage à pâte persillée emballé dans des cartons et des papiers frappés du nom du célèbre fromage italien.

Depuis cinq ans, probablement beaucoup plus, la société dont il est l'actionnaire majoritaire, mais où il n'occupe qu'une fonction de directeur technique — avec un salaire, toutefois, nettement plus élevé que celui du P.-D.G. — mettait sur le marché ces « faux gorgonzolas ». Si l'on se réfère au nombre de cartons achetés entre avril 1976 et février 1979 pour les écouler — quinze mille, — la fraude pourrait porter sur 78 tonnes de pâte. Mais les 7 200 mètres carrés de papier à emballage acquis pendant la même période correspondent à 304 tonnes de fromage. Toutefois, les magistrats instructeurs successifs n'ont pris en compte que 5,8 tonnes de faux gorgonzola.

C'est en janvier 1979 que les inspecteurs des fraudes devaient flairer le manège. Pour tenter de leur prouver l'origine de ses gorgonzolas, le maire d'Aix-les-Bains obtient d'un grossiste parisien qu'il lui délivre deux factures de complaisance. Armé de celles-ci et fort de son autorité, il brandira ces documents quelques jours plus tard devant les fonctionnaires de la répression des fraudes.

Devant les juges, M. Grosjean, poursuivi pour usage de faux, publicité mensongère et tromperie sur la marchandise, s'étonne, nie et affirme : « *On veut me nuire.* »

Le président, M. Max Prost, tend alors deux lettres au prévenu dans lesquelles il s'affublait du titre de P.-D.G. et qui prouvent les véritables fonctions qu'il occupait dans l'entreprise.

« *Votre responsabilité*, dira le procureur de la République, *est beaucoup plus engagée que celle des deux P.-D.G.* », l'ancien et le nouveau, qui sont également inculpés.

L'irrésistible ascension du marchand de fromage aixois, qui est l'un des plus gros collecteurs de lait de la Savoie, s'est peut-être achevée vendredi devant le tribunal correctionnel de Chambéry. Maire d'Aix-les-Bains depuis 1969, conseiller général depuis une quinzaine d'années, vice-président de l'assemblée départementale depuis les dernières élections cantonales, M. Grosjean écrivait en juin 1981, alors que s'élevaient des rumeurs le concernant à propos d'une évasion de capitaux vers un pays étranger entre les deux tours de l'élection présidentielle, ainsi que d'une affaire de fraude à l'exportation grâce à un trafic de camions entre la France et l'Italie : « *Il n'y a que l'explication et la clarté qui peuvent vaincre la calomnie.* »

Jugement rendu le 25 juin.

CLAUDE FRANCILLON.

CARNET

Naissances

— Patricia et Philippe ABELIN ont la joie d'annoncer la naissance de

Claire,

le 15 mai 1982.
Friedrich-Ebert Strasse 61,
5300 Bonn 2.

Décès

— Le baron et la baronne Jean-Bernard d'Astier de la Vigerie,
M. et Mme Claude Blancpain,
Le colonel et Mme Jobelot,
Le lieutenant-colonel et Mme Pierre Rondeau,
Sophie d'Astier de la Vigerie,
M. et Mme François Blancpain et leurs enfants,
Marie-Claude Blancpain,
Nicole Jobelot,
Le colonel et Mme Michel Jobelot et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Jobelot et leurs enfants,
M. et Mme François Jobelot et leurs enfants,
M. et Mme Patrick Jobelot et leurs enfants,
M. et Mme Michel Jamet et leurs enfants,
Henri et Didier Jobelot,
M. et Mme Arnaud Maspétiol et leurs enfants,
M. et Mme Jérôme Trollet et leurs enfants,
Le lieutenant de vaisseau et Mme Bertrand Rondeau et leurs enfants,
Jean-Bernard et Emmanuel Rondeau,
M. René Vivé,
ont l'honneur de faire part du décès de la

Baronne
Henri d'ASTIER de la VIGERIE,

médaille militaire,
croix de guerre,
médaille de la Résistance,

leur mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère et sœur.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Sulpice (place Saint-Sulpice, Paris-6e), le mardi 22 juin 1982, à 8 h. 30.
L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.
Ni fleurs ni couronnes.

[Agée de quatre-vingt-six ans, Mme d'Astier de la Vigerie fut étroitement associée aux activités politiques et militaires de son mari, Henri d'Astier de la Vigerie, compagnon de la Libération, fondateur du réseau de la France libre « Orion », qui joua un rôle important dans la préparation du débarquement en Afrique du Nord au début du mois de novembre 1942.]

— M. et Mme Jean-Claude Besson, ses parents,
Véronique et Philippe Besson, ses frère et sœur,
Mme Germaine Besson, sa grand-mère,
Ses oncles, tantes, cousins et cousines,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Bruno BESSON,

élève
de l'Ecole normale supérieure
de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine),

survenu le 17 juin 1982, dans sa vingt-troisième année.
Priez pour lui.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

La levée de corps aura lieu à l'amphithéâtre de l'hôpital Tenon (3, rue Belgrand, Paris-20e), le mardi 22 juin, à 10 heures.
La cérémonie religieuse sera célébrée le même jour, à 14 h. 30, en l'église Saint-Martin-de-Chauny (Aisne).
L'inhumation se fera le même jour, à 17 h. 30, au cimetière communal de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), dans la sépulture de famille.
Ni fleurs ni couronnes, mais des dons à la Fondation pour la lutte contre le cancer.

26, avenue Jean-Jaurès,
02300 Chauny.

— Aix-les-Bains, Saint-Martin-de-Vaulserre, Saint-Martin-d'Uriage, Marseille, Paris.

Mme Georges Billon,
Ses enfants et petits-enfants,
Le colonel et Mme Pierre Vayron,
ont le regret de faire part du décès de

M. Georges BILLON,

survenu à l'âge de soixante et onze ans.
La cérémonie religieuse a lieu ce jour, samedi 19 juin 1982, à 16 h. 30, en l'église Saint-Martin de Vaulserre (corps déposé).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Nous apprenons la mort du sculpteur

Jean-René CARRIÈRE,

survenue à Paris, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

[Fils du peintre Eugène Carrière, le maître du dix-neuvième siècle, Jean-René Carrière était né à Paris, où il a étudié, puis enseigné la sculpture selon la tradition de l'Ecole des beaux-arts. Il exposait bustes et statues dans les salons parisiens. On lui doit aussi plusieurs monuments.]

— Mme De Boer, sa sœur,
Et les amis de

Claire GONON-DEMARTRES,

journaliste,
chroniqueuse judiciaire,

nous prient d'annoncer son décès, survenu le 17 juin 1982.
Les obsèques auront lieu le lundi 21 juin 1982, au cimetière de Montrouge, à 9 h. 45.
Rendez-vous porte principale.
8, rue Gustave-Lebon,
75014 Paris.

[Décédée à quatre-vingt-treize ans, Mme Claire Demartres, — qui signait Claire Gonon, — doyenne de la presse judiciaire, avait collaboré à « l'Ami du Peuple », au « Quotidien », puis à « Paris-Presse », après la dernière guerre mondiale. Elle rendit compte de tous les grands procès d'entre les deux guerres : Gorguloff, Stravisky, Weidman.
A la Libération, elle suivit également les procès Petiot, Pétain, et toutes les grandes affaires de collaboration.]

— Mme Beppy Croquefer,
M. et Mme André Marchand et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Carre et leurs enfants,
Mlle Martine Lévy-Bruhl,
M. Michel Parreau et ses enfants,
Mme Madeleine Schwob-Marchand,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Stéphane MARCHAND,

ingénieur civil des Mines,

survenu en son domicile, le 13 juin 1982.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
28-28, rue de Paris,
92100 Boulogne.

— Mme Henri PIOLLET,

née Edmée Mariel,
maître-assistante
à la
faculté des sciences de Paris-VI,

a quitté les siens, le samedi 12 juin 1982, à l'âge de soixante et un ans.
Elle repose maintenant dans le caveau de famille, à Lignou-Couterne (Orne).
La famille remercie bien sincèrement tous ceux qui ont manifesté à son égard des marques de sympathie et d'affection.

— Lyon.
Mme Adolphe Voute,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Adolphe VOUTE,

intendant universitaire honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur
à titre militaire,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918
avec palmes,
officier de l'instruction publique,

survenu le 16 juin 1982, dans sa quatre-vingt-dixième année.
L'inhumation a eu lieu samedi 19 juin, au cimetière d'Ecully (69).

— Zoubeida et Claude SALZMAN, ses parents,
Pierre, son frère,
Ruth, sa grand-mère,
ont la douleur de faire part de la mort tragique, le 17 juin 1982, de

Alexandre,

âgé de sept mois.
L'inhumation a eu lieu à Abondant dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
134, quai Louis-Blériot,
75016 Paris.

Anniversaires

— L'Association cultuelle israélite française du Québec rappelle, avec émotion et fidélité, le souvenir du

grand rabbin
docteur David FEUERWERKER
ZT"L

(2 octobre 1912 - 20 juin 1980),
officier de la Légion d'honneur,
héros de la Résistance,
officier d'Académie,
chevalier de la santé publique,
médaille de vermeil
de la Ville de Paris,
créateur et premier titulaire
de l'aumônerie israélite
de la marine nationale,
lauréat de l'Académie française,
ancien rabbin des Tournelles,
fondateur-directeur
du Cercle d'études du Marais
(14, place des Vosges).

Auteur de « l'Emancipation des Juifs en France de l'Ancien Régime à la fin du Second Empire ». Il introduisit l'hébreu, langue vivante, au baccalauréat français.

— Le cinquième anniversaire du décès, le 20 juin 1977, de

Hélène GARCHON,

est rappelé à ceux qui l'ont aimée et gardent son souvenir.
Une prière ou une pensée leur sont demandées.

— Pour le cinquième anniversaire de la mort de

Daniel SLAMA,

(X 67),

une pensée est demandée par sa famille à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Avis de messes

— A l'occasion du premier anniversaire de son décès, une messe sera célébrée en l'église Saint-Joseph, à Nîmes, le lundi 21 juin 1982, à 17 h. 30, à la mémoire de

Christian SUC,

directeur général
de la Banque populaire du Midi.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

— Université Paris-I, lundi 21 juin à 9 heures, salle des commissions, centre Panthéon. M. Hatem Kotrane : « L'ordre public en droit social international ».

— Université Paris-III (Sorbonne Nouvelle), lundi 21 juin à 14 heures, salle Gréard. M. Jean-Claude Barat : « Le concept de structure dans la critique américaine 1940-1970 ».

FAITS ET JUGEMENTS

Création d'un service d'information sur la sécurité

En attendant que les habitants de la plupart des grandes villes de France disposent, à leur tour, d'un tel service, les Parisiens *pourront désormais avoir recours* au Service Information Sécurité (SIS), inauguré, le 17 juin, par M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, en présence de M. Jean Périer, *préfet de police.*

Ouvert au public, ce service (1) a pour but d'informer sur l'évolution des actions engagées par la police en matière de lutte contre la délinquance, de conseiller quant aux moyens à adopter pour se protéger des agressions et cambriolages, et, enfin, d'orienter le public vers les services administratifs, organismes para-publics et syndicats professionnels capables d'aporter des réponses aux problèmes de sécurité.

(1) Sis : préfecture de police de Paris, escalier C. Du lundi au vendredi, de 9 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures. Tél. : 277-11-00 et 260-33-22, poste 3467.

Saisie du « J'accuse » de Graham Greene.

Le tribunal des référés de Nice a ordonné, vendredi 18 juin, l'interdiction de vente et la saisie du livre de Graham Greene *J'accuse Nice côté ombre*, paru aux Editions The Bodley Head Ltd à Londres. Me Patrice Lorenzi, avocat au barreau de Nice, agissant au nom de M. Daniel Guy, promoteur immobilier niçois dont Graham Greene a fait le personnage principal de ce livre, avait saisi le tribunal de Nice qui a condamné l'écrivain à verser 100 francs de dommages et intérêts par infraction constatée, c'est-à-dire par livre saisi. Graham Greene, qui a écrit ce pamphlet sur « *la corruption et le milieu niçois* », a reçu assignation du jugement dans la journée. « *Je pense*, a-t-il déclaré, *que cela fera lire davantage mon livre, mais ailleurs qu'en France.* » Nous avons rendu compte de ce mince ouvrage, dont l'essentiel avait paru en « bonnes feuilles » dans le *Sunday Times* du 9 mai, dans *le Monde* du 12 mai sous le titre : « *Un J'accuse sans preuve — Graham Greene persiste et signe.* »

Arrestation du meurtrier d'un banquier de Saint-Gaudens

Toulouse. — Trois Toulousains ont été interpellés au petit matin, vendredi 18 juin, dans le cadre de l'enquête sur le meurtre d'un banquier de Montréjeau (Haute-Garonne), M. Jean Baron, âgé de cinquante-neuf ans (1). Après une demi-journée de garde à vue, à la gendarmerie de Toulouse, Patrick Antoine, 27 ans, a avoué deux meurtres : celui de M. Baron, le 7 juin, et celui de M. Henri Père, 48 ans, comptable dans une importante bijouterie du centre de Toulouse, la « Gerbe d'Or », tué au soir du 29 mai alors qu'il allait quitter le magasin. Le meurtrier a été présenté à Saint-Gaudens à M. Alain Billaud, juge d'instruction, qui l'a inculpé et fait écrouer.

Patrick Antoine et ses complices, Dominique Terrieux, 30 ans, gardien de nuit dans un cabaret toulousain, Jean Kruslin, 39 ans, tous deux arrêtés, et Bernard Bacha, 30 ans, encore recherché, se sont introduits le 7 juin au soir dans la villa du banquier de Montréjeau, espérant sans doute s'emparer de fortes sommes d'argent. Ils n'ont trouvé qu'un millier de francs et des bijoux de famille. M. Baron a été roué de coups, ligoté à une chaise, bâillonné avec du papier adhésif puis tué de deux balles de son propre pistolet.

Les quatre hommes avaient été vus le jour du meurtre près de la villa de M. Baron et dans un bar de Montréjeau, où ils s'étaient entretenus avec des clients sur les habitudes du banquier.

Ils pourraient être les auteurs d'autres agressions à main armée. — (Corresp.)

(1) M. Baron dirigeait, avec ses deux frères, une banque familiale créée par leur père en 1929.

● *Suicide d'un condamné.* — Claude Le Visage, quarante ans, qui avait été condamné par les assises du Morbihan, lundi 14 juin, à la réclusion criminelle à perpétuité pour le meurtre, en octobre 1980, à Quiberon, d'une fillette de huit ans, Sandra Vannier, s'est pendu dans sa cellule à la prison de Vannes, jeudi, vers 17 h 30. Il avait déjà tenté de se donner la mort pendant sa détention préventive. Claude Le Visage avait fait des séjours en milieu psychiatrique, mais les jurés avaient retenu sa responsabilité. Vivant avec ses parents âgés, il ne travaillait pas ; il s'occupait de jardinage et... aussi de cambriolages dans les villas voisines. — (Corresp.).

Le vice-président du C.N.P.F. condamné pour entrave au fonctionnement d'un comité d'entreprise.

Poursuivi pour entrave au fonctionnement du comité d'entreprise du Cercle de la librairie, dont il est le président, M. Yvon Chotard, vice-président du C.N.P.F., a *été condamné*, le mercredi 16 juin, à 5 000 F d'amende, par la trente et unième chambre correctionnelle de Paris, qui a accordé, en outre, 2 000 F de dommages-intérêts au *syndicat C.F.D.T. livre-papier-presse-édition* de la région parisienne, qui s'était constitué partie civile (*le Monde* du 14 mai).

Le tribunal a constaté que *M. Chotard n'avait pas convoqué* au cours du premier semestre 1980 les réunions mensuelles du comité, comme il était tenu de le faire, et ne lui avait pas communiqué, en *1979*, et *lors du premier semestre 1980*, les documents comptables et économiques qu'il aurait dû produire. Les juges ont estimé toutefois qu'il convenait d'accorder à M. Chotard « *une application modérée de la loi pénale* », étant donné qu' « *il exerce à titre bénévole la présidence d'un organisme sans but lucratif* ». Ils lui ont accordé la *non-inscription* de cette condamnation à son casier judiciaire.

ACQUITTEMENT D'UN HOMME QUI AVAIT TUÉ SA FEMME INCURABLE

« C'est de toute ma carrière, la première fois que je vois dans le box des accusés un homme d'une bonne foi si totale. Il a dit la vérité avant de signer son acte de désespoir de son sang ». Cet anti-réquisitoire de l'avocat général de Gasperi, vendredi 18 juin, devant les assises des Yvelines, à Versailles, *a tout droit conduit* les jurés à prononcer sans aucune hésitation l'acquittement de M. André Legall, un policier de trente-neuf ans, qui comparaissait pour avoir abrégé les souffrances de sa femme, Liliane, trente-trois ans, atteinte d'une terrible maladie neurologique incurable, en la tuant d'une balle tirée dans la tête.

Au cours des débats, les médecins experts étaient venus dire que Mme Legall, jeune femme sportive, jusque-là en pleine santé, avait été brutalement frappée d'une paralysie cérébrale, « sans doute après un accident dû à une pilule contraceptive », et qu'elle était condamnée « à vivre en sursis, de façon totalement végétative ».

En quittant son service le 22 septembre 1980, au commissariat de Mantes-la-Jolie, M. Legall, policier sérieux et sans histoires, s'était rendu à l'hôpital de Poissy, où il rendait visite à son épouse chaque jour, ne communiquant avec elle que par des phrases courtes auxquelles elle répondait par des battements de paupières.

Désespéré après une conversation avec les médecins, il avait ce soir-là utilisé son arme de service pour, dit-il, « mettre fin au calvaire de son épouse ». Aussitôt, il avait retourné l'arme contre lui et s'était tiré une balle dans la bouche, perdant définitivement l'œil gauche.

« Il y a des circonstances dans lesquelles les faits sont les plsu forts et se révoltent contre le droit, des faits où il est impossible de condamner malgré les textes », avait plaidé la défense.

En moins de trois quarts d'heure, les jurés des Yvelines ont acquitté André Legall.

D. R.

● *Le meurtrier de Chrystelle Bancourt*, Christian Marleta, trente et un ans, père de famille, ancien éducateur du Bois Fleury, établissement où la victime était pensionnaire, a été inculpé d'homicide volontaire par M. Roudé, juge d'instruction, et écroué à la prison des Baumettes à Marseille, le 18 juin. Marleta a reconnu avoir entraîné la fillette chez lui, l'avoir violée, étouffée, puis dépecée quelques jours plus tard (*le Monde* du 19 juin).

● *Incidents au casino de Monte-Carlo.* — Des heurts ont opposé, le 17 juin, une cinquantaine d'employés du casino de Monte-Carlo à la police monégasque qui tentait de disperser la manifestation. Ces incidents ont fait cinq blessés parmi les manifestants et un parmi les forces de l'ordre. En grève depuis trois semaines, les croupiers de la « salle américaine » du casino protestaient contre la révision de leur statut qui, selon eux, entraînerait une baisse importante de leurs revenus et de leurs avantages sociaux.

Le Monde

culture

MUSIQUE

LA FÊTE DU 21 JUIN

Toute la France à la même heure

Le lundi 21 juin, à 20 h. 30, tous ceux qui font de la musique d'une manière ou d'une autre, qu'ils l'étudient dans un conservatoire ou chez eux, qu'ils fassent partie d'un orchestre de rock, de pop, de jazz ou d'un orchestre de musique de chambre, d'une fanfare municipale ou d'une chorale, professionnels ou amateurs, sont appelés à descendre dans la rue et à jouer une demi-heure (un peu plus si l'on veut) pour saluer l'arrivée de l'été.

Depuis que l'idée en a été lancée par le ministre de la culture, M. Jack Lang, et le directeur de la musique, M. Maurice Fleuret, au cours d'une conférence de presse à laquelle assistaient tous les responsables des radios et des chaînes de télévision, le standard du ministère est, paraît-il, bloqué en permanence; *on a dû même faire installer dix lignes supplémentaires pour répondre aux appels qui se succèdent sans interruption* de 9 heures à 19 heures.

Pour mettre en place la Fête de la musique, cent mille affiches ont été tirées, dix mille dossiers envoyés aux maires et aux directions régionales de la culture. Les préfets ont reçu des telex du ministère de l'intérieur. L'éducation nationale a prévenu tous les rectorats. L'archevêché de Paris a invité tous les diocèses à participer à la « fête ». Les cinq mille fanfares et harmonies de France ont été alertées.

Le résultat est impressionnant. Chorales, écoles des conservatoires, groupes de rock, de pop, de jazz, l'armée, le clergé, les limonaires, les orchestres d'enfants, la garde républicaine, les chemins de fer... *Il est impossible de citer les milliers de petites et grandes formations qui joueront dans des centaines de villes.* Rien qu'à Paris, près de cent vingt lieux ont été recencés. *Sans compter les endroits qui seront investis à la dernière minute.*

Prenons au hasard : à Besançon, tous les carillons de la ville sonneront à 20 h. 30. A Brest quinze groupes de musiciens se produiront sur la place de la Liberté. A Metz, l'institut de musique ancienne animera les rues piétonnes, tandis que le centre expérimental de recherche se produira rue des Clercs et l'Orchestre *philharmonique de Lorraine, au centre commercial* de Saint-Jacques. A Toulouse, ville de la musique, la fête commencera à 18 heures, avec un orchestre féminin au kiosque à musique, puis à l'aéroport, puis place Occitane. Des groupes de rock offriront des soirées portes ouvertes dans leur garages. Jazz et Blue Grass seront dans les rues, et le conservatoire place Wilson; l'Orchestre du Capitole jouera *en petites formations*. A Taverny (Val-d'Oise) l'Ensemble *instrumental* de l'école de la ville donnera un concert ambulant sur un char qui traversera la ville.

Dans le département de la Vienne, les harmonies, les fanfares, les chorales de trente communes *participeront à la fête*. A Cherves, *toute la population se mobilise*. On pourrait continuer ainsi : Poitiers (beaucoup de choses dans les églises), Lyon (soirée non stop à la salle Debussy), Clermont-Ferrand (gare ferroviaire et routière, au conservatoire, chorales, cuivres, percussions, big band, harmonie, piano...), Niort, Parthenay, Thouars, Cherbourg, Sarre-Union, Souffelwershem, Revel, Grasse... Signalons encore quelques rencontres possibles. Jacques Martin avec son cor de chasse, dans les rues de Paris; Ivry Gitlis avec son violon; Guy Béart, Higelin (de Maubert à la Bastille); le compositeur Pierre Henry, avec ses « machines » rue de Toul; *le ministre de la culture au piano — mais nul ne sait où.*

Dans presque *toutes* les banlieues de Paris, des petits et des grands *événements* sont prévus, le plus important étant sans nul doute à la Défense où cent vingt musiciens joueront les uns après les autres sur l'esplanade. Et pour ceux qui ne pourront participer à ce grand happening, ils suffira d'ouvrir son poste de radio ou de télévision. Là aussi, la fête de la musique sera partout.

CATHERINE HUMBLOT.

Quelle idée !

Idée géniale ou saugrenue ? « Le plus grand événement musical jamais organisé », comme il est écrit dans le dossier de presse, ou grosse fête de patronage ? Une idée assez folle — qui peut nier le côté démesuré de cette explosion de sons sur toute la France ? — pas tout à fait nouvelle (l'expérience a déjà été tentée en 1976 puis en 1977 par France-Musique), un peu hâtive peut-être — elle remonte à une vingtaine de jours à peine, — très loin d'une certaine conception de la fête populaire, rituel qui se prépare longuement. Une idée un peu à la manière du ministre de la culture, bousculante.

Elle a fait sourire beaucoup de musiciens, surtout les professionnels, agacés par le côté « allez, allez, tout le monde doit s'amuser ». Comment y aller quand la musique est le contraire d'un divertissement, qu'un son n'est pas un simple bruit mais le résultat de toute une vie ? Ceux-là posent des questions. Pourquoi au fait ? Pour éveiller les Français à la musique ? Quelles musiques ? S'agit-il d'amuser le peuple ? Pourquoi ce grand rassemblement ? Une idée de mai 68, l'art dans la rue, la musique pour tous — et par tous, — la grande différence étant que la demande ici vient du pouvoir, que le chahut est organisé d'en haut. Qu'importe, dira-t-on, la demande a eu de l'écho...

C. H.

Concerts parisiens

Les cloches des églises de Paris sonneront à 20 h 15 le 21 juin. Nous donnons, par arrondissements, les lieux réservés aux concerts, à partir de 20 h 30.

1er arrondissement. — Place Dauphine : Groupe vocal de France, Ensemble Michel Piquemal (20 h 30 - 22 h 30), P. Fontanarosa, etc. ; place Saint-Eustache (quatuor Parrenin) ; jardins des Tuileries (côté Concorde) : Musique de l'air ; place du Palais-Royal : Orchestre national de France, Orchestre de Paris, Maîtrise de Radio-France ; squares du Vert-Galant *(flûtes)* et des Innocents (J.M.F.) ; marches du Palais de justice : Ensemble polyphonique de France, etc. ; Conciergerie : Ars Antique, etc. ; Forum des Halles : danses et percussions ; rues des Orfèvres *(cuivres)*, Rambuteau, Lombards, Saint-Denis ; Cour Carrée du Louvre et place du Carrousel *(trompes de chasse)* ; Temple des Billettes (baroque).

2e arrondissement. — Place de la Bourse *(rock)* ; Notre-Dame-des-Victoires et place des Saint-Pères *(trompette et orgue)* ; square Louvois *(guitare)*.

3e arrondissement. — Squares Sévigné *(Ars Nova)* et Chautemps *(cordes)* ; place de l'Horloge (Ensemble intercontemporain) ; Carré Thorigny *(cors)*.

4e arrondissement. Square des Blancs-Manteaux et Notre-Dame des Blancs-Manteaux (Ensemble madrigal) ; square Jean-XXIII : Orchestre Lœwenguth ; passerelle de l'Ile Saint-Louis *(orgues de barbarie)* ; Saint-Louis-en-l'Isle (Chœurs et Orchestre Colonne) ; Marché Sainte-Catherine (Ensemble Wallez) ; place Beaubourg, rue Quincampoix, plateau de la Reynie, place des Vosges *(percussions)* ; squares Schweitt *(fanfare)* et Saint-Jacques (conservatoire) ; place Saint-Merri *(chorale) ; défilé de la Fanfare de cavalerie à cheval.*

5e arrondissement. — Place du Panthéon (Batterie-fanfare de la Garde républicaine) ; place de la Contrescarpe *(percussions africaines)* ; places du Puits-de-l'Hermite, de l'Estrapade, Monge, Saint-Michel, de la Sorbonne *(jazz)* ; cloître Saint-Séverin (Ensemble le Lutrin, etc. ; quais Montebello (C.N.S.M.) et Saint-Bernard *(rock)* ; Maubert, Mutualité, Bastille (France-Inter) ; cour de la Scola Cantorum (les élèves) ; Saint-Médard *(flûte)* ; voies piétonnes.

6e arrondissement. — Jardins du Luxembourg *(batterie-fanfare)* ; Observatoire *(reggae)* ; place Saint-Sulpice (Chorale A.C.J.) ; place Saint-André-des-Arts *(jazz)* ; place Furstemberg *(quatuor)* ; métro Odéon (Beaux-Arts) ; square Chevtchenko (divers) ; rue de Rennes (Maison Hamm) ; place de l'Institut *orgue de barbarie* ; rue Notre-Dame-des-Champs *(folk, chorale)*.

7e arrondissement. —Champ-de-Mars (Garde républicaine) ; Invalides *(fanfare)* ; square Boucicaut *(variétés)* ; Saint-François-Xavier *(folklore)* ; impasse Lesueur *(musique méditative)*.

8e arrondissement. — Square Henri-Bergson *(tubas)* ; 14, rue de Madrid (le Conservatoire) ; Saint-Philippe-du-Roule *(guitare)* ; Théâtre du Rond-point (Indonésie) ; Gare Saint-Lazare *(jazz)*.

9e arrondissement. — Square Montholon *(guitare, harmonica, chant)* ; square Trinité ; place Clichy *(cuivres)*.

10e arrondissement. — Canal Saint-Martin, quai de Jemmapes *(opéra)* ; Gare du Nord (Harmonie des Chemins de fer) ; Gare de l'Est (Dominique Ambrogg) ; place Liszt *(clarinette)*.

11e arrondissement. — Square Jules-Ferry *(chorale)* ; square Maurice-Gardette (XIXe) ; places de la Nation, de la République *(rock)* ; Conservatoire Jules-Ferry *(piano)*.

12e arrondissement. — Square Jean-Morin *(variétés des P.T.T.)* ; *squarre Trousseau (Trio à cordes de Paris)* ; Gare de Lyon *(accordéon)* ; 32, rue de Toul (Pierre Henry) ; église du Saint-Esprit *(chorale)* ; place de la Bastille.

13e arrondissement. — Gare d'Austerlitz (Harmonie municipale, *flamenco)* ; square de Choisy *(musique latine)* ; esplanade Galaxie *(jazz)*.

14e arrondissement. — Parc Montsouris (Harmonie des gardiens de la paix) ; square de l'Aspirant-Dunand *(ondes Martenot)* ; carrefour Edgard-Quinet - Raspail (chorale des P.T.T.) ; place Denfert-Rochereau *(guitares)* ; rues de l'Ouest, du Château *(trio)* ; Cité universitaire (divers) ; Saint-Jacques du Haut-Pas *(orgue)* ; Saint-Pierre de Montrouge *(chorale)*.

15e arrondissement. — Square Saint-Lambert (Orchestre Pasdeloup) ; square du Commerce (Irlande) ; square Adolphe-VChérioux *(quatuor)* ; Gare Montparnasse *(danses)*.

16e arrondissement. — Musée d'Art moderne *percussions* ; jardins du Trocadéro et place de Varsovie (Radio 7, *pop, rock)* ; Trocadéro, terrasses *(quatuor)* ; Ranelagh *(saxophones)* ; Saint-Honoré d'Eylau *(classique)* ; Notre-Dame-de-Grâce de Passy *(divers)*.

17e arrondissement. — Salle Pleyel (Orchestre Lamoureux) ; place Jules-Renard (Harmonie des pompiers) ; place des Ternes *(classique)* ; jardins des Batignolles *(flûte à bec)*.

18e arrondissement. — Squares Villette *(clarinette et guitares)* ; square Carpeaux *(jazz)* ; places des Abbesses et du Tertre *(limonaires)* ; Saint-Pierre de Montmartre *(divers)*.

19e arrondissement. — Buttes-Chaumont (orchestre de chambre) ; square Monseigneur-Maillet *(jazz)* ; square L.-Paris *(rock)* ; chapelle Saint-Joseph *(chorale)*.

20e arrondissement. — Square Séverine *(jazz)* ; squares Sorbier, Sarah-Bernhardt, Réjane *(rock)*.

A LA RADIO ET A LA TÉLÉVISION

● **TF 1.** — 13 h, avec M. M. Fleuret ; 20 h, le journal sera prolongé avec deux dossiers (« Les cinq millions de Français qui jouent de la musique », « Écoles et conservatoires »), puis retransmission de la fête, et la rédaction chantera chanson.

● **A 2.** — 13 h, informations ; 20 h 35, retransmission de la fête à Paris et en province, invités « insolites » ; 22 h 50, en direct de la place Beaubourg.

● **FR 3.** — 20 h 30, en direct de Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais).

● **France-Inter.** — Journée consacrée à la fête : 9 h 30, musiciens amateurs avec Eve Ruggieri ; 10 h 30, portrait ; 11 h 30, chorale et fanfare à Nancy ; 14 h, musiciens de rue ; *à partir de* 20 h, reportage à Paris.

● **Radio-7** rassemble de 20 h à minuit, place du Trocadéro, une cinquantaine de groupes amateurs de rock.

CHARLES KOECHLIN A VILLE-D'AVRAY

Fragments d'un rêve sans fin

Qui connaît encore aujourd'hui le nom de Charles Koechlin ? Pourtant Milan Kundera raconte que, « dans une période de terreur et de dogmatisme », *à Prague, pendant des soirées de danse, quand tout le monde était ivre, un pianiste extraordinaire jouait de la musique française. Il entendit alors du Koechlin :* « L'impression de ces compositions pastorales est restée inoubliable pour moi et je suis, dès ce temps-là, parti à la recherche de Koechlin, à peu près comme le Meaulnes d'Alain Fournier cherchait son château perdu. » *Et cette phrase, c'est déjà un peu toute cette musique.*

Ce musicien, qui vécut de 1867 à 1950, fut un grand pédagogue, un théoricien et un musicologue éminent (avec ses traités d'harmonie et de contrepoint, ses beaux livres sur Fauré et Debussy), adoré de ses cadets (Milhaud, Désormière, Sauguet). On apercevait sa haute silhouette dans les concerts de musique contemporaine juste après la guerre, avec une immense barbe à la Tolstoï, un chapeau élevé à bord rond, un costume de velours et une inénarrable pèlerine (je me souviens de l'avoir vu apporter un article avec un énorme cabas rempli de légumes et de fruits) ; il avait des yeux très doux d'enfant rêveur, mais il ne mâchait pas ses mots, comme à ce concert dodécaphonique, où il disait à propos d'une œuvre de Dallapiccola « Lui parle, les autres bafouillent. »

Bien qu'on le tînt en grande estime, on se défiait des partitions qu'avec un incorrigible idéalisme il accumulait. Qui se douterait qu'il n'a pas laissé moins de deux cent vingt-cinq numéros d'opus ? L'heure est peut-être venue de lui rendre justice. On découvrira son étonnante personnalité grâce à deux récents numéros spéciaux de la Revue musicale *(1), réalisés par sa fille, l'un qui est un choix, souvent passionnant de sa correspondance avec Fauré, Falla, Satie, Milhaud, Sauguet, etc., l'autre qui comporte, avec des hommages et une précieuse chronologie, une longue étude de Koechlin sur lui-même (à la troisième personne !), d'une naïveté désarmante et savoureuse, mais qui présente le portrait le plus complet et le plus pénétrant de ce curieux créateur.*

Et son œuvre revit ces jours-ci, grâce au Festival en sept concerts que lui consacre l'Atelier-Musique de Ville-d'Avray, sous l'impulsion de Jean-Louis Petit, avec d'excellents artistes tels que Jacques Vandeville, Maria Sartova, Jacques di Donato, ou le Quatuor Parrenin (2). A l'église, le 18 juin, on ressentait la même impression que Kundera : dans ces pages pour orgue, pour ondes Martenot ; pour chœur et pour des groupements divers de musique de chambre, passait une belle inconnue mystérieuse, insaisissable, pourtant délicieuse et très proche.

Des musiques savantes autant qu'on le voudra, mais toutes simples, qui entrent presque sans qu'on s'en rende compte, développent librement leur chant intérieur qu milieu d'un contrepoint très flexible, parfumé de l'harmonie la plus légère, et s'en vont tout aussi naturellement. Le choral s'allie à la danse, la phrase grégorienne à une mélodie svelte et rêveuse comme une naïade ; le sacré et le profane s'embrassent tant il y a de pureté et de sainteté humaines chez Koechlin. Musique sans nerf, toujours très calme, même lorsque le mouvement est vif, qui module sans effort, tout emplie de lumière chantante, dans un accord profond avec la nature. Malgré la diversité des motifs, ces œuvres s'enchaînent comme les fragments d'un rêve sans fin de quatre-vingt-trois ans. C'est sans doute leur limite, mais aussi leur charme.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Numéros 340 et 348, éd. Richard-Masse, 7, place Saint-Sulpice, 75007 Paris.

(2) Prochains concerts au château de Ville-d'Avray, les 19 (à 21 heures) et 20 juin (à 15 heures, 17 heures et 21 heures), et au gymnase, le 21 juin (21 heures).

THÉATRE

Mira Trailovic à la direction du Festival de Nancy

Le conseil d'administration du Festival mondial de Nancy, présidé par M. Duprez, a retenu la candidature de Mme Mira Trailovic à sa direction.

Mme Mira Trailovic, qui est à la tête du BITEF (Festival international de théâtre de Belgrade) depuis sa fondation, prendra ainsi la direction du festival pendant l'année 1983, avant de signer un contrat définitif. Elle sera aidée par un comité artistique composé de Mme Michèle Kokozowski — qui a dirigé, elle-même, le festival en 1976, — de M. Cirilov (codirecteur du BITEF), de MM. Antoine Bourseiller, directeur du Théâtre de Nancy et de M. Khaznadar, directeur de la Maison internationale du Théâtre, tous deux nommés, d'autre part, membres du conseil d'administration.

Un projet de convention avec la ville, les quatre départements lorrains, la région et l'État doit être, prochainement, discuté, pour décider des moyens accordés au festival ;il mettra à sa disposition un conseil de surveillance des fonds publics.

DANSE

Le ballet polonais Mazowsze au Palais des sports

Après deux ans d'absence, le Ballet national folklorique de Pologne Mazowsze s'est installé à Paris au Palais des sports, où ses cent vingt artistes présentent en fondu enchaîné les chants et danses de différentes régions de leur pays. On glisse de la brigue amoureuse de Kachoubie aux fêtes de carnaval de la Cracovie ; les violons du diable cèdent le pas aux danses de cour, Polonaises et Mazurkas. Aux alertes montagnards des Tatras succède la valse compassée des bourgeois de Zywiec aux riches atours. On chante aussi des airs patriotiques et même la valse de *Nabucco* de Verdi. *Je chante avec toi liberté*, fortement applaudie.

Myra Siminska, directrice de la compagnie, pittoresque dame de quatre-vingts ans, a reconstitué, danse par danse, costume par costume, un répertoire lié à l'histoire de la Pologne, à ses nombreuses invasions (russe ou allemande). Pendant l'occupation nazie, porter un costume régional, le dimanche, était devenu une forme de résistance.

La beauté, la variété de ces costumes brodés rehaussés d'or et de dentelles, l'ardeur des artistes, le rythme soutenu des danses, atténuent la monotonie des chorégraphies de Vitold Zapala, assez peu diversifiées.

Le public est chaleureux ; aucune manifestation ne vient troubler le spectacle. On est loin de l'accueil houleux réservé à la troupe Slash au Théâtre des Champs-Elysées en mai dernier. Cela tient aux tractations menées par les organisateurs avec les associations polonaises de France, mais peut-être aussi au caractère changeant des esprits, qui s'intéressent déjà à autre chose. Il reste qu'une certaine ambiguïté est introduite sur le sens de cette représentation et qu'elle ne peut être considérée que comme un élément positif par l'actuel régime polonais.

MARCELLE MICHEL.

Une lettre du collectif national Solidarité avec Solidarnosc

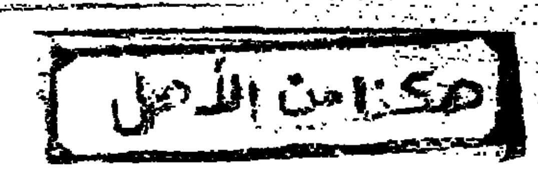
A la suite de la publication d'un placard publicitaire concernant les ballets Mazowsze, dans le Monde *du 5 juin, le collectif national Solidarité avec Solidarnosc (14, rue de Nanteuil, 75015 Paris) nous adresse une mise au point dans laquelle il déclare notamment :*

On peut lire, dans cette publicité, que Solidarité avec Solidarnosc inviterait à *« venir applaudir les ballets Mazowsze »* — troupe arrivant de Pologne pour une tournée en France — pour manifester une *« solidarité avec le peuple polonais. »*

Ce genre de tournée est au contraire organisée avec la bénédiction du gouvernement polonais, avec pour seul objectif de faire croire à la reprise d'une vie culturelle normale, comme si calme et joie régnaient en Pologne, alors que l' « état de guerre » continue à y sévir, que de *nombreux artistes polonais* sont emprisonnés ou empêchés d'exercer leur métier. Il ne saurait être question d'aller applaudir une telle manœuvre de « normalisation ».

Solidarité avec Solidarnosc n'est pas une marque déposée et ne doit pas l'être, car le soutien au syndicat indépendant polonais ne peut être l'objet d'une quelconque appropriation. Mais la plupart des amis de Solidarnosc — et aussi de ses détracteurs — savent bien que l'appellation Solidarité avec Solidarnosc est une référence commune pour les quelque cent cinquante comités et associations enregistrés qui se coordonnent dans le cadre du collectif national du même nom.

Comme ils l'ont fait lors de spectacles similaires, les membres de ces comités invitent le public soit à boycotter cette tournée, soit à y être présent avec des affiches, des calicots, des badges, de soutien à Solidarnosc pour rappeler, sans la moindre agressivité vis-à-vis des artistes, que l'accueil doit être chaleureux envers Solidarnosc et le peuple polonais, mais glacial envers les opérations de propagande du régime du général Jaruzelski.



SPECTACLES

théâtres

LES SPECTACLES NOUVEAUX

GIACONDA ET SI YA-U, American Center (321-42-20), dim., 21 h.
LA FORÊT DES BIENFAITS, Espace Gaîté (327-95-94), sam., 16 h.
GUSTAVE PARKING, Lucernaire (544-47-34), 22 h 15.
UNE SAISON EN ENFER, sam., 20 h ; LES GRANDES SARTREUSES, sam., 21 h 15, Fanal (233-91-17).
L'HOMME MASSE, par le Living Theater, Cartoucherie de l'Épée de bois (808-39-74), sam., 21 h.
LORSQUE L'ENFANT PARAIT, Variétés (233-09-92), sam., 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50) : le Songe d'une nuit d'été (sam., 20 h 30).
Comédie-Française (296-10-20) : le Plaisir de rompre ; le Voyage de M. Perrichon (sam., dim., 20 h 30).
Chaillot (727-81-15), grand théâtre : les Géants de la montagne (sam., 20 h 30) ; salle Gémier : Schliemann (sam., 20 h 30, dim., 15 h) ; grand foyer : la Sonate en si mineur ; la Voix humaine (sam., 18 h 15).
TEP (797-96-06), François Jeanneau, Pandemonium (sam., 20 h 30).
Petit TEP (797-96-06) : Week du théâtre amateur (sam., dim., 13 h à 22 h).
Centre Pompidou (277-12-33) : Débats : présentation de documents vidéo (Ferrare) (sam., dim., 14 h à 21 h) ; Cinéma-vidéo, à propos de l'exposition de Braque (sam., dim., 15 h) ; Gianfranco, Baruchello (sam., 19 h).
Théâtre de la Ville (274-22-77) : Ballet Gitan Mario Maya (sam., 18 h 30) ; Alwin Nikolais Dance Theatre (sam., 20 h 30 ; dim., 14 h 30), au Théâtre de Paris.
Carré Silvia-Monfort (531-28-34) : Phèdre (sam., 20 h 30).

Les autres salles

Astelle-Théâtre (202-34-31) : Des fabliaux à Molière (sam., 20 h 30, dim., 16 h).
Atelier (606-49-24) : le Nombril (sam., 21 h).
Athénée (742-67-27) : Le cahier brûle (sam., 20 h 30 ; 21 h. En revoir.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-24-08) : Richard II (dim., 15 h 30). – Atelier du Chaudron (328-97-04) : Ballade de la femme-tambour (sam. 20 h 30 ; dim. 16 h).
Centre d'arts celtiques (258-97-62) : Appelez-moi Arthur (sam., 20 h 30 ; dim., 16 h).
Centre culturel du Marais (272-73-52) : Boustifilles (sam. 20 h 30).
Centre culturel 17 (227-68-81) : Maison de poupée (sam., 20 h 30).
Centre Kiron (523-54-20) : la Grande Imprécation devant les murs de la ville (sam., 21 h 30).
Centre Mandapa (589-01-60) : Le Kootiyattam (dim., 20 h 45).
Cité internationale (589-38-69), grand théâtre : Hors jeu (sam. 20 h 30) ; Resserre : le Prix Henri Martin (sam., 20 h 30).
Comédie italienne (321-22-22) : la Servante amoureuse (sam., 17 h., dim., 15 h 30) ; Mama Marcia (sam., 18 h 30 et 22 h 30).
Comédie de Paris (281-29-36) : Figaro solo (sam., 18 h 30) ; Jafabule (sam., 20 h 30, dernière).
Deux Portes (361-49-92) : le Pain de ménage ; le Défunt.
Escalier d'Or (523-15-10) : Diableries amoureuses (sam., 21 h).
Espace Marais (271-10-19) : La Mouette (sam., 20 h 30) ; Le philosophe soi-disant (sam. 22 h 30, dim. 18 h).
Esplanade Champerret (758-21-34) : Hamlet (sam. 20 h 30, dim. 15 h).
Gaîté Montparnasse (322-16-18) : Koudechapo (sam., 20 h 15, dernière) ; le Jour le plus con (sam., 22 h, dernière).
Galerie 55 (326-63-51) : Entertaining Mr. Sloane (sam. 20 h 30).
Grand Hall Montorgueil (296-04-06) : Artaud et la Peste (sam. 20 h 30).
Huchette (326-38-99) : la Cantatrice chauve (sam., 20 h 15) ; la Leçon (sam., 21 h 30) ; l'Homme du sous-sol (sam., 22 h 30).
Jardin d'hiver (255-74-40) : Écritures de femmes (sam., 18 h).
Lucernaire (544-57-34) : Théâtre Noir : l'île des esclaves (sam., 18 h 30) ; le Cratère de Chicago : le Sang des fleurs (sam., 20 h 30) ; Sylvie Joly (sam., 22 h 15) : Théâtre Rouge : Tchoufa (sam., 20 h 30. – Petite salle : Parlons français (sam., 18 h 30) ; le Fétichiste (sam. 21 h).
Madeleine (265-07-09) : l'Alouette (sam., 20 h 45).
Marie Stuart (508-17-80) : Archituc (sam., 20 h 30).
Marigny (256-04-41) : Amadeus (sam., 21 h, dernière).
Mathurins (265-90-00) ; Emballage perdu (sam., 21 h).
Michel (265-35-02) : On dînera au lit (sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 et 21 h 15).
Michodière (742-95-22) : Joyeuses Pâques (sam., 21 h ; dim., 15 h 30).
Montparnasse (320-89-90) : Trahisons (sam., 17 h 30 et 21 h ; dim. 16 h). – Petite salle : le Bleu de l'eau-de-vie (sam., 20 h 30 ; dim., 16 h) ; Hommage à Pierre Dac (sam. 22 h, dim. 18 h).
Nouveautés (770-52-76) : Folle Amanda (sam., 20 h 30, dim., 15 h).
Œuvre (874-42-52) : Qui a peur de Virginia Woolf ? (sam. 20 h 45 ; dim. 15 h).
Palais-Royal (297-59-81) : Pauvre France (sam., 19 h 15 et 22 h ; dim., 15 h 30).
Péniche Opéra (670-11-61) : Actualité (sam., 21 h).
Potinière (261-44-16) : Une fille drôlement gonflée (sam., 20 h 30).
Saint-Georges (878-63-47) : le Charimari (sam., 20 h 45 ; dim., 15 h, dernière).
Studio des Champs-Élysées (723-35-10) : le Cœur sur la main (sam., 20 h 45 ; dim., 15 h 30, dernière).
Studio Fortune : C'est fou (sam. 21 h).
Studio théâtre 14 (545-49-77) : Pearl Harbour ou perles à rebours.
T.A.I.-Théâtre d'Essai (278-10-79) : L'Écume des jours (sam., 22 h, dim. 17 h).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : les Babacadres (sam., 20 h 30) ; Nous on fait où on nous dit de faire (sam., 22 h et 23 h 15).
Théâtre de l'Épicerie (272-23-41) : l'Amant (sam., 20 h 30 ; sam., dim., 17 h 30).
Théâtre du Lys (327-88-61) : Histoires de bouffe (sam. 20 h 30, dim., 18 h).
Théâtre du Marais (278-50-27) : Henri IV (sam., 20 h 30).
Théâtre Présent (203-02-55) : Drôles de bobines (sam, 20 h 30, dim., 17 h) ; Apprendre à rire sans pleurer (sam. 21 h ; dim. 17 h 30).
Théâtre des 400 Coups (633-01-21) : les Pantins (sam., 20 h 30) ; Escurial (sam., dim., 22 h 30).
Théâtre-18 (226-47-47) : Articule (sam., 20 h ; dim., 16 h) ; Gaspard (sam., 22 h).
Tristan Bernard (522-08-40) : les Chaises (sam., 20 h 45, dim. 15).

Les concerts

Radio-France, Auditorium 106 : D. Levaillant (Levaillant, Liszt). – Auditorium 105, 16 h 30 : Ensemble Itinéraire, dir. : G. Reibel (Reibel, Miereanu, Campana, Nodaira) (sam., 18 h 30).
Lucernaire : M.J. Truys (Chopin, Schumann, Roussel) (sam., 21 h) ; Trio Mozart (Schubert, Chostakovitch) (dim., 18 h 30).
Hôtel Saint-Aignan : B. Marcinkowska, D. Abramovitz (Boccherini, Schumann, Debussy, Britten) (sam., 21 h) ; D. Delarue, M.-Cl. Arbateraz (Purcell, Haendel, Wolf, Poulenc, Satie, Debussy) (dim., 21 h).
Église Saint-Merri : M.-Ch. et F. Doublier (Brahms) (sam., dim., 21 h).
Ranelagh : F. Giorgetti, M. Laurent (sam., 19 h 45).
La Forge : J. Sandra, Y. Raffin (sam., dim., 20 h).
Notre-Dame : J. Boyer (Brahms, Liszt) (dim., 17 h 45).
Conciergerie : R. Maldonado, G. Verba (Ponce) (dim., 17 h 45).
Église St-Louis-des-Invalides : P. Moussy, O. Latry (Bach, Cimarosa, Albinoni, Haendel, Mozart) (dim., 17 h).
Église américaine : Ensemble international pour violes (Lawes, Metru, Hume, Marais, Corette...) (dim., 18 h).
Centre Mandapa : K. Ghosh, S. Lal (musique classique de l'Inde du Nord) (dim., 18 h).

LES FESTIVALS

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE (723-40-84)

DRAVEIL, Château et Église, Orchestre de chambre de Versailles, dir., B. Wahl (Auber, Leclair, Pergolèse, Vivaldi, Britten) (dim., 15 h 30).
ROYAUMONT, Abbaye, Orchestre de chambre Andonia, dir., M. Borusiac (Mozart, Bellini, Rossini, Paisiello, Pergolese) (dim., 15 h 30).
FÊTE DU PONT NEUF, M. Devi (sam., 17 h) ; Ensemble orchestral de Paris, dir., J.-P. Wallez (sam., 18 h) ; Ballet-Théâtre de l'Arche (sam., 18 h 30) ; Orchestre de chambre P. Merle-Portales (dim., 14 h 30) ; Eh ! Bonjour Monsieur de la Fontaine (dim., 16 h) ; Les incroyables (dim., 18 h) : H. Aufray (dim., 21 h 30).

FESTIVAL DU MARAIS (887-74-31)

OPÉRA

Café de la Gare, l'Infedelta delusa, 21 h 15.
Théâtre Essaïon, L'île de Tulipatan (sam., 18 h 30).

DANSE

Cour d'honneur de l'Hôtel d'Aumont, Compagnie A. Germain (sam., 21 h 30).

THÉÂTRE

Essaïon I. – Le blanc cassé (sam., 20 h 15), Il s'appelle peut-être Dupont (sam., 22 h) ; II. – La cabbale selon Aboulafia (sam., 22 h 30), De quelle falaise dites-vous ? (sam., 22 h 15).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Sam. – 15 h, L. Pirandello au cinéma : Feu Mathias Pascal, de M. L'Herbier ; 17 h, Ma sœur est du tonnerre, de R. Quine ; 19 h, Hommage à Samuel Fuller : Baïonnette au canon ; 21 h, Semaine internationale de la critique, Cannes 1982 : JOM, de A.S. Makharam et B. Sine.

Dim. – 15 h, L. Pirandello au cinéma : l'Homme de nulle part, de P. Chenal ; 17 h, Hommage à S. Fuller : Violences à Park Row ; 19 h, Semaine internationale de la critique, Cannes 1982 ; le Peintre, de G. du Rees et C. Olofson ; 21 h, l'Ange, de P. Bokanowski.

BEAUBOURG (278-35-57)

Sam. – 15 h : le Lys brisé, de D.W. Griffith ; 17 h : Quinzaine des réalisateurs, Cannes 1982 : Lymouzuna-Daimler Benz, de F. Bajon ; 19 h : Changing village nº 2, de L. J. Peries ; 21 h, Hommage à Samuel Fuller : le Port de la drogue, de E. Goulding.

Dim. – 15 h, Anna Karénine ; 17 h, The Regeneration, de R. Walsh ; 19 h, While Paris Sleeps, de A. Dwan ; 21 h, Hommage à Samuel Fuller : le Démon des eaux troubles.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 19 et dimanche 20 juin

Les exclusivités

ABSENCE OF MALICE (All., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).
ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
AMERICAN TOUR OF THE ROLLING STONES 1981 (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES ANNEES DE PLOMB (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
BANDITS, BANDITS... (Ang., v.o.) : Cluny-Écoles, 5e (354-20-12). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE BEAU MARIAGE (Fr) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67).
LE BOURGEOIS GENTILHOMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).
BREL (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 14e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 19e (606-34-25).
BRUCE CONTRE ATTAQUE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
CAUCHEMAR A DAYTONA BEACH (A.) (**) V.o. : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; (V.f.) : Paramount-Marivaux, 8e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA CHEVRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33). H. Sp.
LE CHOC (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).
CINQ ET LA PEAU (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (Fr.-Ital., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-09-07).
CONVERSA ACABADA (Port., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
CORRECTION PLEASE (Ang. v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio 43, 9e (770-03-40).
LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
200.000 DOLLARS EN CAVALE (A.), v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DOUX MOMENTS DU PASSÉ (Esp., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62). H. Sp.
LES FANTOMES DU CHAPELIER (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; St-Lazare Pasquier, (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) : Olympic, 14e (542-67-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
FITZCARRALDO (All. v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-36) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Wepler, 18e (522-46-01).
GEORGIA (A., v.o.) U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
HAMMET (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
L'HOMME ATLANTIQUE (Fr.) : Escurial, 17e (707-28-04) H. Sp.
INVITATION AU VOYAGE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).
JE HAIS LES BLONDES (It., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES JEUX DE LA COMTESSE DOLINGEN DE GRATZ (Fr.) : Noctambules, 5e (354-43-34).
JEUX D'ESPIONS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74).
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).
LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) H.Sp. ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Calypso, 17e (380-30-11).
MASSACRE A LA TRONÇONNEUSE (A.) (**) – V.f. : Hollywood Bd, 9e (770-10-41).
MEURTRE AU SOLEIL (Ang., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Caméo, 2e (246-66-44) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LES FILMS NOUVEAUX

CANNIBAL FEROX (**), film américano-italien d'Umberto Lenzi : v.o. : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA DERNIÈRE VAGUE, film australien de Peter Weir : v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LA GALAXIE DE LA TERREUR (**), film américain de Bruce Clark : v.o. : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
HALLOWEEN II (*), film américain de Rick Rosenthal : v.o. : Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
L'INCROYABLE ALLIGATOR (*), v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Marignan, 8e (359-32-82) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
ON S'EN FOUT, NOUS ON S'AIME, film français de Michel Gérard : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.C.G. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Murat, 16e (651-99-75).
MUEDA, MÉMOIRE ET MASSACRE (Por., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
MOURIR A 30 ANS (Fr.) : 14 Juillet-Racine, 8e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
NESTOR BURMA, DÉTECTIVE DE CHOC (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-67-29).
N'OUBLIE PAS TON PÈRE AU VESTIAIRE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Tourelles 20e (364-51-98).
LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Calypso, 17e (380-30-11).
PARSIFAL (All., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
PASSION (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; 14 Juillet-Bastille, 18e (357-90-81) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Calypso, 17e (380-30-11).
LES PETITES TÊTES (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE (Brés., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Vf : Capri, 2e (508-11-69).
POUR CENT BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ? (Fr.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue-Montparnasse, 14e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
REDS (A. v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LES SOUS-DOUÉS EN VACANCES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
TAXI ZUM KLO (All. v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).
THE MAFU CAGE (A. v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
LE TOUR DU « MONDE » (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
L'USURE DU TEMPS (SHOOT THE MOON) (A. v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Marignan, 8e (359-92-82).
VALENTINA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
Y-A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE ? (Fr.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82).

Les festivals

HOMMAGE A RAINER WERNER FASSBINDER (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) : 23 h 45 : Gibier de passage (sam.) ; 0 h 15 : Despoir (sam.) ; 23 h 30 : Lily Marleen (sam.) ; Boîte à films, 17e (622-44-21) ; 16 h 10 : la Troisième Génération ; 18 h 10 : Lily Marleen ; 20 h 25 : le Marchand des quatre-saisons ; 22 h 10 : l'Année des treize lunes.
A. HITCHCOCK (v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Blackmail (sam.) ; Murder (dim.).
MARX BROTHERS (v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42) : la pêche au trésor (dim.) ; Une nuit à Casablanca (sem.).
LA VILLE, LIEU DU DRAME : LES PESANTEURS PROVINCIALES (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; 16 h : The Last Picture Show ; 18 h : Liaisons secrètes ; 20 h : les Plaisirs de l'enfer ; 22 h 30 : Moderato Cantabile.
KEN RUSSEL (v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) : Music Lovers (sam.) ; Love (dim.).
F. TRUFFAUT : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Jules et Jim (sam) ; Tirez sur le pianiste (dim).
REVOIR BRESSON-DURAS : Action République, 11e (805-51-33) : le diable probablement (sam.) ; les Dames du bois de Boulogne (dim).
BUNUEL (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04) : l'Ange exterminateur (sam.) ; l'Age d'or (sam., dim) : le Chien andalou ; Simon du désert (sam.) ; la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz (sam.) ; la Montée au ciel (sam.) ; la Mort en ce jardin (sam).
RENÉ CLAIR : Escurial, (707-28-04) : Sous les toits de Paris (sam.) ; le Million (dim.).
NUIT DU PEPLUM (v.o.) ; Escurial, 13e (707-28-04), 0 h 15 : Hercule à la conquête de l'Atlantide ; Cléopâtre, une reine pour César : les Derniers Jours de Pompéi (sam.).
J.-L. GODARD EN COULEURS : Olympic, 14e (542-67-42) : le Mépris (sam.) ; Une femme est une femme (dim.).
PANORAMA DU COURT MÉTRAGE FRANÇAIS : la Péniche, 16e (527-77-35) ; t.l.s., 20 h.
SÉLECTION FILMS DE CANNES : la Péniche, 16e (527-77-35).
I. BERGMAN (v.o.) ; Acacias, 17e (764-97-83) : le Visage (sam.) ; Rêves de femmes (dim.).
F. ASTAIRE (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : l'Entreprenant M. Petrov (sam.) ; Gay divorcée (dim.).
PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) ; Georgia (sam.) : Reds (dim.).
J. LEWIS (v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) : Jerry chez les cinoques (sam.) ; Artistes et modèles (dim.).

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 19 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Droit de réponse.
Une émission de Michel Polac.
Le touriste passe, l'herbe trépasse.

21 h 50 Série : la Plantation.
Troisième épisode.
La guerre de Sécession approche. Leon et Casey Troy s'y préparent.

22 h 50 Journal.

23 h Sports : football.
Coupe du monde : U.R.S.S.-Nouvelle-Zélande, en différé de Malaga.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Jeu : Des chiffres et des lettres.

20 h 55 Sports : football.
Coupe du monde : Belgique-Salvador, en direct de Elche.

22 h 50 Musique.
Le Nouvel Orchestre de Radio-France, sous la direction de Lorin Maazel, interprète la *Cinquième Symphonie* de Prokofiev.

23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 On sort ce soir : Lille 82, l'année du Beffroi.
(Et à 22 h 45).
Le cinquantième anniversaire du Beffroi de Lille, symbole des libertés communales : avec la participation de Jean-Claude Casadesus, directeur de l'Orchestre national de Lille, de l'historien Pierre Pierrard, des accordéonistes et des chanteurs.

22 h 15 Journal.

23 h 15 Prélude à la nuit.
Récital Alain Kremski : Kremski, Debussy.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, **Radio Canada présente** : « René Bousquet ». Avec R. Nelli et R. Falles.
20 h, « **Coloquinte des tropiques** », de P. Louki. Avec C. Piéplu, T. Chelton, F. Berset, etc.
21 h 27, **Hors texte**, de M. Floriot.
21 h 55, **Ad lib**, avec M. de Breteuil.
22 h 5, **La fugue du samedi.**

FRANCE-MUSIQUE

20 h, **Concert** (en direct de la R.A.I.) : Œuvres de Rossini, Weber, Verdi, Ravel, Mozart, Beethoven, Glinka, par les élèves de Franco Ferrara.
22 h 30, **La nuit sur France-Musique** : Les pêcheurs de perles : Œuvres de Respighi ; 23 h, Entre guillemets ; 0 h 5, Poisons d'or.

Dimanche 20 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h Sports : automobile.
Les Vingt-Quatre Heures du Mans.

9 h 15 A Bible ouverte.

9 h 30 La source de vie.

10 h Présence protestante.

10 h 30 Le jour du Seigneur.

11 h Messe.
Célébrée avec la paroisse Saint-Léon, à Paris. Prédicateur : Père Stan Rougier.

12 h Télé-foot.

13 h Journal.

13 h 20 Mise en boîte.

14 h 10 Variétés : Transit.
De P. Sabatier. Avec S. Gobes, P. Lacoste, M. Clemenceau, H. Christiani.

15 h 25 Sports dimanche.
Arrivée des Vingt-Quatre Heures du Mans ; athlétisme ; tiercé.

17 h 25 Téléfilm : Avoir été (deuxième partie).
D'après G. Cesbron. Avec P. Destailles, J. Cousin, M. Lesser.
Les années passent pour Patrick, entre son « père » et Mme Irma. Kléber tente un pèlerinage à Verdun pour administrer à son fils la grande leçon de l'histoire. Y parviendra-t-il ?

19 h 10 Magazine : Pleins feux.
De C. Garbisu et J. Artur.
Les géants de la montagne à Chaillot : le festival du Marais et le festival de Pau.

19 h 30 Les animaux du monde.
L'écorce et la plume.

20 h Journal.

20 h 35 Dessin animé : « Popeye ».

20 h 50 Sports : football.
Coupe du monde : Espagne-Yougoslavie, en direct de Valence.

22 h 50 Journal.

23 h 15 Le livre de Job.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h Cette semaine sur A 2.

11 h 15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.

12 h 45 Journal.

13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Incroyable mais vrai ; 14 h 25, Série : L'homme à l'orchidée ; 15 h 20, L'école des fans ; 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.

17 h 10 Sports : football.
Coupe du monde : Angleterre-Tchécoslovaquie, en direct de Bilbao.

19 h 5 Stade 2.

20 h Journal.

20 h 35 Variétés : Chantez-le moi.
Il y a trente ans déjà.
Vian, Ferré, Aznavour et leurs interprètes, Francis Lemarque, Marc Ogeret, Danièle Messia, etc.

21 h 55 Concert-actualité.
De E. Ruggiéri ; réal. : A. Adriani.
Au Festival d'Evian avec Olivier Messiaen, Henri Dutilleux et Mstislav Rostropovitch. A Strasbourg le 29 avril 1982 avec l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. W. Furtwängler ; à Paris, le nouveau spectacle musical créé par la Péniche-Opéra.

22 h 25 Journal.

23 h Sports : football.
Coupe du monde : Allemagne-Chili, en différé.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'ICEI destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque.

13 h Les jeux du dimanche.

14 h Onze pour une coupe.
Villes de Coupe du monde 1982 : Valence.

14 h 30 Festival du jazz à Antibes.
J.-C. Averty.
R. Ronchaud et S. Grey.

15 h 15 Ouvert le dimanche.
Invité : M. Jack Ralite, ministre de la santé.

18 h 15 Série : Les Secrets de la mer Rouge.
D'après H. de Monfreid. Réal. : P. Lary. Trafic d'or.

18 h 45 L'écho des bananes.
Le magazine de rock de Vincent Lamy.
Freddie Finger, un rocker anglais, et les groupes Cristal et Indochine.

19 h 40 Spécial DOM-TOM.
Les pêcheurs martiniquais face à la crise ; les ananas à Mooréa (Polynésie) ; le tourisme à la Réunion.

20 h Magazine : Merci, Bernard.
Une émission de J.-M. Ribes.
Sketches avec Roland Topor, Eva Darlan, Farid Chopel, etc.

20 h 30 Cinéma : « la Curée ».
Film français de R. Vadim (1965), avec J. Fonda, M. Piccoli, P. McEnery, T. Marquand, J. Monod, S. Valère, G. Moreno.
Un homme d'affaires a épousé, en secondes noces, par intérêt, une femme bien plus jeune que lui. Celle-ci devient, dans une passion sensuelle, la maîtresse de son beau-fils (né du premier mariage).
Le roman de Zola modernisé par Jean Cau et Roger Vadim et privé de toute critique sociale au profit d'une liaison « scandaleuse » dans un univers mondain. Beaux décors, belles images, raffinement esthétique, scènes érotiques. Un spectacle luxueux et vain.

22 h 10 Journal.

22 h 40 Cinéma de minuit (cycle drames et mélodrames) : « la Habanera ».
Film allemand de D. Sierck (1937), avec Z. Leander, J. Serda, F. Marian, K. Martell, B. Alekin, P. Bildt, E. Jurgensen (v.o. sous-titrée ; N.).
Une jeune Suédoise, en vacances à Porto-Rico, se laisse séduire par un grand seigneur de l'île. Il l'épouse. Dix ans plus tard, mère d'un petit garçon et malheureuse en ménage, elle retrouve un médecin de Stockholm qui est venu étudier une épidémie de fièvre jaune.
Mélodrame dans lequel, après Paramatta, bagne de femmes, le futur Douglas Sirk acheva la création du mythe de Zarah Leander. Conflit amoureux et psychologique, opposition du monde nordique et du mirage exotique. Zarah Leander est superbe en « Garbo » exilée aux Antilles.

0 h 10 Prélude à la nuit.
Concert Barbizet-Rampal : *Pièce en forme de Habanera*, de M. Ravel.

FRANCE-CULTURE

7 h 7, **La fenêtre ouverte.**
7 h 15, **Horizon**, magazine religieux : l'Islam et l'Orient.
7 h 40, **Chasseurs de son** : la forêt.
8 h **Foi et tradition.**
8 h 30, **Protestantisme.**
9 h 10, **Ecoute Israël.**
9 h 40, **Divers aspects de la pensée contemporaine** : la Grande Loge de France.
10 h, **Messe** à Saint-Louis-en-l'Isle à Paris.
11 h, **Regards sur la musique** : « Perséphone », de Stravinsky.
12 h 5, **Allegro.**
12 h 45, **Jay Gottlieb**, piano, interprète : Obouhow, Ives, Ohana, Kolb, Crumb, au théâtre Paul-Eluard de Choisy-le-Roi.
14 h, **Sons** : Carnaval à Venise.
14 h 5, **Petouchkov**, d'I. Tourgueniev. Avec C. Rich, P. Le Person, C. Pascal, J. Magre, J. Monod et A. Oumansky.
15 h 42, **Musique enregistrée.**
16 h 5, **Le Lyriscope** : Sifase-Collage.
17 h 30, **Rencontre avec**... A. Memmi : le racisme.
18 h 30, **Ma non troppo.**
19 h 10, **Le cinéma des cinéastes.**
20 h, **Albatros** : Roussel au télescope et au microscope (la fiction dans la vie).
20 h 40, **Atelier de création radiophonique** : « les Bovaches », par C. Deblé.
23 h, **Musique de chambre** : Lutoslawski, Tisné, Paciorkiewicz.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, **Concert promenade** : œuvres de Cherubini, Bazzini, Puccini, Mascagni, Leoncavallo, Ponchielli, Donizetti, Rossini, Verdi, Paganini.
8 h 2, **En direct de Radio-Vatican**, œuvres de Carissimi, Charpentier.
9 h 10, **Magazine international** (en direct de Radio-Vatican).
12 h, 5 **D'une oreille à l'autre** : œuvres de Vivaldi, Verdi, Stamitz, Debussy, Schumann, Haydn, Wolf.
14 h 4, **En direct de Radio-Vatican**, œuvres de Lassus, Liszt, Verdi, Wagner, Pfitzner, Berlioz, Respighi.
17 h, **Comment l'entendez-vous ?** avec P. Poivre d'Arvor. *La musique classique et le cinéma* : œuvres de J.-S. Bach, Mahler, Schönberg, Gade, Bruckner, Bellini.
19 h, **Jazz.**
20 h, **Les chants de la terre.**
21 h, **Concert** : (en direct de la villa Médicis, à Rome) : « Omnens 2 », de Nunes ; « Piano, piano », de Barreau ; « Pierrot et suite », de Guarnieri. Par l'ensemble Musique vivante, avec J. Gottlieb, piano ; C. Roque-Alsina, piano.
23 h 30, **La nuit sur France-Musique** : Zino Francescatti ; œuvres de Beethoven, Bruch, Schubert.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
André Laurens.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

● *Le conseil d'administration de Télé-Monte-Carlo*, qui s'est réuni, le 18 juin, à Monaco a décidé d'appeler à la présidence de la société M. Pierre Barret, président-directeur général d'Europe 1-Images et son.

M. Barret succédera ainsi à M. Jean-Antoine Laborie, dont le mandat serait arrivé à échéance au cours de l'exercice 1982-1983. C'est le président délégué de R.M.-C., M. César-Charles Solamito, qui assurera les fonctions de vice-président délégué.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 20 JUIN

— *M. Jean-Pierre Chevènement*, ministre de la recherche et de la technologie, est l'invité de l'émission « Le Grand Jury R.T.L.-*le Monde* » sur R.T.L., à 18 h 15.

— *M. Jean Auroux*, ministre du travail, est reçu au « Club de la presse » sur Europe 1, à 19 heures.

LUNDI 21 JUIN

— *M. Jean Poperen*, secrétaire national du P.S., est l'invité d'Arlette Chabot, sur France-Inter, à 7 h 40.

LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

ESPAÑA 82

Entre artistes

Ce n'est pas d'aujourd'hui que sport et culture font, à l'occasion, bon ménage. Déjà, Pierre de Coubertin avait tracé, à côté de la cendrée, les couloirs parallèles de l'architecture ou de la poésie, et il n'était pas interdit de se croiser en pleine piste.

Certes, on peut, intellectuellement, bouder le Mundial, en considérant que les footballeurs ne frappent l'imagination que du bout du pied, que c'est affaire de spécialistes, qu'ils ne font jamais que fouler professionnellement une pelouse, dont *chaque brin d'herbe a la couleur du dollar.*

Mais, on peut aussi se figurer que la patronne de ce sport de manchots est la Vénus de Milo et, dès lors, les perspectives changent. Du reste, n'était-ce pas de l'art pur, ce ballet brésilien, qui a étourdi, vendredi à Séville, une équipe d'Ecosse (4-1), à la vaillance toute britannique ? La comparaison vient naturellement : le taureau le plus courageux n'a pas l'ombre d'une chance face à un toréador de génie. A Séville, Zico rimait avec Le Greco et le nom de Socratès suffisait à lui seul.

Les musiciens ont compris tout le parti qu'ils pouvaient tirer de ces jeux de ballon, quand ceux-là mêmes qui le manient offrent un récital, avec toute la gamme possible des gestes techniques. Chaque soir jusqu'au 24 juin, au *Dunois*, à Paris 13[e], des pianistes comme Vollat, Kessler, Lubat, improvisent sur les images, en direct, du Mundial, le son de la télévision étant, bien entendu, coupé. Expérience presque similaire sur France-Culture (les prochaines émissions ont lieu les 29 juin et 8 juillet à 17 h 15), où un *ensemble de jazz* met en musique les arabesques des joueurs, tandis qu'une personnalité invitée fait part, entre deux notes, de ses impressions.

Le football récupéré ? Le Mundial est en vogue, le ballon rond rond est à la mode, pour un mois. Plein les yeux et plein les oreilles pour un plaisir non dissimulé, entre artistes.

M. C.

Des « petits » aux grands moyens

Valladolid. — La Coupe du monde 1982, ouverte pour la première fois à *vingt-quatre équipes pour accueillir* deux sélections d'Amérique centrale ou du Nord, deux d'Afrique et deux d'Asie ou d'Océanie, marquera-t-elle *l'émancipation des « petits » pays* du football ? La victoire, pour son premier match de l'Algérie sur la République fédérale d'Allemagne (2 à 1), invaincue en Europe depuis quatre ans, ou les résultats nuls *obtenus par* le Cameroun devant le Pérou (0 à 0), le Honduras face à l'Espagne (1 à 1) ou le Koweït contre la Tchécoslovaquie (1 à 1) *peuvent le laisser penser.* S'agit-il pour autant de surprises ?

« Pas vraiment, répond Michel Hidalgo, le directeur des équipes de France, *dans la mesure où ces pays que les dirigeants du football international considèrent toujours comme des « petits » sont en fait ceux qui disposent des plus grands moyens pour préparer une épreuve comme la Coupe du monde. Comparez les stages et la multitude de matches internationaux qu'ils peuvent inscrire dans leur calendrier de préparation et la situation dans les grands pays occidentaux où les clubs condamnés à boucler des budgets inflationnistes répugnent de plus en plus à libérer leurs joueurs pour la sélection nationale. »*

Devenue une affaire d'État, dans ces pays neufs ayant récemment accédé à l'indépendance et toujours à la recherche d'un moyen de s'affirmer, voire de se faire reconnaître sur le plan international, la sélection nationale de football, sport le plus populaire, bénéficie en général de toutes les priorités.

De notre envoyé spécial

Algériens et *Camerounais* soustraits à leurs clubs et déjà réunis en stage pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations du 5 au *19 mars en Libye* ont, *après une* période de récupération, enchaîné sur un nouveau stage et des matches de préparation contre des clubs professionnels, en France pour les premiers et *en République fédérale* d'Allemagne pour les seconds, du 7 mai au 6 juin. Grâce aux 3,5 millions de dollars alloués spécialement, les Koweïtiens *sont partis de leur pays* dès le 11 avril pour le Portugal et le Maroc où ils se sont offert comme partenaires d'entraînement quelques-uns des meilleurs clubs européens, *comme le Benfica de Lisbonne*, Nottingham Forest ou Aston Villa. Il est symptomatique de constater que parmi les « petits » de cette Coupe du monde, le seul qui ait subi une lourde défaite, le Salvador, est justement celui dont la préparation a été perturbée par la guerre.

Substitution au professionnalisme

Ne disposant pas encore de structures professionnelles pour le sport, la plupart de ces pays ont trouvé pour leurs meilleurs éléments des procédés de substitution. En Algérie, les grands clubs sont pris en charge par les entreprises d'État qui peuvent libérer les joueurs à la demande du ministère des sports. Au Koweït, les sélectionnés disposent automatiquement de bourses d'études, de places dans l'armée ou dans la compagnie nationale d'aviation qui leur laissent toute latitude pour se préparer.

Les meilleurs clubs et les sélections nationales ont recruté des entraîneurs étrangers. Ces derniers ont apporté une plus grande rigueur *tactique, notamment en défense*, et les méthodes de préparation des clubs professionnels. Ainsi l'équipe koweïtienne est dirigée par le Brésilien *Carlos Alberto* et les Camerounais par le Français Jean Vincent.

Grâce à ces techniciens et aux médias, les « petits » connaissent parfaitement les grandes équipes et les grands joueurs européens ou sud-américains, alors que la réciproque est loin d'être vraie. L'effet de surprise peut donc jouer en leur faveur *au début d'une Coupe du monde.* Enfin, ils bénéficient d'un autre élément propre à l'épreuve espagnole : la chaleur. *« Venant pour la plupart de pays chauds, ces joueurs ont naturellement des organisations et des styles de jeu mieux adaptés*, estime Just Fontaine, qui entraînait *le Maroc éliminé au dernier tour de* qualification par le Cameroun. *Regardez les Koweïtiens. Ils savent garder le ballon sans effort en restant bien groupés et en procédant en passes courtes, jusqu'au moment où un de leurs partenaires de l'attaque fait un appel de balle. Ils pourraient jouer des heures comme cela sous le soleil. Les entraîneurs anglais ou allemands qui avaient voulu imposer aux Africains le style de jeu de leurs pays ont tous échoué. Le football d'un pays reflète non seulement le tempérament d'un peuple mais aussi son climat. »*

Les « petits » ne doivent pas être dépaysés en Espagne.

GÉRARD ALBOUY.

Affaires et honneur

(Suite de la première page.)

La fête, avec *ses bruits de fusillades*, fut probablement cruelle aux voyageurs argentins, à ces gens qui errent aujourd'hui comme des âmes en peine dans la ville. C'est peu dire *que les nouvelles venues des* Malouines, la capitulation, les ont durement touchés. Et presque surpris, eux qui ne voulaient pas croire un *mot de ce que rapportait la presse* étrangère, même la presse espagnole pourtant plutôt favorable dans son parti pris hispano-américain. La nouvelle les a durement frappés, *comme* ce vieil homme, les larmes aux yeux, parlant de la bêtise, la bêtise argentine et la bêtise britannique. Ou comme ces autres retirant *avec rage les drapeaux argentins* qu'ils avaient accrochés aux balcons de leurs hôtels.

Frappés par la guerre

Et puis la nouvelle les a aussi frappés en frappant directement l'équipe argentine. Le football n'est pas la guerre, mais cette guerre est dans le football. Le plus fin des joueurs argentins, Osvaldo Ardilès, a appris à Alicante la mort d'un de ses cousins, José Ardilès, pilote de Mirage. Ardilès, qui jouait en Angleterre à Tottenham, a déclaré simplement : *« Toute guerre est stupide. Celle-là est une guerre spéciale mais elle est tout de même stupide. Comment deux pays ayant la même civilisation ont-ils pu en arriver là ? Je suis bouleversé »*. Osvaldo Ardilès est aussi Argentin. Il a ajouté : *« Mais je crois que mon pays a un droit géographique et historique sur ces îles »*.

La guerre encore dans cette équipe puisqu'un oncle du joueur Bertoni est *maintenant prisonnier* et qu'un frère du remplaçant Patricio Hernandez reste porté disparu. Profondément marqués, les joueurs Argentins entendaient réagir, sursaut de rage ou d'orgueil, et faire de ce match contre la Hongrie l'épreuve de réhabilitation de l'honneur perdu.

De même leurs supporters sont venus sur le stade avec de grandes banderoles : *« Les Malouines sont Argentines » ; « Les Anglais hors des Malouines » ; « Les yankees hors de l'Amérique latine »*. Tout cela aurait suffi à donner à la rencontre une dimension passionnée *peu commune.*

Mais cette *revanche* sur le sort des armes côté argentin se doublait, côté hongrois, d'une volonté d'appel sur une injustice. Le fameux match Argentine-Hongrie *de la Coupe* du monde 1978. C'était l'époque où l'Argentine avait, déjà, besoin d'un triomphe, pas encore d'une guerre. Dans ce match l'arbitre l'y aida en expulsant, sans *raison* valable, deux joueurs hongrois. Les Hongrois n'avaient pas oublié. Mais qu'est-ce qu'une rancune contre la rage et la fierté blessée ? *Qu'est-ce qu'une* vexation de football contre une humiliation nationale ?

Feu et flamme

Cela ne pouvait être qu'une partie extraordinaire, explosive, la *reconquête sur terrain vert*, le sport comme un dangereux et fascinant dérivatif, le sport opium d'une équipe. Et ce fut encore plus extraordinaire que cela, du *futebol de muerte*, gagne ou crève. Les Argentins blancs, crayeux presque, pleurant à l'hymne national, sautèrent à la gorge des Hongrois, comme s'ils avaient été de vulgaires Anglais, pour ne plus les lâcher. Ces Hongrois, des violonistes, pas une équipe de commando, se demandaient visiblement contre qui ils avaient à se battre, une équipe ou un pays, un ballon ou un drapeau.

Il n'y eut plus dans cette partie que du bleu et *du blanc*, une équipe argentine feu et flamme. Il y eut Kempès, crinière au vent, Bertoni comme un taureau, Ardilès le marathonien, pour un ballet somptueux et *féroce. Il y eut surtout* un fabuleux Diego Maradona, génie furieux et revanchard multipliant les exploits, les passes lumineuses, embarquant à lui seul avec ses jambes épaisses et sa folle rapidité toute la défense hongroise. Peut-on *temporiser* quand souffle la tempête, peut-on obtenir le sursis quand l'honneur des bourreaux est en jeu ?

La Hongrie tint 26 minutes. Et ce fut tout. Mais c'était peut-être beaucoup devant cette vague incessante, cette fureur sacrée d'une équipe argentine jouant comme en finale de Coupe du monde. Il y eut donc rup*ture, avalanche de buts*, Bertoni, Maradona, Maradona encore, et Ardilès le vengeur. Quatre buts, et c'était un minimum. Les Hongrois, à ce moment-là, avaient *la mine effarée des naufragés malgré eux*, mais qu'est-ce qui nous arrive ?

Il leur arrivait quelque chose qui les dépassait, dépassait ce match, dépassait la Coupe du Monde. *Enfin*, dans l'accalmie, dans un match redevenu normal, ils réussirent à sauver l'honneur par un tir de Poloskei, par le trou de la serrure, comme *en catimini*.

Cela leur suffisait, à eux l'honneur en minuscule.

PIERRE GEORGES.

RÉSULTATS

GROUPE I

A Vigo : Italie et Pérou ...... 1-1.
● Classement : 1. Italie, Pérou, 2 ; 3. Cameroun, Pologne, 1.

GROUPE III

A Alicante : Argentine b. Hongrie 4-1
● Classement : 1. Hongrie, 2 ; 2. Argentine, 2 ; 3. Belgique, 2 ; 4. Salvador, 0.

GROUPE VI

A Séville : Brésil b. Écosse 4-1
● Classement : 1. Brésil, 4 ; 2. Écosse, 2 ; 3. U.R.S.S., 0 ; 4. Nouvelle-Zélande, 0.

INFORMATIONS « SERVICES »

ÉDITION

M. FRÉDÉRIC DITIS DÉMISSIONNE DE SES FONCTIONS DE P.-D. G. DE « J'AI LU »

M. Frédéric Ditis quitte ses fonctions de président-directeur général des éditions « J'ai lu » à compter du 30 juin prochain. Le groupe Flammarion détient 68 % du capital de « J'ai lu », contre 22 % pour M. Ditis. Les éditions « J'ai lu », spécialisées dans le livre au format de poche, ont vendu 13,5 millions de volumes en 1981, et réalisé un chiffre d'affaires de 68 millions de francs, en progression de 24 % par rapport à 1980.

Cette démission, indique-t-on chez « J'ai lu », intervient *« à la suite d'un désaccord grave avec les actionnaires majoritaires, portant sur le développement et l'avenir du livre au format de poche »*.

Préoccupé par l'évolution à moyen terme du prix de ce type de livres, M. Ditis était partisan d'un « rapprochement » avec le groupe Hachette. Selon ce rapprochement, dont les modalités restaient à définir, M. Ditis aurait pris, à partir du 1er juillet, la direction de la branche « grande diffusion » de Hachette, qui publie, notamment, le « Livre de poche ». Il aurait assumé, dans le même temps, ses fonctions de P.-D. G. des éditions « J'ai lu ». Cette opération a rencontré l'opposition de Flammarion, principal actionnaire de « J'ai lu » et sixième groupe éditorial français.

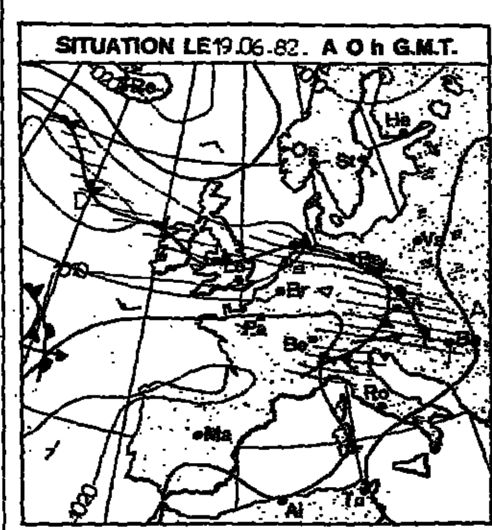
[Né le 26 juillet 1920 à la Chaux-de-Fonds (Suisse), licencié en lettres et en histoire de l'université de Genève, M. Frédéric Ditis fonde les éditions Ditis en 1945 (collections « Détective club » et « La chouette »). Puis il crée les éditions « J'ai lu » en 1958. Il a publié en « poche » Guy des Cars, Barbara Cartland, Gilbert Cesbron, Bernard Clavel, Jean-Louis Curtis, Françoise Sagan, Henri Troyat, etc.). Il a lancé au sein de « J'ai lu », en 1970, une collection de science-fiction qui est aujourd'hui la plus importante du genre et, en 1981, une collection populaire, « Duo »].

PRESSE

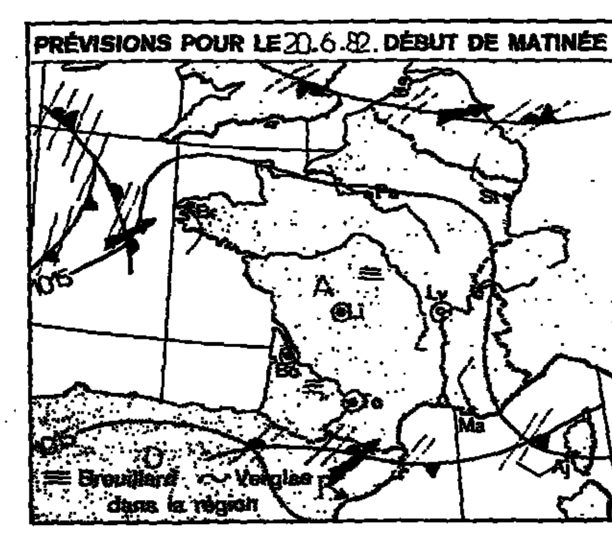
● *Le Livre C.G.T. reçu à Matignon au sujet de « France-Soir »*. — Une délégation du Comité intersyndical du Livre parisien et du collectif syndical C.G.T. du groupe Hersant a été reçue vendredi 18 juin par M. Jérôme Clément, chargé des problèmes de presse au cabinet de M. Pierre Mauroy, au sujet du projet de vente de *France-Soir*. La délégation a réaffirmé son opposition à toute transaction *« tant que les garanties sur l'entité de l'entreprise, sur le maintien de l'emploi et sur le respect des accords contractuels ne lui sont pas données »* (*le Monde* du 19 juin).

MÉTÉOROLOGIE

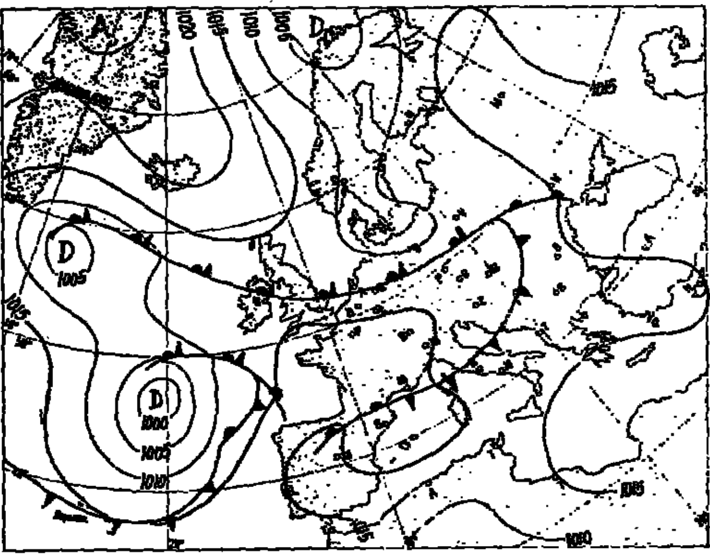
SITUATION LE 19.06.82 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 20.6.82 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 20 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le samedi 19 juin à 0 heure et le dimanche 20 juin à 24 heures :

Une dorsale temporaire se développera sur la France, mais une aggravation se produira dimanche soir par l'ouest avec l'arrivée d'une perturbation atlantique et par le sud où de l'air humide et instable provoquera une évolution orageuse.

Dimanche : le ciel sera bien dégagé le matin sur la France malgré des passages nuageux plus fréquents sur le nord-est, et des formations locales de brouillard sur l'Aquitaine, se dissipant rapidement.

Dans la journée, le beau temps ensoleillé prédominera sur la France, mais des nuages élevés apparaîtront sur la Bretagne et, le soir, le ciel sera très nuageux à couvert de la Normandie à la Vendée avec apparition de faibles pluies sur la Bretagne qui s'étendront vers l'est dans la nuit. D'autre part, une aggravation orageuse se produira par le sud du pays, en particulier sur les Pyrénées orientales et le sud du Massif Central où des orages éclateront localement. Les vents d'ouest, modérés sur la moitié nord, seront faibles ailleurs. Les températures maximales, voisines des normales, atteindront 20 à 28° du nord au sud.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 19 juin à 7 heures, de 1 016,3 millibars, soit 762,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 juin ; le second, le minimum de la nuit du 18 au 19 juin) : Ajaccio, 26 et 14 degrés ; Biarritz, 21 et 10 ; Bordeaux, 21 et 10 ; Bourges, 22 et 10 ; Brest, 16 et 10 ; Caen, 20 et 12 ; Cherbourg, 17 et 12 ; Clermont-Ferrand, 23 et 7 ; Dijon, 23 et 11 ; Grenoble, 22 et 13 ; Lille, 20 et 12 ; Lyon, 23 et 10 ; Marseille-Marignane, 28 et 19 ; Nancy, 22 et 12 ; Nantes, 20 et 11 ; Nice-Côte d'Azur, 23 et 18 ; Paris-Le Bourget, 21 et 13 ; Pau, 21 et 12 ; Perpignan, 27 et 19 ; Rennes, 20 et 11 ; Strasbourg, 22 et 10 ; Tours, 21 et 11 ; Toulouse, 23 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 20 degrés ; Amsterdam, 18 et 13 ; Athènes, 27 et 17 ; Berlin, 20 et 13 ; Bonn, 19 et 10 ; Bruxelles, 20 et 13 ; Le Caire, 35 et 27 ; îles Canaries, 23 et 19 ; Copenhague, 18 et 9 ; Dakar, 27 et 23 ; Djerba, 36 et 22 ; Genève, 20 et 11 ; Jérusalem, 26 et 18 ; Lisbonne, 24 et 13 ; Londres, 18 et 12 ; Luxembourg, 20 et 10 ; Madrid, 29 et 11 ; Moscou, 18 et 6 ; Nairobi, 25 et 13 ; New-York, 26 et 19 ; Palma-de-Majorque, 31 et 20 ; Rome, 27 et 18 ; Stockholm, 16 et 8 ; Tunis, 34 et 20 ; Tozeur, 44 et 27.

LES PROBABILITÉS

Dimanche 20 juin : l'amélioration continuera sur le nord et l'est du pays et deviendra ensoleillée et chaude. On notera cependant quelques brouillards matinaux sur l'Aquitaine. D'autre part, une aggravation nuageuse gagnera la Bretagne et les régions voisines de l'Atlantique dans la soirée. Quelques orages éclateront sur les Pyrénées et le sud du Massif Central.

Lundi 21 juin : temps doux sur l'ensemble de la France, nuageux le matin près de la Manche. Quelques orages isolés dans le Midi.

Mardi 22 et mercredi 23 : temps devenant progressivement plus chaud mais nombreux orages mercredi sur la plupart des régions.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3214

HORIZONTALEMENT

I. Ne possède pas encore toutes les ficelles du métier. Conseiller à l'âme noire d'un Maure à l'âme tourmentée — II. Suivant la dose, elle met fin aux névralgies ou aux ennuis. La peur qu'on a de lui est la seule excuse du travail. — III. Instrument à vent. Ne dispense ses rafraîchissements que l'été. — IV. Conserve son équilibre quand les autres ont perdu la boule. Note. — V. Expression des émules de saint Thomas. Où le ronflement des toupies n'amuse que les « singes ». — VI. Qui présente, à la fois, finesse d'esprit et conscience élastique. Préposition. Don ou redevance. — VII. Maigre ressource pour un homme qui chaume. Rivière. En bavent quand ils tombent sur un os. — VIII. Château parachevé par Sébastien Le Prestre. Intéresse à des titres différents l'architecte et l'héraldiste. Curieux cas de métempsycose. Limites extrêmes de pénétration de la flotte. — IX. Ne donne que peu d'espoir. Entre une robe et une culotte. Division territoriale. — X. On connaît le septième, mais on ignore les six autres. Participe passé. L'apogée des étoiles. — XI. Modifier son accent. Fera preuve d'esprit d'entreprise. Copulative. — XII. Du sel et du vinaigre. Lettre ancienne. — XIII. Quand on dit qu'ils sont trempés, ce n'est qu'une image. Le samouraï y joue un grand rôle. Extrait musical de *Lakmé*. Embrasseur plus agressif qu'affectueux. — XIV. Travailler machinalement. Permettent à un piocheur de racines d'accéder au carré. — XV. Tel un ustensile qui résonne faux ou un humain qui ne raisonne pas mieux. Tristes propriétaires d'un palais sans couronne.

VERTICALEMENT

1. Artiste dont l'instrument ne joue que sur le sol. Souffle libérateur. — 2. Mot de la bergère à son berger. Déesse, patronne des sociétés de consommation. Matrice jupitérienne. — 3. Agent secret qui ne fut pas sans mystère. Officier porté aux commandements. Personnel. — 4. Tel un fils n'ayant pas de pair. Pique au vif. — 5. Ville de Sibérie. Connut la crue avant de connaître la cuite. — 6. Gaine ou chemise. Ile où serait mort l'auteur de *l'Iliade*. Deux ôtées de trois. Note. — 7. Négation. *Le fait d'en soulever un implique logiquement des retombées.* Jus s'échappant rarement d'une gourde. — 8. Auxiliaire du maître de forges. Se dit d'une jument prête à porter. Petit morceau de violon. — 9. Le vaincu de Sedan pour le vainqueur d'Austerlitz. Ville de l'Inde. — 10. Pièce. Argument des chevaliers de la gaule à l'affût de la perche. — 11. Tel celui qui broyait du noir dans son pétrin et qui, désormais, peut goûter au pain blanc. Donne de bons filets à condition qu'elle se fasse prendre dedans. — 12. Desseins parfois abstraits. Bestiole. — 13. Amuseur à la page. On part généralement sans en avoir vu la fin. Des yeux pour le plaisir de la vue. — 14. De vieilles branches leur doivent un regain de verdeur. Clic ou clac ! — 15. Vieux français devenu moderne sous une forme anglo-saxonne. Inviter à renouveler l'air. Arrivés.

Solution du problème n° 3213

Horizontalement

I. Révision. — II. Économies. — III. Pou. Cassé. — IV. Rues. Net. — V. Otées. Os. — VI. Bestiaire. — VII. Tessin. — VIII. Tapent. Us. — IX. Écornées. — X. Un. Ers. — XI. Reps. Star.

Verticalement

1. Réprobateur. — 2. Écoute. Acné. — 3. Vouées. Pô. — 4. In. Setter. — 5. Soc. Sienne. — 6. Iman. Asters. — 7. Oise. Is. Est. — 8 Nestorius. — 9. Se. Sens. Or.

GUY BROUTY.

Les urgences du dimanche

SANTÉ

● UN SECOURS D'URGENCE. — Appeler le SAMU en téléphonant, pour Paris, au 567-50-50 ; pour l'Essonne, au 088-33-33 ; pour les Hauts-de-Seine, au 741-79-11 ; pour la Seine-Saint-Denis, au 831-15-15 ; pour le Val-d'Oise, au 032-22-33 ; pour les Yvelines, au 953-83-33 ; pour la Seine-et-Marne, au 437-10-11, ou, à défaut, le 17 (police) ou le 10 (pompiers), qui transmettent l'appel au SAMU.

● UN MÉDECIN. — A défaut du médecin traitant, appeler la permanence des soins de Paris (542-37-00) ou la garde syndicale des médecins de Paris (533-99-11), ou l'Association pour les urgences médicales de Paris (A.U.M.P.) (828-40-04), ou = S.O.S. = Médecins (707-77-77). Urgence pédiatrique, 545-43-00 garde de nuit et week-end.

● UNE INFORMATION SUR LES INTOXICATIONS — 205-63-29 (hôpital Fernand-Widal).

● S.O.S. — Urgences bucco-dentaires (337-51-10) ; ordre des chirurgiens, conseil de Paris (261-12-00) ; garde biologique (306-19-99).

TRANSPORTS

● AÉROPORTS. — Renseignements sur les arrivées et départs à Orly (884-32-10) ; à Roissy-Charles-de-Gaulle (862-12-12 ou 862-22-80).

● COMPAGNIES AÉRIENNES. — Arrivées ou départs des avions. Air France (320-12-55 ou 320-13-55) ; U.T.A. (775-75-75) ; Air Inter (687-12-12). Renseignements, réservations : Air France (535-61-61) ; U.T.A. (776-41-52) ; Air Inter (539-25-25).

● S.N.C.F. — Renseignements : 261-50-50.

ÉTAT DES ROUTES

● INTER SERVICE ROUTES donne des renseignements généraux au 858-33-33.

Pour des renseignements plus précis, on peut s'adresser aux centres régionaux d'information routière Bordeaux (56) 96-33-33 ; Lille (20) 91-92-33 ; Lyon (7) 854-33-33 ; Marseille (91) 78-78-78. Metz (8) 762-11-22. Rennes (99) 50-73-93.

P.T.T.

Sont ouverts le dimanche les bureaux de :

— Paris recette principale (52, rue du Louvre, 1er), ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre ;

— Paris 08, annexe (71, avenue des Champs-Elysées), ouvert de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures ;

— Orly, aérogare Sud, annexe 1 ; ouvert en permanence ;

— Orly, aérogare Ouest, annexe 2, ouvert de 6 heures à 23 heures ;

— Roissy principal, annexes 1 et 2 (aéroport Charles-de-Gaulle), ouvert de 8 h. 30 à 18 h. 30.

La recette principale de Paris assure aussi le paiement des mandats-lettres, des bons et des chèques de dépannage, des lettres-chèques ainsi que les remboursements sans préavis sur livret C.N.E.

ANIMAUX

● UN VÉTÉRINAIRE au 871-20-61 (de 8 heures à 20 heures).

TOURISME

● L'OFFICE DE TOURISME DE PARIS diffuse une sélection enregistrée des loisirs à Paris : en français au 720-94-94 ; en anglais au 720-88-98 et en allemand au 720-57-58. Son bureau d'accueil du 127, avenue des Champs-Élysées, est ouvert le dimanche, de 9 heures à 20 heures. Tél. : 723-61-72.

S.O.S. - AMITIÉ

Vingt-quatre heures sur vingt-quatre à l'écoute au 296-26-26 pour Paris-centre ; au 621-31-31 pour Boulogne-Billancourt ; 364-31-31 pour Bagnolet et 078-16-16 pour Evry (de 14 heures à 4 heures du matin). Il existe un poste en anglais : S.O.S.-Help au 723-80-80 (de 19 heures à 23 heures).

La Porte ouverte reçoit tous les jours, de 14 heures à 22 heures, dans ses deux permanences : 21, rue Duperré, Paris (9e), métro Pigalle (tél. : 874-69-11), et 4, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris (5e), métro Saint-Michel (tél. : 329-66-02.

S.O.S. - 3e AGE

De 9 heures à 19 heures au 340-44-11.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 19 juin 1982 :

DES DÉCRETS

● Portant publication des amendements à la convention portant création de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime adoptés le 14 novembre 1975.

● Modifiant le décret du 22 décembre 1951 modifié relatif à l'organisation de l'Institut national de la propriété industrielle.

UN ARRÊTÉ

● Relatif aux taxes afférentes à l'organisation du marché des conserves de pois.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	533 F	962 F	1 391 F	1 820 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. — SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PARIS EN VISITES

MARDI 22 JUIN

« Les Gobelins, Beauvais, la Savonnerie », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins, Mlle Brossais.

« Histoire de la poste au Musée postal », 15 h, 34, boulevard de Vaugirard, Mme Allaz.

« Abbaye de Longchamp », 15 h, place de l'Etoile, angle avenue de Wagram, Mme Bachelier.

« Hôtel de Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou, Mme Pennec.

« Jardin des Tuileries », 15 h, métro Tuileries, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Portraits italiens du XVIIIe siècle », 14 h 30, Petit Palais (Approche de l'art).

« Le Père-Lachaise », 15 h, entrée boulevard de Ménilmontant (Art et aspects de Paris).

« Montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, métro Cardinal-Lemoine (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Quartier de la Tournelle », 15 h, statue de Sainte-Geneviève (Mme Hager).

« Cristallerie de Baccarat », 15 h, 30 bis, rue de Paradis (P-Y Jaslet).

« Salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, métro, côté place Lobau (Paris et son histoire).

« L'Ile Saint-Louis », 14 h 30, 12, boulevard Henri-IV (Le vieux Paris).

CONFÉRENCES

MARDI 22 JUIN

19 h 30 : 9 bis, avenue d'Iéna, M. F. Brousse : « Nouvelles méthodes pour conquérir l'illumination ».

19 h 30 : Sorbonne, Amphithéâtre Bachelard, 1, rue Victor-Cousin, M. G. Barthelemy : « De retour du Népal » (Université populaire de Paris).

20 h 30 : 26, rue Bergère, M. J.-L. Siemons : « Réincarnation, Renaissance » (L'homme et la connaissance).

VIVRE A PARIS

LE PETIT VIN BLANC. — Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne) va renouer, les 19 et 20 juin, après une interruption de cinq ans, avec la Fête du petit vin blanc dont ce sera la vingt-cinquième édition. Nicoletta, manèges, bataille de confetti, corso de chars, un bal, un feu d'artifice, concerts, spectacles sont au programme. Toute la ville sera animée autour de la mairie et du pavillon Baltard.

Le Monde

économie

CONJONCTURE

« Les entreprises vont bénéficier de facteurs favorables »

DÉCLARE M. DELORS

M. Delors, ministre de l'économie et des finances, a apporté des précisions, vendredi 18 juin, à l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions orales sans débat, sur le blocage des prix industriels décidé par le gouvernement. Répondant à une question de M. Gantier (U.D.F., Paris), il a indiqué, à propos des « dérapages » qui se sont produits au cours des trois derniers mois dans les prix industriels : « *Au cours des douze derniers mois, leur rythme d'augmentation est passé de 10 % en octobre 1981 à 10,5 % en janvier 1982 et 11,5 % en avril. De même, l'indice des prix des grands acheteurs a augmenté de 8,4 % en août 1981, puis de 9,4 % en janvier 1982 et de 11,4 % en mai. Il y avait donc en mars-avril des anticipations qui inquiétaient ceux qui voulaient réussir l'opération de désinflation, qui est en bonne voie car la hausse des prix du premier semestre 1982 aura été de 6 %, soit 12 % en année pleine, contre 14 % l'an dernier.* »

Le ministre de l'économie a ajouté : « *Le blocage des prix industriels va-t-il entraîner une baisse des marges des entreprises ? Ce serait fâcheux, car nous souhaitons que les entreprises investissent. Mais le blocage étant généralisé, les marges ne devraient pas être affectées, sauf pour les entreprises qui utilisent des produits frais, des produits importés, ou des produits faisant l'objet d'un règlement communautaire comme l'acier. Mais les entreprises bénéficieront de la stabilisation des prix des produits fabriqués et des prestations de services, des coûts salariaux et des frais financiers.*

« *Comment sortir du blocage ? Car le blocage ne saurait être une politique permanente et je ne m'y suis résigné qu'à contre-cœur, pour la défense de la monnaie. C'est une mesure temporaire, pour briser le mouvement d'accélération, et nous en sortirons dès que possible, par des accords de régulation, en attendant le retour à la pleine liberté. La négociation de ces accords devrait s'engager rapidement.* »

M. Delors a poursuivi : « *Les mesures prises per le gouvernement dans la deuxième phase du changement devraient permettre aux entreprises industrielles de prouver leur dynamisme, car elles vont bénéficier de facteurs favorables : le réajustement monétaire, qui augmentera leur compétitivité dans les pays européens, seuls pays où elles souffraient, surtout dans les secteurs de l'automobile et des biens de consommation durables; l'allègement des coûts de production lié à la réduction de la taxe professionnelle et à la modération de la hausse des revenus; la baisse progressive des taux d'intérêt. Dès juillet, mes services se mettront en rapport avec les différentes branches professionnelles pour étudier avec elles comment sortir progressivement du blocage. Sur ces bases, il sera possible de revenir à une liberté totale des prix industriels.* »

Evoquant ensuite le problème de l'augmentation de la T.V.A., il a précisé : « *Nous donnerons la priorité aux secteurs qui ont des problèmes du fait du coût des importations et à ceux qui ont le moins augmenté leurs prix ces derniers mois, dans l'industrie et dans les services où nous avions signé des accords de modération qui ont été respectés.* »

Interrogé, d'autre part, par Mme Nevoux (P.S., Vaucluse), sur les crédits bancaires aux petites entreprises, M. Delors a notamment indiqué : « *Au début de juillet, une réunion aura lieu avec les administrateurs généraux des banques nationalisées pour étudier les besoins des P.M.E. En ce qui concerne les prêts participatifs, il est tout à fait inadmissible que certaines banques exigent des garanties spéciales alors que j'ai demandé que ces prêts soient accordés en fonction du devenir des entreprises en cause, sans exiger de garanties réelles.* »

« *Le gouvernement*, a ajouté le ministre de l'économie, *entend poursuivre sa politique de réduction progressive des taux d'intérêt, qui sera facilitée par l'infléchissement du rythme d'inflation attendu à la suite des mesures d'accompagnement prises après le récent réajustement des parités monétaires. En quatre jours, les taux sont déjà tombés de 16 1/4 à 15 3/4. La très bonne tenue du franc depuis lundi doit permettre d'aller plus loin. Cependant, afin de pallier les difficultés qui résulteront du blocage des prix, j'ai, dès mardi, rétabli le système des avances exceptionnelles de trésorerie, par lesquelles les P.M.E. pourront obtenir auprès des CODEFI* (1) *des concours de douze à dix-huit mois.* »

(1) Comité départemental d'examen de financement des entreprises.

LE DÉFICIT DU COMMERCE EXTÉRIEUR

En dépit du résultat qualifié de bon par le ministre du commerce extérieur qui a été enregistré en mai, le déficit du commerce extérieur français se maintient à un niveau élevé. Pour les cinq premiers mois de 1982, il a été supérieur de plus des deux tiers à celui observé de janvier à mai 1981 : 31,64 milliards de F — en chiffres bruts — contre 18,79 milliards (30,09 milliards au lieu de 17,89, après correction des variations saisonnières).

En moyenne mensuelle le solde négatif se situe, depuis le début de 1982, au-dessus de 6 milliards de francs contre moins de 4 milliards durant les cinq premiers mois de 1981. Ce calcul permet de mieux situer les statistiques de mai : le déficit brut a, durant ce mois, été de 2,92 milliards de francs contre 8,25 milliards en avril (3,15 milliards au lieu de 10,16, après correction).

En mai, les exportations ont été marquées par la vente de six Airbus et cinq Falcon-jet, alors que les importations enregistraient une forte baisse des achats de pétrole brut (4,99 millions de tonnes contre 7,26 millions en moyenne pour 1981).

SOCIAL

LA FIN DU CONGRÈS DE LA C.G.T.

Le message de tolérance de M. Séguy

M. Georges Séguy, ancien secrétaire général de la C.G.T., a entonné successivement l'*Internationale* et la *Marseillaise* avant de déclarer clos, le 18 juin, en fin de matinée, dans une atmosphère de fête, le quarante et unième congrès de cette centrale à Lille. Auparavant, un autre « sortant » du bureau confédéral, M. Livio Mascarello, avait prononcé le discours de clôture. Commentant la réunion du 17 juin, à l'hôtel Matignon, il a soufflé le froid et le chaud : « *Nous ne croyons pas que l'appel à la cantonade pour plus de rigueur soit de nature à avoir le soutien populaire* », avant d'ajouter : « *La C.G.T. a la volonté de prendre sa place dans la lutte anti-inflationniste et le redressement économique avec des propositions concrètes.* »

Comme pour démontrer, à son corps défendant, l'absence d'ouverture qui a caractérisé ces assises, M. Mascarello, après avoir souligné la place des communistes « *dans la diversité même de notre organisation* », a lancé un nouvel avertissement aux militants critiques : « *C'est possible que cela ne soit pas aisé d'être minoritaire dans la C.G.T. si on met au premier plan les préoccupations personnelles et non l'exigence de l'action syndicale de classe. La tolérance ce n'est pas l'acceptation de tout ce qui tend à affaiblir la nature de classe de la C.G.T.* » Un discours qui tranchait singulièrement avec celui que M. René Buhl, alors un des principaux dirigeants cégétistes, avait prononcé pour clore le quarantième congrès de Grenoble en 1978... Grenoble, c'est bien fini.

De notre envoyé spécial

Lille. — La dernière matinée du congrès a été celle du triomphe. Triomphe de la ligne majoritaire personnifiée par M. Krasucki, nouveau secrétaire général en titre, et l'unanimité des votes. Triomphe plus amer sans doute de M. Séguy, longuement ovationné à la fin de son discours d'adieu pendant près de dix minutes, aux cris de « *Séguy, Séguy* », alternant avec « *Vive la C.G.T.* » et le refrain de l'*Internationale* sous des explosions de confettis.

A l'applaudimètre, M. Krasucki, après son élection « *dans l'enthousiasme* » par le comité confédéral national, a eu un triomphe presque égal, aux cris de « *Krasu, Krasu* », alternant avec « *Union, action avec la C.G.T.* » et le refrain du *Chiffon rouge*. Les traditions ont été bien respectées. Ce furent deux belles et émouvantes manifestations.

Mais quel contraste entre le discours de M. Krasucki, saluant le départ de M. Séguy, et l'ultime intervention de celui-ci ! Racontant la vie de l'ancien cheminot, « *une histoire de copains, de militants, de combattants* », M. Krasucki a rendu hommage à « *l'homme politique de premier plan, tout en étant un syndicaliste de premier plan* ». « *Nous te saluons du fond du cœur* », a-t-il conclu. Mais il a aussi tenu à rappeler, alors que, aujourd'hui, « *de divers côtés on lui trouve toutes les qualités* », qu'il fut un temps où on le « *traînait dans la boue* ».

Le discours de M. Séguy, visiblement ému, a valu tant par ses paroles que par ses silences. Voulant dire « *quelques mots en copain* » pour montrer aussi qu'il ne se trouve « *nullement diminué* » dans sa responsabilité nouvelle de président de l'Institut C.G.T. d'histoire sociale — « *Je me sens tranquille avec ma conscience et bien dans ma peau* », a-t-il dit, — il a mis en relief les qualités de son successeur. Pourquoi, sur quels critères a-t-il proposé M. Krasucki ? Il ne l'a pas confié aux délégués, tout en les incitant à la fois à réagir aux attaques et calomnies qui, « *à travers son premier dirigeant* », viseraient toute la C.G.T., et à faire « *audacieusement confiance à la jeunesse* ».

De fait, le bureau confédéral, en passant de seize à dix-huit membres comme prévu, a été sensiblement rajeuni et féminisé (quatre femmes au lieu de trois), l'équilibre communistes - non-communistes étant formellement respecté.

Il n'était pas sans signification au terme de ce congrès que M. Séguy rappelle que ses quinze années de secrétariat général l'ont « *habitué à la tolérance* », en étant attentif aux idées « *des camarades de diverses sensibilités* ». « *L'argument d'autorité ne remplacera jamais l'effort de conviction*, a-t-il affirmé. *Savoir écouter pour parler juste et net, voilà qui est important et aussi nécessaire au climat de confiance, de compréhension mutuelle, aux relations fraternelles qui font d'une direction une équipe cohérente et efficace.* » Le message de M. Séguy n'en est pas resté à cet appel à la tolérance. Il s'est félicité de l'arrivée de la gauche au pouvoir. « *Je me réjouis*, a-t-il ajouté, *à l'idée que les discussions vont reprendre entre C.G.T. et C.F.D.T. (...) Mais il faut nous garder de toute précipitation de nature à nourrir à nouveau des illusions quant à la possibilité d'une unité d'action syndicale qui se situerait en marge de la réalité de la lutte des classes.* »

Un pari audacieux

Comme lors de son discours d'ouverture de Grenoble, M. Séguy a achevé son intervention par un « *C'est beau, la C.G.T. !* » qui a pris une résonance particulière. S'il est plein d'espérance dans l'avenir et dans la vitalité de son organisation, il n'en demeure pas moins que ce quarante et unième congrès apparaît paradoxal. Un congrès à la Janus ? L'ouverture vis-à-vis du gouvernement est indéniable, le raidissement interne ne l'est pas moins. La confrontation du congrès avec le plan Mauroy et les prémices de l'austérité ont montré que la C.G.T., sans renier son opposition sur ce point, était prête à s'adapter, à faire avec les difficultés. Mais est-il si sûr que les syndiqués, sous le choc du blocage des salaires, entendront le message ? C'est le pari de Lille. Il est audacieux... et aléatoire.

Pour que l'adaptation entreprise soit l'œuvre de tous les syndiqués de la C.G.T., il aurait été nécessaire que Lille ouvre davantage les fenêtres de la démocratisation interne. Or ce congrès a donné un résultat inverse. Certes, il y a eu débat et amorce d'un langage nouveau et bien accueilli sur la Pologne. Mais les critiques entendues n'ont jamais eu la vigueur de certaines contributions émanant parfois de majoritaires, publiées récemment dans *le Peuple*. Tout au long des assises, des signes d'intolérance se sont multipliés.

L'éviction de la commission exécutive (C.E.) de M. Pierre Feuilly, socialiste, contestataire talentueux et combattif de la ligne majoritaire, est un faux-pas, voire « *une erreur politique* », comme le pense un secrétaire confédéral. Au nom du parti socialiste, et sans vouloir, bien sûr, s'immiscer dans des affaires internes à la C.G.T... M. Debarge — secrétaire national du P.S. — l'a jugée « *regrettable* ». Ainsi, les minoritaires vont avoir bien peu de parole dans les instances dirigeantes. Les quatre anciens membres du bureau confédéral, Mmes Lambert et Gilles, MM. Buhl et Moynot, n'exerçant plus la moindre responsabilité. A la nouvelle C.E., où les moins bien élus sont deux socialistes, Mme Parent et M. Carassus, lesdits membres du P.S. ne se rangent pas tous parmi les minoritaires ou les majoritaires. Des initiatives des opposants internes ne sont pas à exclure, même s'ils sont divisés face à la politique gouvernementale, mais elles apparaîtront de fait plus marginalisées. Les promesses de démocratisation de Grenoble peuvent être archivées.

MICHEL NOBLECOURT.

● *La réunion de Matignon : « une grande messe ratée » selon la C.G.C.* — M. Jean Menu, président de la C.G.C. a comparé, vendredi 18 juin, la réunion de Matignon entre le gouvernement et les partenaires sociaux à une « *grande messe ratée* » *dominée par la cacophonie* ».

● *Patronat : le C.N.P.F. répondra présent aux efforts demandés.* — M. Yvon Chotard, premier vice-président du C.N.P.F., a déclaré, vendredi 16 juin à Colmar : « *Malgré les difficultés actuelles, et malgré ses positions en faveur de la liberté des prix et de la libre négociation des salaires (...) Nous avons pris acte de l'engagement solennel pris par le premier ministre de ne maintenir le blocage des prix que durant quatre mois.* »

● *Le Livre C.G.T. reçu à Matignon au sujet de « France-Soir ».* — Une délégation du Comité intersyndical du Livre parisien et du collectif syndical C.G.T. du groupe Hersant a été reçue vendredi 18 juin par M. Jérôme Clément, chargé des problèmes de presse au cabinet de M. Pierre Mauroy, au sujet du projet de vente de *France-Soir*. La délégation a réaffirmé son opposition à toute transaction « *tant que les garanties sur l'entité de l'entreprise, sur le maintien de l'emploi et sur le respect des accords contractuels ne lui sont pas données* » (*le Monde* du 19 juin).

● *La grève des wagons-lits.* — Le départ du train T.E.E. Stanilas, à destination de Strasbourg, a été retardé de vingt minutes, jeudi 17 juin, en gare de Paris-Est, par une manifestation d'employés de la Compagnie des wagons-lits assurant la restauration dans les bars *Corail*. En grève depuis le 11 juin, le personnel réclame une amélioration de ses conditions de travail et l'augmentation des salaires de base. Le mouvement a déjà donné lieu à diverses actions à Paris-Nord et Paris-Austerlitz.

● *M. Bergeron : la suspension de la loi sur les conventions collectives serait une « erreur politique ».* — M. Bergeron a affirmé vendredi 18 juin à Niort — comme l'a fait la C.G.T., — que le gouvernement commettrait une « *erreur politique* » si, passant outre à l'avis de la plupart des syndicats, il décidait de suspendre durant quatre mois l'application de la loi de février 1950 sur les conventions collectives.

● *La Fondation du futur* organise un colloque sur le thème : « L'Occident face à la crise économique et monétaire mondiale », lundi 21 juin, de 21 heures à 23 h 30, dans les salons de l'Académie diplomatique internationale, 4 *bis*, avenue Hoche, Paris 8e. MM. André Giraud et Jean-Marie Jeanneney, anciens ministres, y prendront la parole, ainsi que les professeurs Alain Cotta et Jean-Claude Casanova.

Les nouveaux membres du bureau confédéral

LYDIA BROVELLI. — Agée de trente-deux ans, la benjamine du bureau confédéral est licenciée en droit. Cadre dans une compagnie d'assurances (la Providence), elle est adhérente à la C.G.T. depuis 1972. Elle est depuis 1982 membre du bureau de l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens C.G.T. (U.G.I.C.T.). Elle n'a pas d'étiquette politique.

ANDRÉ DELUCHAT. — Né le 10 mai 1944 à Grand-Bourg (Creuse) dans une famille d'agriculteurs, il est agent d'exploitation des P.T.T. en janvier 1965 à Paris, période à laquelle il adhère à la C.G.T. Contrôleur des P.T.T., il est muté à Rungis-MIN (Val-de-Marne) en 1972. Après la grève des postes de 1974 il devient secrétaire du syndicat des P.T.T. du Val-de-Marne. En mars 1979, il est élu secrétaire de l'union départementale C.G.T. du Val-de-Marne. Il est membre du P.S.

THÉRÈSE POUPON. — Née le 8 février 1939 à Paris, elle est, en 1958, laborantine aux hospices civils de Lyon, puis sans activité jusqu'en mai 1966. Elle devient alors mécanicienne dans l'habillement aux établissements Mavest à Montluçon. Elle y crée une section syndicale C.G.T. en janvier 1967. Conditionneuse à Roussel-Uclaf, à Compiègne en 1969, après un passage à l'union départementale de l'Allier comme permanente, elle devient en 1970 secrétaire de l'U.D. de l'Oise. Après avoir collaboré au secteur féminin confédéral à partir de 1973, elle prend en 1978 la responsabilité du secteur social de la C.G.T. Elle est membre du P.C.

LOUIS VIANNET. — Né le 4 mars 1933 à Vienne (Isère), il est entré dans les P.T.T. en 1953, à Paris. Il adhère la même année à la C.G.T. Après son service militaire, il travaille aux chèques postaux de Lyon en 1956. En 1962, il devient secrétaire général du syndicat des P.T.T. du Rhône. En 1966, il est secrétaire de l'organisme régional des P.T.T. de la région Rhône-Alpes. Secrétaire général adjoint de la Fédération des P.T.T. en 1972, M. Viannet succède au secrétariat général à M. Frischmann en janvier 1979. Il entre à la commission exécutive de la C.G.T. en 1972, et au bureau politique du P.C. en 1982. Déjà on parle parfois de lui comme d'un successeur possible de M. Krasucki.

Le Monde a publié dans son numéro du 27 avril 1982 la biographie de M. Alain Obadia, élu secrétaire général de l'U.G.I.C.T.

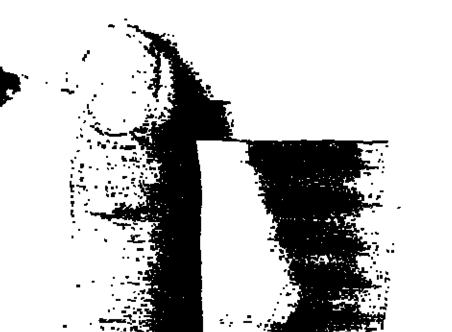
Le nouveau bureau confédéral

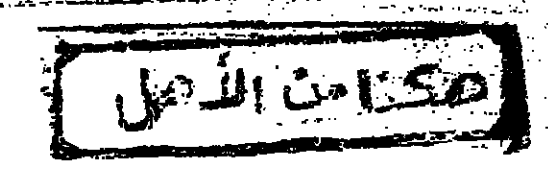
Secrétaire général : M. Henri Krasucki (P.C.).

Secrétaires : M. Gérard Alezard (P.C.), Mlle Lydia Brovelli (*), MM. Ernest Deiss, André Deluchat (P.S.*), Johannès Galland, Gérard Gaumé (P.S.), Pierre Gensous (P.C.), Bernard Lacombe, Jean-Claude Laroze, René Lomet (P.C.), Mme Jacqueline Léonard (P.C.), Janine Marest, M. Alain Obadia (P.C.*), Mme Thérèse Poupon (P.C.*), MM. Alphonse Véronèse, Louis Viannet (P.C.*), Michel Warcholak (P.C.).

(*) Nouveaux membres.

ERRATUM. — Dans le portrait de M. Krasucki publié dans *le Monde* du 19 juin, nous avons fait deux erreurs de date : c'est en 1967 et non en 1957 que M. Séguy lui a été préféré pour succéder à M. Benoît Frachon ; c'est en 1960 et non en 1961 qu'il est entré au bureau confédéral.







LE CONFLIT TALBOT

Echec de la commission de conciliation

La commission paritaire de conciliation, créée à l'initiative du ministre du travail pour régler le conflit chez Talbot, a mis fin à ses travaux le 18 juin au soir sur un constat d'échec. La commission a certes proposé *la nomination d'un représentant des pouvoirs publics* à la tête d'un comité chargé de veiller au respect des libertés dans l'usine, mais elle n'a pas de recommandations sur les salaires en raison de la décision gouvernementale de les bloquer. Or, *deux revendications prioritaires ont été à l'origine de la grève* : des augmentations de salaire — 400 francs par mois, comme l'a obtenu le personnel de Citroën — et le respect des libertés syndicales et individuelles.

Dès le début du conflit, la direction a adopté une position dure. Et les mesures d'austérité — *blocage des prix et des salaires — n'ont fait que renforcer cette position.* On ne peut alors s'étonner si la commission présidée par M. Chetcuti, directeur du travail d'Ile-de-France, a échoué. Le blocage des salaires chez Talbot n'a pas été accepté par les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. qui sont à l'origine de la grève.

Dès lors, comment la négociation peut-elle se jouer ? Déjà, avant les séances des 17 et 18 juin de la commission, la C.G.T. et la C.F.D.T. avaient *demandé au ministre du travail* la nomination d'un médiateur.

Ce médiateur sera-t-il nommé ? Les pouvoirs publics *vont, pour le moins, tenter d'éviter d'en arriver là.* Au ministère, on ne tient pas à reproduire la médiation menée chez Citroën, et surtout à se trouver poussé par les partenaires sociaux à jouer systématiquement ce rôle, politiquement délicat. La France vit *depuis longtemps selon* l'usage de la *concertation et* la règle de la convention collective. Patronat et syndicats règlent leurs différends directement. L'intervention de l'Etat est restée exceptionnelle. Si l'Etat est sollicité à intervenir pour un oui ou pour un non, la crédibilité du régime conventionnel *est amoindrie* et le risque *d'échouer est démultiplié. Le patronat*, de fait, verrait d'un assez bon œil le gouvernement engagé sur le terrain semé d'embûches. Quand à la C.G.T., elle demande ouvertement au gouvernement de choisir son camp.

Va-t-on, cependant, nommer un médiateur ? A-t-on encore le choix ? La situation chez Talbot risque d'exploser. Revendiquant des droits élémentaires, selon eux, les grévistes, en majorité immigrés, ne paraissent pas prêts à abandonner leur lutte, forts de ce qu'ils considèrent comme une ouverture sociale — la récente victoire des grévistes de Citroën. De plus, le face-à-face grévistes non-grévistes, qui *se prolonge depuis plus de deux semaines*, a mis à nu les oppositions, voire les rancunes. Pour la direction, qui estime ses pertes de production à 1 400 voitures par jour, comme pour les syndicats, la question se pose de savoir comment sortir de l'impasse.

DANIELLE ROUARD.

Six cents contrats de solidarité signés avec les collectivités locales

Au 15 juin, six *cents contrats de solidarité* avaient *été signés* (ou étaient en *cours* de négociation) dans les collectivités locales (essentiellement les communes) et ils représentent la création de près de dix-huit mille emplois d'ici à septembre 1983, a-t-on appris le 18 juin à la direction générale des collectivités locales.

Sur les deux cent cinquante-quatre contrats déjà signés (dix mille emplois), cent cinquante environ concernent la réduction du temps de travail, et dans une cinquantaine de communes les maires ont proposé à leurs agents la semaine de trente-cinq heures.

De nombreux contrats sont en discussion dans les communes de la région parisienne. *Des villes dont les maires sont des élus de l'opposition signent*, elles aussi, des contrats de solidarité. C'est le cas de Toulouse, dirigée par M. Pierre Baudis (app. U.D.F.) (quatre cent cinquante embauches), et ce devrait être prochainement celui de Bordeaux (M. Chaban-Delmas, R.P.R.).

Le gouvernement, d'autre part, va prochainement publier une série de décrets fixant les *modalités d'intervention des communes*, départe*ments* et régions en faveur de l'emploi.

L'un de ces décrets établissant le régime et la carte des primes d'aménagement du territoire a déjà été rendu public le 7 mai (*le Monde* du 8 mai). Six autres textes essentiels sont attendus et concernent :

— La création de la prime régionale à l'emploi. Elle sera attribuée, sur crédits des régions, en fonction des priorités qu'aura établies chaque région. Son montant variera de 10 000 à 20 000 F *par emploi (40 000 F dans des cas exceptionnels)*. Elle ne sera pas cumulable avec la prime d'aménagement du territoire (financée sur crédits d'Etat);

— La prime régionale à la création d'entreprise;

— La possibilité pour les régions d'accorder des prêts intéressants et des bonifications d'intérêt aux entreprises;

— Les aides pour l'achat ou la location de bâtiments industriels;

— La constitution par les collectivités locales (communes, départements, régions) de fonds de garantie;

— *Les garanties d'emprunt* que les *collectivités* locales pourront accorder aux entreprises.

Mais, *en* tout état de cause, il doit être bien établi, dans le droit et dans les faits, que les collectivités locales ne sont pas autorisées à prendre directement des participations au capital des entreprises.

LOGEMENT

LE CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION DU BATIMENT

M. Roger Quilliot n'a pu désarmer la sourde hostilité des entrepreneurs

Rien ne va plus dans le bâtiment. La dégradation de la situation (au rythme de 5,4 % l'an depuis 1974 pour les logements mis en chantier) s'est encore accélérée au premier trimestre 1982 avec une chute de 17 % (*quatre-vingt-cinq mille logements commencés contre un peu plus de cent mille au premier trimestre 1981*). Selon la dernière note de conjoncture de la Fédération nationale du bâtiment (F.N.B.), cela correspondant à un rythme annuel de trois cent soixante-dix mille logements mis en chantier (et non de quatre cent mille comme le gouvernement le souhaitait). Quant aux constructions décidées par les entreprises (bâtiments industriels, commerciaux, administratifs), la chute est plus importante encore et se situe à 20 % au premier trimestre.

Le recul de l'activité sur les six derniers mois connus, de novembre 1981 à avril 1982, est sur un rythme annuel de 7,5 %, plus fort dans le gros œuvre (— 9 %) que dans le second œuvre (— 5 %). L'indice d'emploi mesurant les variations de l'effectif ouvrier a baissé de 4,9 % entre avril 1981 et avril 1982 mais, dit la note, « *depuis six mois la tendance s'est accentuée et la pente actuelle se situe à — 6 %* ».

Les carnets de commandes continuent à se dégarnir (4,8 mois de travail en avril 1980, 4 mois en avril 1981 et 3,5 mois en avril 1982), avec un recul plus accusé dans le gros œuvre.

Quant aux prix, au 31 mars, leur évolution était de 17,8 % selon l'indice du coût de la construction de la F.N.B., de 18,1 % selon la direction des affaires économiques et internationales du ministère de l'urbanisme et du logement (indice BT 01), le dernier indice trimestriel de l'INSEE (quatrième trimestre 1981) marquant seulement une hausse de 10,3 %.

Seul signe favorable : le nombre des cessations d'activité (règlements judiciaires, liquidations et faillites) dans le secteur qui *avait augmenté à un rythme* de 12,4 % l'an de 1973 à 1978, puis s'est ralenti en 1979 (+ 1,9 %) et en 1980 (+ 7,6 %) pour connaître une nouvelle pointe en 1981 (+13,4 %), a franchement diminué au cours des quatre premiers mois de 1982 puisqu'il est en régression de 8,4 % par rapport à la même période de 1981.

C'est sur cette toile de fond que vient de se dérouler, à Monte-Carlo, le congrès de la F.N.B., les 17 et 18 juin, les congressistes accueillant pour leur séance de clôture M. Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement.

De notre correspondant régional

Monte-Carlo. — Dans une conjoncture de crise, marquée par une mobilisation des organisations professionnelles, M. Quilliot s'attendait à un dialogue difficile avec ses interlocuteurs de la F.N.B. A aucun moment, en fait, il n'est parvenu à « *dégeler* » une salle sourdement *hostile et devant laquelle* son allocution n'a pas recueilli le moindre applaudissement.

« *Aujourd'hui (...), il ne s'agit plus d'anxiété. Nos adhérents sont désemparés par la rapidité et l'ampleur de la dégradation.* » C'est ainsi que M. Jacques Danon, président de la F.N.B., avait salué le ministre de tutelle de sa profession. Tout son discours a été empreint du même esprit : « *Pour nos entrepreneurs ce n'est plus le désarroi, c'est l'angoisse. Si tous ne vont pas mourir, chacun se demande si son tour n'est pas pour demain.* » Il s'agit de « *désastre* », d'« *impatience à la limite de l'incendie* ». Sur un ton quasi comminatoire, M. Danon avait averti le ministre que s'il comptait « *parler du passé ou des autres pays* », son propos « *n'intéresserait guère* » et qu'il n'obtiendrait l'attention du congrès que s'il l'entreprenait de ses projets, « *dans un avenir proche et en termes concrets* ».

Contraint à la défensive, M. Quilliot a volontiers reconnu que le niveau d'activité du bâtiment était inférieur aux prévisins gouvernementales, mais, a-t-il déclaré, « *les derniers chiffres d'avril et de mai montrent que la situation se rétablit, au moins au niveau des secteurs aidés par l'État* ». Après avoir rappelé les mesures les plus récentes prises par le gouvernement pour atténuer les difficultés de la profession (avances exceptionnelles de trésorerie par les CODEFI (1), qui seront prorogées au-delà de la limite du 30 juin, prêts exceptionnels pour l'étalement des charges consécutives à l'application de la cinquième semaine de congés payés, *etc.*), le *ministre a formulé de nouvelles propositions pour permettre une meilleure adaptation des effectifs des entreprises au niveau actuel d'activité. « *Le gouvernement*, a-t-il déclaré, *est prêt à admettre un développement substantiel du système de la retraite. Un tel système permettrait en outre à ceux de vos ouvriers qui le souhaitent de pouvoir profiter de la retraite dès cinquante-six ans et, pour certains d'entre vous, de recruter des jeunes dans le bâtiment.* »

M. Quilliot a surtout tenu à réaffirmer que « *la priorité au bâtiment et au logement sera maintenue* » en fonction des besoins « *qui demeurent très importants* » et avec le même objectif quantitatif visant toujours « *à remonter au-delà de quatre cent mille logements par an* ».

En ce qui concerne le dispositif de financement mis en place par le gouvernement, il a notamment indiqué que la réduction des taux des prêts conventionnés annoncée en février dernier avait entraîné une relance de ces prêts et a par ailleurs rassuré ses interlocuteurs au sujet du déblocage de la réserve conjoncturelle de 25 % que le gouvernement avait décidé de constituer au début de l'année et il a *affirmé que l'effort budgétaire* de son ministère serait poursuivi « *à un très haut niveau* » en 1983.

S'agissant du secteur libre, M. Quilliot a contesté que la diminution importante d'activité dans ce secteur ait été provoquée par le vote de la loi portant son nom. « *Je crois*, a-t-il déclaré, *qu'il est grand temps d'être raisonnable et de considérer maintenant que la situation est stabilisée, que la confiance doit revenir dans le secteur des investissements immobiliers.* » Pour le ministre de l'urbanisme et du logement, citant les chiffes d'activité en forte diminution des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne, « *les raisons objectives de la dégradation de la situation sont ailleurs* », notamment dans la pratique de taux d'intérêt trop élevés sur le marché international. « *Dans ce contexte international défavorable*, a-t-il affirmé, *il faut bien noter que c'est le gouvernement français qui a fait le plus grand effort.* »

Pour M. Quilliot, les difficultés du moment n'empêchent pas de regarder l'avenir, qui passe en particulier par une adaptation des structures des entreprises pour mieux répondre à la demande en matière d'économie d'énergie, de réhabilitation et d'entretien et par une aide du gouvernement à la formation professionnelle et à l'exportation. A ce sujet, M. Quilliot a annoncé qu'il irait très prochainement signer en Algérie un accord « *qui prévoit à la fois l'organisation de notre coopération avec l'Algérie dans le domaine de l'habitat et une enveloppe très importante de crédits acheteurs pour l'exportation de logements vers ce pays* ».

Dans le débat qu'il a ensuite accepté d'engager avec la salle, M. Quilliot a pu mesurer le sentiment d'amertume de ses interlocuteurs qui s'est parfois manifesté sous une forme ironique. Sans apporter d'informations supplémentaires, il a toutefois précisé qu'il n'y aurait « *aucune fiscalité nouvelle sur le bâti* » et qu'une demi-journée avait été réservée pour un débat au Sénat sur le statut du bâtiment. Interrogé sur le sort qui serait réservé au bâtiment en ce qui concerne le blocage des prix, il a invité la profession à soumettre son dossier au ministère de l'économie « *qui est prêt à l'étudier* ». Auparavant, M. Danon avait rappelé que la construction devait être exonérée de blocage du fait de la loi du 7 août 1957 qui prévoit le libre jeu des révisions pour les marchés en cours. Le président de la République, avait encore déclaré M. Danon, m'avait personnel*lement indiqué en février dernier* qu'il fallait baisser nos charges. Il m'a même autorisé à en faire état. A quand la réponse du gouvernement sur cette question ? « *Très solennellement*, a déclaré le président de la F.N.B., *j'indique notre opposition à toute hausse sur l'UNEDIC.* »

GUY PORTE

(1) Comités départementaux d'examen de financement des entreprises.

Les grues de Monaco

« Vous avez choisi pour votre congrès un site somptueux... » Dès les premiers mots de son allocution, interprétés en mauvaise part par les congressistes, M. Quilliot est hué et sifflé aux cris de : « *Versailles ! Versailles !* » Le ministre a vivement réagi en menaçant de repartir illico. « *Je suis venu pour vous parler et vous dire ce que je pense*, a-t-il déclaré, *mais je ne suis à la botte de personne.* » Dans le débat qui a suivi son allocution, un participant l'a à nouveau interpellé sur son allusion au choix de Monaco fait par la F.N.B. pour tenir son congrès. « *Nous ne sommes pas venus chercher les dorures des palais surannés de Monte-Carlo*, lui a lancé son contradicteur. *Mais ici, au moins, il y a des grues et quand on voit des grues, Monsieur le ministre, on est heureux. Ce n'est pas la peine d'aller voir Mme Thatcher. A Monaco, on construit, et vous avez la chance, à l'heure actuelle, qu'il y ait dix mille ouvriers des Alpes-Maritimes qui viennent y travailler. Mais il est vrai que, ici, les appartements ne sont pas soumis à l'impôt sur la fortune !* »

Réplique du ministre : « *Votre exemple est polémique.* »

CRÉDITS, CHANGES ET GRANDS MARCHÉS

L'euromarché

Dans l'impasse

Il n'y a pas si longtemps que les instances monétaires internationales se plaignaient de la propension des eurobanques à trop prêter à tort et à travers. Aujourd'hui, la Banque des *règlements internationaux*, à Bâle, *s'inquiète du contraire. Bien qu'il* soit notoire que les regrets d'hier ne sont souvent que les signes avant-coureurs des espoirs de demain, la paradoxale contradiction entre des déclarations si proches dans le temps l'une de l'autre ne peut manquer de surprendre. Si les grandes banques commerciales du monde entier ont, dans le passé, été contraintes de prêter *plus qu'elles ne l'espéraient, ce fut à cause de la ca*rence des institutions internationales à remplir leur mission. Si la défaillance des banques est maintenant mise en cause, c'est encore par suite de l'impuissance des mêmes institutions de pleinement réaliser les objectifs qui leur ont été assignés lors de leur création. L'euromarché est présentement dans une impasse. Cependant, les raisons de la très forte diminution en nombre et en montant des eurocrédits mis sur pied durant le deuxième trimestre *de cette année sont très différentes de celles qui ont amené la quasi*-paralysie actuelle du marché international des capitaux.

Dans le premier cas, *le volume d'eurodollars à six mois disponibles pour refinancer à longueur d'année* des crédits à moyen terme a récemment diminué, dans des proportions telles que le spectre d'une crise des liquidités est dans ce domaine, pour la première fois, envisageable. Cela ajouté au risque de se trouver en face de débiteurs insolvables à la suite de difficultés financières, successivement éprouvées au cours des deux dernières années par l'Iran, puis par les pays du Comecom et, tout dernièrement, par l'Amérique latine avec la crise des Malouines, a *amené les eurobanques à adopter une attitude de plus en plus prudente en matière de crédits internationaux. Cette tendance à l'atten*tisme, exacerbée par le fait que les banques commerciales de nombreux pays préfèrent conserver leurs ressources en devises pour financer les exportations de leurs clientèles nationales, compromet maintenant l'équilibre financier de nombreuses nations en cours de développement telles, pour ne citer qu'elles, le Mexique, le Brésil, le Nigeria ou le Venezuela...

Par contre, le malaise qui actuellement affecté l'ensemble du marché euro-obligataire, ou plus précisément des *placements obligataires internationaux, trouve son origine tout à la fois dans la valeur trop élevée du dollar sur les marchés des* changes et dans le niveau trop haut des taux d'intérêt à court terme sur la devise américaine. L'une de ces causes n'explique du reste pas automatiquement l'autre. Le seul fait que la Banque mondiale envisage maintenant pour ses propres emprunts d'abandonner la règle d'or du taux d'intérêt fixe au bénéfice du *taux variable, montre la suprématie retrouvée du dollar et la confusion* sur l'évolution des taux d'intérêt à court terme concernant cette devise.

Absence d'acheteurs

La forte hausse cette semaine du taux sur les dépôts en eurodollars à six mois qui est remonté vendredi aux environs de 16,50 % a renforcé l'apathie du secteur des euro-émissions à taux d'intérêt fixe. Sur le marché secondaire, les vendeurs se bousculent au portillon *tandis que les acheteurs se sont évanouis dans la nature. Sur le marché primaire, les deux emprunts nouveaux offerts* ces derniers jours se sont heurtés au mutisme des investisseurs. Finance For Industrie (F.F.I.), l'entité semi-publique britannique destinée à financer les petites et moyennes entreprises anglaises, a proposé 50 millions de dollars, lesquels sont la première partie d'une émission qui totalisera 75 millions. Celle-ci a une durée de sept ans et est accompagnée d'un coupon annuel de 15,25 % sur un prix au pair. Vendredi, elle se traitait à 96,75 - 96,25, *cours qui se passe de commentaire.*

La seconde transaction a été lancée par l'Ohio Edison Company. La *société américaine a offert 50 millions de dollars d'euro-obligations d'une durée de cinq ans et dotées d'un coupon annuel de 16,50 %.* Le taux élevé de cet *intérêt s'explique par le fait que la dette d'Ohio Edi*son n'est classée que « BBB » aux Etats-Unis, c'est-à-dire à un niveau très inférieur à celui des sociétés de toute première qualité. Lancé avant que le taux du Libor à six mois ne repasse au-dessus de la barre de 16 %, l'emprunt a initialement suscité un petit intérêt, qui a malheureusement disparu à partir du moment où le taux du Libor est devenu équivalent au coupon de l'émission.

Le marché primaire des émissions euro-obligataires en deutschemarks est fermé pour deux semaines. *Les banques allemandes en avaient ainsi décidé à la fin de la semaine précédente devant la grave détérioration* des conditions d'activité de ce secteur. Le montant des euro-emprunts prévu pour ce mois était manifestement trop lourd, les établissements d'outre-Rhin n'ayant pas anticipé une seconde la remontée des taux d'intérêt à court terme sur le dollar. Ce phénomène, comme chez les ani*maux frappés de la peste,* atteint *tout le monde. Le marché suisse des* capitaux est à son tour affecté. Les investisseurs se détournent du papier libellé en francs suisses, parce que la devise helvétique se traîne lamentablement derrière le deutschemark sur le marché des changes et que, pour remédier à cette situation, un relèvement des taux d'intérêt en Suisse paraît inévitable.

L'ECU réussira-t-il à émouvoir plus que les autres devises ? La Banque *européenne d'investissements (B.E.I.) doit l'espérer puisqu'elle vient de lancer dans la devise de la* C.E.E. *une euro-émission de 40 mil*lions d'une durée de sept ans. Le taux d'intérêt annuel en sera de 13,75 % et le prix à la souscription de 99,50, soit l'équivalent d'un rapport de 13,875 % par an. L'ECU se portant bien, le dentiste belge, qui continue plus que jamais à fuir sa propre devise, en est assez friand. Toutefois le montant de 40 millions est lourd pour un marché encore étroit. L'entité publique italienne I.M.I. *en fait actuellement la triste expérience avec son émission de 40 millions d'ECU qui vient d'être signée sur la base d'un coupon an*nuel de 14 %.

Par contre la B.E.I. *est plus heu*reuse avec l'emprunt de 600 millions de francs luxembourgeois qu'elle lève en même temps. D'une durée de huit ans, il est offert à 99,50 avec coupon annuel de 12,25 %. Les rumeurs renouvelées d'un décrochement éventuel du franc luxembourgeois de la devise belge ont ramené un vent de spéculation sur le Grand Duché. Les investisseurs belges précipitent à nouveau sur le papier libellé en francs luxembourgeois puisque c'est la seule possibilité d'accéder à cette devise.

CHRISTOPHER HUGUES.

Les devises et l'or

Le dollar au plus haut à Paris
Bonne tenue du franc

Un dollar en pleine envolée, sur tous les marchés des changes, et particulièrement à Paris, où il a battu tous ses records historiques, à plus de 6,80 F, un franc français d'abord hésitant au lendemain de sa dévaluation, puis plus ferme par la suite, un système monétaire européen « réajusté » et rééquilibré, du moins dans l'immédiat, et le cours de l'or au *plus* bas depuis trois ans, tels ont été *les événements saillants de la semaine sur les marchés des* changes, après l'agitation du week-end.

Le dollar s'envole, dopé par des taux d'intérêt américains à nouveau orientés à la hausse, sans qu'aucune perspective de détente ne se profile dans l'immédiat. Le premier jour de la semaine, lorsque son cours bondit, à Paris, de 6,26 F, le vendredi précédent, à 6,70 F, la Réserve fédérale des Etats-Unis intervenait bien sur les marchés des changes pour limiter les *hausses du « billet vert »* par rapport au franc, dans « l'esprit de Versailles ». Mais cette *intervention,* qualifiée de « peu massive » par M. Volcker, président du FED, et ne traduisant pas véritablement un changement de la politique américaine, non interventionniste comme on le sait. Les jours suivants, du reste, le FED ne se manifestait pas, laissant aux autres banques centrales le soin de défendre leur monnaie contre l'ascension du dollar, ce qu'ont fait vaillamment la Bundesbank, la Banque nationale suisse et la *Banque du Japon. Cela n'a pas empêché la monnaie américaine* de s'élever, à Francfort, de 2,39 DM à plus de 2,46 DM, à Zurich, de 2,0450 FS à 2,11 FS, et à Tokyo, de 247 yens à 252 yens, après une pointe, vendredi matin, à 257 yens.

A Paris, le dollar battait tous ses records en fin de semaine, en s'élevant un peu au-dessus de 6,80 F, tous records à nouveau battus, en hausse de plus de 8 %. Cette flambée n'est certes pas de nature à améliorer les affaires de la France au lendemain d'un réajustement monétaire dont le principal risque, précisément, était d'entraîner une hausse appréciable de la monnaie américaine, propre à *renchérir le* coût de *nos importations en matières premières, notamment pétrolières.* Le gouvernement espérait ne pas dépasser 6,60 F: c'est 6,80 F qui est actuellement obtenu.

La flambée du dollar mise à part (c'est un phénomène général), le franc s'est assez bien comporté au lendemain de sa dévaluation. Comme en octobre dernier, il est passé du dernier rang du S.M.E. dans les premiers rangs, après, toutefois, *la* lire, qui se porte mieux *actuellement au seuil de la saison touristique estivale.* A Paris, le cours du *mark s'est élevé de son cours*-plafond précédent (2,6205 F) à *son nouveau* cours-plancher (2,7709 F), s'établissant un peu au-dessus en début de semaine (2,7780 F) pour revenir à son voisinage à la veille du week-end, en hausse de 5,3 % d'une semaine sur l'autre. Contrairement à ce qui s'était passé en octobre dernier, la Banque de France n'a pas eu à soutenir le mark, mais, après une période d'indécision, elle a pu racheter des devises pour reconstituer ses réserves, à hauteur de 2 milliards de *dollars, dit-on.* Il est vrai que, pendant la semaine se terminant le *10 juin, elle avait perdu pour 8 milliards de francs de devises, essentiel*lement en marks, et ce *chiffre ne* comportait pas les 3 milliards de francs perdus le *fameux vendredi* 11 juin, veille de la dévaluation. C'est dire que, même prévue par le gouvernement pour le week-end suivant le sommet de Versailles, il était temps ! En tout cas, le rythme de rentrée desdites devises serait plus rapide qu'en octobre dernier, pour l'instant tout au moins, l'étranger estimant qu'après un deuxième ajustement en huit mois et un train de *mesures particulièrement énergiques,* le franc a droit à une certaine considération. Le contraire serait tragiquement inquiétant, d'autant que le phénomène de rentrée de devises est naturel après chaque dévaluation.

L'escudo portugais a été dévalué de 3,75 %, par rapport au franc, le gouvernement estimant qu'il ne fallait pas trop pénaliser les rapatriements de fonds par les émigrés et la compétitivité des exportations vers la France.

Sur le marché de l'or, la hausse *du dollar et celle des taux d'intérêt, couplées avec l'arrêt des hostilités* aux Malouines et la trêve partielle au Liban, ont déprimé à nouveau le cours de l'once d'or, au plus bas depuis trois ans à 3,07 dollars. Selon les conseils en investissements américains, qui, jusqu'à présent, préconisaient l'achat de métal précieux, notamment la « Dines Letter », il faut s'en détourner et acheter des actions à Wall Street. Avis gratuit et sans garantie !

FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 11 AU 18 JUIN

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York ...	1,7400	–	14,7058	47,3036	40,7497	2,1231	36,9685	0,07243
	1,7750	–	15,9205	48,8997	41,8410	2,2148	37,8214	0,07544
Paris	11,8320	6,8000	–	321,66	277,09	14,4373	251,38	4,9257
	11,1470	6,2800	–	307,09	262,05	13,9091	237,06	4,7378
Zurich	3,6783	2,1140	31,0887	–	86,1450	4,4883	78,1515	1,5313
	3,6298	2,0450	32,5637	–	85,5648	4,5293	77,3449	1,5428
Francfort ...	4,2699	2,4540	36,0893	116,08	–	5,2101	90,7208	1,7776
	4,2422	2,3900	38,1606	116,87	–	5,2934	90,3933	1,8030
Bruxelles ...	81,954	47,10	6,9265	22,2880	19,1931	–	17,4123	3,4118
	80,1412	45,15	7,1895	22,0782	18,8912	–	17,0763	3,4062
Amsterdam ..	4,7067	2,7050	39,7804	127,95	110,22	5,7431	–	109594
	4,6931	2,6440	42,1834	129,39	110,62	5,8560	–	1,9947
Milan	2402,07	1380,50	203,01	653,02	562,55	29,3099	510,35	–
	2352,76	1325,50	211,06	648,16	554,60	29,3576	5,6132	–
Tokyo	433,00	254,60	37,44	128,43	103,74	5,4055	94,1220	0,1844
	439,31	247,50	39,4119	121,02	103,55	5,4817	93,6081	0,1867

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 18 juin, 2,6708 F contre 2,5373 F le vendredi 11 juin.

LES MONNAIES DU S.M.E.*: DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

18 juin 1982

LIRE – FRANC FRANÇAIS – COURONNE DANOISE – LIVRE IRLANDAISE – FRANC BELGE – FLORIN NÉERLANDAIS – MARK ALLEMAND

% : 0 ; –0,25 ; –0,50 ; –0,75 ; –1 ; –1,25 ; –1,50 ; –1,75 ; –2,00 ; –2,25 ; –2,25 ; –2,50 ; –2,75 ; –3,00

Plafond – Plancher

*Système monétaire européen

Les matières premières

Nouvelle et sensible baisse des métaux

La « déroute » des métaux prend une tournure inquiétante sur les différentes places commerciales. La multiplication des fermetures de mines, la réduction des capacités de production, les grèves, tous ces facteurs n'exercent aucune influence, n'arrivent pas à enrayer la chute des prix.

A la tension internationale persistante au Proche-Orient, aux perspectives de reprise économique lointaine, s'est ajouté cette semaine un autre facteur, le renchérissement du loyer de l'argent aux Etats-Unis.

Les utilisateurs de matières premières utilisées à des fins industrielles travaillent avec des stocks de plus en plus réduits.

METAUX. – *Nouvelle chute des cours de l'étain à Londres qui reviennent à leur niveau le plus bas depuis cinq ans. En l'espace de six semaines, la baisse dépasse 2 000 livres par tonne. Le sixième accord international de stabilisation des prix risque fort de ne pas entrer en application le 1er juillet prochain. La réunion entre pays producteurs et consommateurs, le 23 juin, sera celle de la dernière chance. Un compromis peut difficilement être obtenu en raison des divergences opposant la Malaisie – premier producteur mondial – à la Thaïlande et à l'Indonésie. Va-t-on s'acheminer vers la constitution d'un cartel des producteurs du Sud-Est asiatique ? Une décision à ce sujet sera prise lors de la réunion des représentants des pays producteurs du Sud-Est asiatique dans la capitale malaise. Le stock régulateur possède 50 000 tonnes de métal retirées du marché, mais ses interventions se font de plus en plus limitées.*

Les cours du cuivre reviennent à leurs niveaux d'août 1977 au Metal Exchange de Londres. Les producteurs américains viennent de procéder à de nouvelles réductions de prix.

Repli de 10 % des cours de l'argent à Londres, en corrélation avec la baisse de l'or. Le marché a été en outre affecté par des ventes forcées de spéculateurs et la perspective d'une prochaine reprise des ventes de métal excédentaire provenant des stocks stratégiques américains. Les quantités bradées entre 1982 et 1984 porteraient sur 105 millions d'onces.

Fléchissement plus accentué des cours du plomb et du zinc à Londres. La baisse du prix du zinc à 800 dollars la tonne s'est généralisée en Europe.

Sur le marché de Londres – où ne se traitent que des quantités marginales, – le nickel a évolué à contre-courant. Les réductions de production décidées par le second producteur canadien et la poursuite de la grève dans les installations d'Inco en Ontario ont soutenu le marché. Les stocks mondiaux sont pourtant amplement suffisants pour faire face à une grève de longue durée.

CAOUTCHOUC. – *L'effritement des cours du naturel se poursuit. Selon les prévisions du conseil international, la production mondiale surpassera légèrement les besoins de la consommation mondiale en 1982. Le surplus serait de 200 000 tonnes, à condition toutefois que la crise ne s'aggrave pas dans l'industrie automobile.*

DENRÉES. – *La baisse se poursuit sur les cours du cacao en raison de ventes persistantes et pressantes de la part de certains producteurs africains et du Brésil.*

Variations peu importantes des cours du café. La récolte colombienne – second producteur mondial – serait en diminution de un million de sacs.

Marché du sucre toujours maussade avec la réduction du quota d'importation aux Etats-Unis.

LES COURS DU 18 JUIN 1982

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 707,50 (736,50) ; à trois mois, 729 (760) ; étain comptant, 5 480 (5 935) ; à trois mois, 5 555 (6 050) ; plomb, 284,50 (293,50) ; zinc, 374,50 (394) ; aluminium, 517 (527,50) ; nickel, 3 005 (2 925) ; argent (en pence par once troy), 296,50 (336). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 55 (57,50) ; argent (en dollars par once), 5,12 (6,01) ; platine (en dollars par once), 267,50 (294,10) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inch. (58,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 363-375 (360-375). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), 29,15 (29,21).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, juillet, 63,05 (65,10) ; octobre, 63,75 (67,50). – **Londres** (en nouveau pence par kilo), laine (peignée à sec), août, 378 (381) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C, inchangé (266). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, juillet, 43,30 (43,50).

CAOUTCHOUC. – **Londres** (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. (comptant), 48-48,50 (49,50-49,70). – **Penang** (en cents des Détroits par kilo) : 204,75-205,25 (207-207,50).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, juillet, 1 364 (1 421) ; septembre, 1 419 (1 459) ; sucre, juillet, 6,71 (7,68) ; septembre, 7,06 (7,40) ; café, juillet, 138,50 (139) ; septembre, 129 (130,20). – **Londres** (en livres par tonne) : sucre, août, 104,40 (106,70) ; octobre, 107,95 (110,50) ; café, juillet, 1 229 (1 227) ; septembre, 1 133 (1 138) ; cacao, juillet, 858 (880) ; septembre, 887 (905). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, juillet, 1 025 (990) ; septembre, 1 055 (1 040) ; café, juillet, 1 510 (1 425) ; septembre, 1 373 (1 351) ; sucre (en francs par tonne), août, 1 520 (1 440) ; oct., 1 473 (1 440) ; tourteaux de soja. – **Chicago** (en dollars par tonne), juillet, 181,60 (184,90) ; août, 182 (185,10). – **Londres** (en livres par tonne), août, 129 (130,50) ; oct., 131 (132,50).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, juillet, 336 1/2 (348) ; septembre, 351 3/4 (363 1/2) ; maïs, juillet, 274 (276 3/4) ; septembre, 270 3/4 (276 1/4).

INDICES. – Moody's, 975,10 (989,20) ; Reuter, 1 492,6 (1 449,40).

Marché monétaire et obligataire

Hausse des taux aux Etats-Unis, baisse en France

Du bon usage des dévaluations. Pendant que les taux continuent à monter aux Etats-Unis, entraînant le dollar avec eux, les autorités monétaires françaises ont mis à profit le « réajustement » acquis le 12 juin, et le net soulagement qui en a résulté pour le franc, pour engager une détente fort nécessaire si on désire que l'« austérité » ne soit pas encore plus dure pour les entreprises. Centre *atlantique*, donc, le loyer de l'argent s'est à nouveau raffermi, en dépit de l'accord réalisé entre les groupes démocrates et républicains des congrès sur le déficit budgétaire de 1983, ramené à près de 104 milliards de dollars, grâce à 20 milliards de dollars d'impôts nouveaux. Les milieux financiers américains, d'abord, ne croient pas que le déficit puisse être maintenu à ce montant, et ensuite prévoient de fortes tensions pour le deuxième semestre de l'année, en raison des besoins du Trésor (90 milliards de dollars). Ils craignent, enfin, un bond de la masse monétaire en juillet, d'autant que la Réserve fédérale, par la voix de son président M. Volcker s'est déclarée opposée à tout assouplissement de sa politique restrictive.

Dans ces conditions, il n'a pas été étonnant de voir les taux de l'eurodollar à six mois passer de 16 % à 16 1/2 %, la Citibang rétablie son taux de base à 16 1/2 % contre 16 %. Du reste, on s'attend que l'ensemble des banques portent leur taux de base de 16 1/2 % à 17 %.

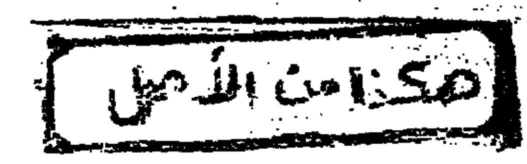
En France, la Banque centrale, comme au lendemain de la dévaluation d'octobre 1981, a entrepris de faire baisser les taux, ramenant son taux d'intervention de 16 1/2 % à 16 %, le loyer de l'argent au jour le jour revenant même à 15 7/8 % à la veille du week-end. Pour compléter son action, l'Institut d'émission annonçant lundi, valeur 15 juin, l'adjudication de 35 milliards de francs à 15 1/2 % (contre 16 % précédemment) pour aider les banques en plus des *périodes de réserves*, ce *taux de 15 1/2 % étant maintenu* pour la période commençant le 21 juin, l'adjudication étant, toutefois, limitée à 3 milliards.

Une certaine amélioration sur le marché obligataire

La dévaluation du franc, dont on attend une détente des taux, conjuguée avec les abaissements déjà décidé du loyer de l'argent par la Banque de France, ont redonnée un peu de « punch » au marché obligataire. Ce dernier, jusqu'au milieu de la semaine, était encore bien morose. L'emprunt d'Etat, qui s'était fort mal placé, continuant à être dédaigné, certains établissements se retrouvant « coiffés » avec des « papiers » sur les bras. *L'ajuste*ment monétaire intervenu au cours du week-end provoquait un petit renversement de tendance. Il faut dire, également, qu'on proposait au marché le genre d'émission qu'il aime, à savoir un emprunt à bons de souscription (Warranti) du genre de ceux lancés depuis le début de l'année par la S.N.C.F., la Caisse nationale de télécommunication et la Caisse nationale des autoroutes (C.N.A.). A chaque titre, on le sait, est attaché un « bon », donnant *le* droit de souscrire, tous les six mois pendant plusieurs périodes de trois ans, à une autre obligation avec les mêmes caractéristiques, mais avec un prix d'émission croissant et, donc, un rendement décroissant. Comme ce rendement *demeure* encore appréciable, *une telle formule rencontre les faveurs du mar*ché, *notamment des investisseurs institutionnels*, qui, cette semaine, se sont rués sur l'emprunt de 700 millions de francs de la Caisse centrale de crédit coopératif, sur douze ans, précisémentavec bon, et un rendement initial de 16,60 %, ramené à 15,50 % pour les souscriptions faite dans trois ans.

L'enthousiasme des opérateurs ne s'est pas, toutefois, encore étendu aux emprunts à terme fixe, notamment celui de la Banque européenne d'investissement (B.E.I.), à 16,90 %, *encore que les reliquats de l'emprunt d'Etat aient pu un peu* mieux s'enlever à la *veille du week-end.* La *Banque* hypothécaire européenne a eu *plus de succès* avec ses 200 *millions* de francs à rendement *indexé sur celui des obligations* (T.M.O.) et ses 100 millions indexés sur celui du marché monétaire (T. M.). Sur le marché secondaire, la même tendance à l'anticipation d'une détentes'est reflété, avec des rendements ramenés de 15,81 % à 15,78 % pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, de 15,63 % à 15,38 % pour ceux à moins de sept ans, de 16,72 % à 16,15 % pour les emprunts des secteur publics, et de 17,22 % à 17,13 % pour ceux des secteurs privés selon les indices Paribas.

F. R.



LA REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

Semaine du 14 au 18 juin

Semaine noire

PLUS de 8 % de baisse : tel est le score que la Bourse de Paris a enregistré cette semaine, la plus mauvaise ou la plus noire que cette dernière ait connue depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir.

Il est bien inutile de retracer le *film* de ces cinq séances, toutes ponctuées par un repli toujours supérieur à 1 %, ce dernier dépassant même largement 2 % à la veille du week-end.

Le marché, il est vrai, a croulé sous l'avalanche des mauvaises nouvelles, à commencer par le plan d'austérité annoncé par le gouvernement en accompagnement de la dévaluation du franc pour juguler l'inflation. Les investisseurs s'attendaient bien à une certaine rigueur. De ce côté-là, au moins, ils n'ont pas été déçus. « Avec le blocage des prix toutes taxes comprises, c'est l'asphyxie assurée des entreprises », affirmait-on autour de la corbeille.

Il eût été bien difficile *a priori* de donner tort aux détracteurs de la politique gouvernementale, dans la mesure où l'effet de tenaille a toutes les chances de jouer à fond, aucune société en dehors de celles exerçant leurs activités dans la fabrication de produits frais ne pouvant espérer pouvoir répercuter la hausse de la T.V.A., la majoration du SMIC, le renchérissement des coûts de l'énergie et des matières premières.

M. Yvon Gattaz, président du C.N.P.F., a été un des premiers à jeter un cri d'alarme dont l'écho n'est pas près de s'éteindre sous les lambris du palais Brongniart.

Comme pour illustrer les très vives craintes éprouvées par le patron des patrons, la Banque de France confirmait dans sa dernière analyse de conjoncture que la reprise de printemps était bien stoppée (stagnation de la production en mai comme en avril). L'INSEE en rajoutait et dressait un bilan très peu brillant des résultats d'exploitation des entreprises pour le premier semestre, un bilan accompagné, de surcroît, d'un pronostic très pessimiste pour la seconde partie de l'année.

La Bourse avait déjà son compte, mais elle n'était pas au bout de ses peines. Depuis lundi, elle s'interrogeait sur l'explication à donner au « gel des dividendes » décidé en haut lieu dans le cadre du blocage des salaires et des revenus. L'on devait en faire autant rue de Rivoli. Il fallut attendre l'après-midi de jeudi pour avoir un début d'éclaircissement. « Les dividendes distribués par les sociétés feront l'objet d'un plafonnement », déclarait le premier ministre, en ajoutant : « Un texte de loi prévoira que les dividendes versés en 1982 et 1983 ne pourront augmenter *de plus de 8 % par rapport* à la base 1981. » Déclaration bien sibylline. M. Pierre Mauroy faisait-il allusion aux dividendes à verser en 1983 et 1984 au titre des exercices 1982 et 1983, ou parlait-il de ceux actuellement versables pour 1981 et des suivants ? Mystère. En retenant la seconde hypothèse, beaucoup en ont conclu, peut-être hâtivement, que les actionnaires qui avaient déjà encaissé des coupons fortement majorés seraient obligés de rembourser le trop perçu. « Dans tous les cas de figure, cette mesure est en contradiction formelle avec les options prises par les pouvoirs publics et par le président de la république pour relancer l'épargne à risque », tonnait un professionnel que l'on ne pouvait soupçonner de mauvaise foi en raison de ses sympathies pour la majorité.

« Improvisées, incohérentes » : tels étaient les qualificatifs que le plus grand nombre sur le parquet attribuait aux mesures d'austérité, en accusant le gouvernement de les avoir prises dans la précipitation et l'affolement.

Pour courroner le tout, le dollar s'emballait partout (voir d'autre part), les taux d'intérêt remontaient aux États-Unis, sur le marché de l'eurodollar et de l'eurofranc, et Wall Street tombait à son plus bas niveau depuis le 21 avril 1980.

C'est miracle même que la Bourse de Paris n'ait pas baissé davantage encore, d'autant que bien des détenteurs de titres au porteur ont vendu avant détachement des dividendes pour ne pas avoir à déclarer les revenus que ceux-ci leur auraient rapportés. A cet égard, l'on faisait valoir dans les travées les difficultés de remploi des liquidités. Quoi qu'il en soit, toutes les locomotives du marché ont « déraillé », sans exception, et les valeurs de grande consommation, en particulier, (grands magasins populaires, hypermarchés, etc.) ont été passablement éreintées.

La Bourse, qui s'apprêtait, il y a une huitaine de jours, à entrer dans une phase de reprise estivale favorisée par les facteurs techniques, n'a désormais plus les forces nécessaires pour seulement se tenir debout. Les « socialistes ont saboté l'expérience du changement », nous confiait, complètement désabusé, un gérant de portefeuille vendredi soir.

Un fait est certain. Ce n'est pas encore le désastre. Mais, comme l'équipe de France au « Mundial », la Bourse a cette fois été sérieusement sonnée.

Ni le ralentissement de l'inflation en mai, ni la forte contraction du déficit commercial le même mois, ni enfin la baisse du loyer de l'argent au jour le jour ont permis de reprendre ses esprits, tout au moins à la veille du week-end.

ANDRÉ DESSOT.

Métallurgie construction mécanique

La *SFENA*, va rentrer dans le secteur public. Une société de gestion industrielle, la *SIELA* va être constituée entre l'*Aérospatiale* et *Crouzet*, qui détiendra la majorité de son capital.

Crouzet qui s'était rapproché de *SFENA* fin 1980 ne possédera que 41 % des actions *SIELA*. Les petits porteurs se verront offrir la possibilité de céder leurs titres au même prix que l'actionnaire principal.

La société *Cycles Peugeot* va fermer son usine de Dijon. Les fabrications de pièces pour l'industrie automobile seront transférées à l'usine de Beaulieu, qui reprendra le personnel correspondant. L'activité « *Hayons élévateurs* » pour camions est revendue à la firme britannique *Ratcliff Group Ltd* sous réserve des autorisations nécessaires. *Ratcliff* s'installera à Dijon dans ses propres meubles et embauchera le personnel attaché à cette production afin de poursuivre cette dernière.

ERRATUM.

Le président de *Télémécanique* table pour 1982 sur une marge brute représentant 8 % du chiffre d'affaires en hausse prévisionnelle de 14 %. Le taux pour le bénéfice net serait de 2 % à 2,5 %. Cette information remplace celle donnéeer dans *le monde* du 9 juin où il avait été indiqué par erreur que la marge brute devait s'accroître de 8 % et le bénéfice net de 2 % à 2,5 %.

	18 juin	Diff.
Alspi	78,00	− 2,60
Amrep	815	− 55
Avions Dassault-B.	531	− 9
Fives-Lille	140 20	− 6
Chiers-Châtillon	10,45	− 1,70
Creusot-Loire	78	− 11,50
De Dietrich	350	− 24
FACOM	530	− 27
Valéo	186	− 19
Fonderie (Générale)	49 50	− 10,60
Marine-Wendel	43	− 1,30
Métal. Normandie	11,20	− 1,60
Penhoët	348	− 5
Peugeot S.A.	143.	− 6.
Poclain	126,50	− 11,30
Pompey	105	− 2
Sacilor	4	− 0,52
Sagem	886	− 74
Saulnes	27,20	+ 0,10
Saunier-Duval	50,50	− 1,60
Usinor	4,02	− 0,63
Vallourec	117,70	− 17,30

(1) Compte tenu d'un coupon de 7,50 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 25 F.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	18 juin	Diff.
4 1/2 % 1973	1 685,50	− 34,50
7 % 1973	6 255	− 250
10,30 % 1975	83,60	+ 0,35
10 % 1976	81,20	inch.
P.M.E. 10,6 % 1976	83,90	+ 0,10
P.M.E. 11 % 1977	83,70	+ 0,10
8,80 % 1977	96,40	− 0,29
10 % 1978	79,90	− 1,10
9,80 % 1978	78,50	+ 0,35
9,45 % 1978	78,30	+ 0,40
8,80 % 1978	80,60	+ 0,80
9 % 1979	75,50	+ 0,20
10 % 1979	78,50	+ 0,30
10,80 % 1979	80,75	+ 0,25
12 % 1980	91,80	+ 0,70
C.N.E. 3 %	3 123	+ 74
C.N.B. bq. 5 000 F.	101,01	− 0,29
C.N.B. Paribas 5 000 F	101,05	− 0,20
C.N.B. Suez 5 000 F	101,50	+ 0,35
C.N.I. 5 000 F	101,10	+ 0,20

Banques, assurances sociétés d'investissement

	18 juin	Diff.
Bail Équipement	149	− 11,50 (1)
B.C.T.	87	− 9,50
Cetelem	167	− 12
Chargeurs Réunis	189,50	− 8,50
Bancaire (Cie)	163,20	− 1,80
C.F.F.	320	− 6 50 (2)
C.F.I.	180	− 20
Eurafrance	326	− 33
Hénin (La)	339,50	+ 4,70
Imm. Pl-Monceau	220	− 4
Locafrance	167	− 5 (3)
Locindus	342	− 32
Midi	638	− 52
O.F.P (Omn. Fin. Paris)	680	− 9 (4)
Parisienne de résc.	280	− 26
Prétabail	501	− 1
Schneider	125	− 12
U.C.B.	107	− 2

(1) Compte tenu d'un coupon de 15 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 31,50 F.
(3) Compte tenu d'un coupon de 15 F.
(4) Compte tenu d'un coupon de 36 F.

Bâtiment, travaux publics

	18 juin	Diff.
Auxil. d'entreprises	825	− 52
Bouygues	641	− 40 (1)
SCREG	114,90	− 4,60
Ciments français	138	− 32,50
Dumez	1 055	− 80
J. Lefebvre	186,10	− 13,90
Générale d'entrepr.	312	− 27
G.T.M.	465	+ 5
Lafarge	246,80	− 17,20
Maisons Phénix	247,50	− 30
Poliet et Chausson	374,90	− 23,10

(1) Compte tenu d'un coupon de 9 F.

Pétrole

	18 juin	Diff.
Elf-Aquitaine	118	− 7,50
Esso	208	− 10,50
Francarep	400	+ 4
Pétroles française	131	− 8
Pétroles B.P.	42	− 8,50
Primagaz	282	+ 0,50
Raffinage	83	− 6
Sogerap	292	− 12
Exxon	220	− 10,50
Petrofina	703	− 30
Royal Dutch	261	− 14,50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 11 juin	Cours 19 juin
Or fin (kilo en barre)	88 000	87 000
— (kilo en lingot)	85 000	86 650
Pièce française (20 fr.)	594	580
Pièce française (10 fr.)	465	470
Pièce suisse (20 fr.)	520	620
Pièce latine (20 fr.)	478	470
• Pièce tunisienne (20 fr.)	462	442
Souverain	680	662
Souverain Elizabeth II	860	685
• Demi-souverain	409	398
Pièce de 20 dollars	2 820	2 856
— 10 dollars	1 350	1 362,50
• — 5 dollars	705	751,25
— 50 pesos	2 870	2 900
• — 20 marks	532	565
— 10 florins	504	489
• — 5 roubles	380	365

Alimentation

	18 juin	Diff.
Beghin-Say	207	− 5
Bongrain	920	− 117 (1)
B.S.N.-G. Danone	1 340	− 185
Carrefour	1 390	− 175
Casino	1 205	− 132
Cédis	735	− 121
Occidentale (Gale)	420	− 3
Euromarché	1 610	− 150
Guyenne et Gasc.	361	− 39
Martell	750	− 27
Moët-Hennessy	671	− 52
Mumm	317	− 22,80
Olida Caby	192,80	− 2 (2)
Pernod-Ricard	343	− 33 (3)
Promodès	1 102	− 215 (4)
Source Perrier	167,50	− 11,30
Radar	910	− 120
St-Louis-Bouchon	158	− 9
C.S. Saupiquet	262	− 8,50
Veuve Cliquot	1 062	− 38
Viniprix	805	− 25
Nestlé	12 800	− 520

(1) Compte tenu d'un coupon de 24 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 10 F.
(3) Compte tenu d'un coupon de 12 F.
(4) Compte tenu d'un coupon de 33 F.

Matériel électrique services publics

	18 juin	Diff.
Alsthom-Atlantique	145	− 19
C.E.M.	28,10	− 4,40
CIT-Alcatel	800	− 32
Crouzet	191,50	− 19,50
Thomson-C.S.F.	139	− 22
Générale des Eaux	300	− 14
Legrand	1 391	− 214
Lyonnaise des Eaux	420	− 30
Machines Bull	30,60	− 3,40
Matra	1 320	− 130
Merlin-Gérin	538	− 62
Moteurs Leroy-Somer	371	− 88
Moulinex	55,90	− 3 (1)
P.M. Labinal	175	− 18
Radiotechnique	267	− 27 (2)
S.E.B.	210	− 27
Signaux	345	− 70
Télémec. Electrique	770	− 40
I.B.M.	476,80	− 11,20
I.T.T.	188,20	− 1,70
Schlumberger	320	− 12
Siemens	706	− 29

(1) Compte tenu d'un coupon de 4 F.
(1) Compte tenu d'un coupon de 21 F.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	14 juin	15 juin	16 juin	17 juin	18 juin
Terme	159.399.468	151.669.838	148.496.012	151.542.513	251.498.871
Comptant R. et obl.	376.159.053	462.609.793	583.964.595	418.765.097	525.852.991
Actions	71.339.986	68.934.584	90.570.356	82.078.441	76.901.246
Total	606.898.507	683.214.215	823.030.963	652.386.051	854.253.108

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1981)

Franç.	107,6	106,9	105,9	103,9	−
Étrang.	106,2	104,2	104,8	104,6	−

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1981)

Tendance	118,5	107,1	115,2	113,3	111

(base 100, 31 décembre 1981)

Indice gén.	106,9	105,9	104,7	103,2	100,6

Dividendes : un « gel » qui jette un froid

Annoncé dimanche 13 juin dans le cadre d'un blocage des prix et des revenus jusqu'au 31 octobre prochain, le « gel » des dividendes versés par les sociétés a soulevé quantité d'interrogations tant dans les milieux financiers que dans les antichambres ministérielles, où l'on a mis près d'une semaine à élaborer un mécanisme à peu près cohérent.

Entre-temps, ce qui était un « gel » dimanche est devenu un plafonnement jeudi lorsque le premier ministre, M. Pierre Mauroy, a apporté quelques précisions à l'issue de son entrevue avec les partenaires sociaux. *« Les dividendes distribués par les sociétés feront l'objet d'un plafonnement. Un texte de loi prévoira que les dividendes versés en 1982 et en 1983 ne pourront augmenter de plus de 8 % par an par rapport à la base de 1981 »*, devait-il déclarer, laissant le soin à ses services de mettre au point les dispositions nécessaires.

Celles-ci passent obligatoirement par un projet de loi, constituant ainsi un précédent par rapport à la simple « *recommandation* » formulée en 1976 par le premier ministre de l'époque lorsque M. Raymond Barre avait demandé aux entreprises de limiter à 6,5 % l'augmentation des dividendes distribués en 1977 au titre de l'exercice précédent.

Le principe législatif étant acquis, le gouvernement a abandonné l'idée initiale d'appliquer un blocage aux dividendes en cours de distribution, compte tenu de l'incapacité juridique — et sans doute constitutionnelle — où il se trouvait d'établir un distinguo subtil entre les actionnaires ayant déjà perçu leur dividende et ceux qui l'attendent à défaut de l'avoir déjà voté en assemblée annuelle, ce qui reste le cas de 50 % des sociétés françaises en cette période de l'année.

A l'issue de quelques réunions fiévreuses au Trésor et après examen des observations faites par le Budget, il est apparu que le plus simle était de considérer globalement la masse des dividendes distribués en 1982 et 1983 au titre de l'exercice précédent et dont la moyenne ne devrait pas dépasser, dans la limite de 8 %, les sommes versées en 1981.

Si cette solution a l'avantage de mettre les actionnaires sur un pied d'égalité, elle pénalise indéniablement les sociétés qui ont décidé de traiter convenablement leurs actionnaires cette année et qui seront contraintes de leur serrer la ceinture de quelques crans en 1983 au nom d'une limitation qui, selon Matignon, ne saurait viser les seuls revenus salariaux.

A en croire la Bourse, en baisse de 8 % à 9 % cette semaine, l'appel à la solidarité n'a guère été perçu dans les milieux d'affaires, où l'on considère que cette disposition est notoirement incompatible avec les intentions régulièrement affichées Rue de Rivoli de réorienter l'épargne vers le capital à risque.

On ne manque pas d'ailleurs de faire remarquer au passage qu'un certain nombre de problèmes restent en suspens, tel le cas des sociétés immobilières d'investissement ou les Sicomi qui bénéficient de la transparence fiscale sous réserve de distribuer 85 % de leurs bénéfices, les Sicav et les fonds communs de placement appliquant les mêmes dispositions à hauteur de 100 %.

Pour l'instant, les pouvoirs publics se bornent à parer au plus pressé : élaborer pour mercredi prochain un chapitre qui devrait être intégré au texte d'ensemble sur les diverses mesures d'austérité soumises au prochain conseil des ministres.

S. M.

JACQUES BOREL SOUS SURVEILLANCE

Suspendue le 15 juin dernier, la cotation du titre Jacques Borel International qui devait initialement reprendre le 17, a finalement été repoussée au lundi 21 juin pour permettre au comité de surveillance des offres publiques en bourse de se prononcer sur l'O.P.E. lancée par le groupe hôtelier Novotel sur J.B.I. (*le Monde* du 17 juin).

Ce comité, présidé par le patron de la commission des opérations de bourse, en présence du syndic de la Compagnie des agents de change et du directeur du Trésor, a déjà eu l'occasion de tenir des réunions identiques dans le passé à l'occasion de quelques affaires particulièrement « chaudes », les dernières en date étant l'épisode *Paris-France/Printemps à l'automne 1979 et* l'affaire de la Ruche picarde en janvier 1980.

La réunion de cet organisme était devenue impérative dans la mesure où l'offre publique d'échange n'avait pas encore été autorisée légalement par les autorités de tutelle (ministère de l'économie après avis de la commission de la concurrence et visa du *COB*) tout en étant pratiquement officialisée aux termes du communiqué en ce sens publié par la chambre syndicale.

Préalablement à la reprise de cotation de J. Borel International qui reste fixé au 21 juin, le comité a décidé d'appliquer dès l'heure de sa réunion (le 18 juin à midi) « *l'ensemble des dispositions définissant la procédure des offres publiques* », une façon élégante d'inviter les protagonistes de ce qui est bien devenu une nouvelle « affaire » à respecter les règles du jeu prévues par la réglementation de la COB en date du 25 juillet 1978 à propos de l'exécution des ordres de bourse mais également de la publicité des transactions, des surenchères et des offres concurrentes qui pourraient être formulées.

En clair, les responsables du marché s'attendent que la reprise de cotation du titre Jacques Borel soit passablement animée. D'ici là, les différentes parties prenantes qu'elles soient favorables à la fusion entre Novotel et J. Borel ou notoirement hostiles (Codec-Una et Sodexho qui détiennent respectivement au moins 27 % et 10 % de J. Borel) savent qu'elles doivent *se déclarer dès lors que leurs participations franchissent les seuils de 33 % puis 50 %* de la société convoitée outre les présomptions d'« *action concertée* » qui peuvent peser sur elles.

Il s'agit là bien plus que d'une précaution de style puisqu'à l'évidence, on s'achemine vers une véritable bataille boursière pour s'approprier le maximum de sièges autour du « tapis vert » de Jacques Borel International. MM. Pélisson et Dubrule, les dirigeants polyvalents de Novotel et de J.B.I. ont admis, quant à eux, qu'ils n'étaient pas sûrs de pouvoir l'emporter le 28 juin prochain lors de l'assemblée générale de J. Borel, en dépit d'un projet qui constitue l'« *aboutissement d'une réflexion de près de deux ans* ».

S. M.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Au plus bas depuis avril 1980

Wall-Street n'a pas tenu ses promesses. Découragé par la réescalade des taux d'intérêt, le marché a replongé et à l'issue de cinq séances de repli, l'indice des industrielles s'inscrivait à 788,62 (− 21,11 points), soit à son niveau le plus bas depuis le 21 avril 1980.

L'espoir d'une détente sur le front des taux aura donc été bien fugitif. Dès lundi, il est vrai, la Citibank relevait son « prime rate » de 16 % à 16 1/2 %. Dans la foulée, le taux moyen des Federal Founds remontait à 14,43 % (plus haut depuis quatre mois). Les hausses se sont produites avant même que ne soient connus les emprunts d'État destinés à combler le déficit budgétaire. La Réserve fédérale refusant de relâcher sa politique restrictive en matière de crédit, beaucoup craignent que le loyer de l'argent ne continue de progresser durant l'été. Le nouvel accroissement de la masse monétaire M 1 (disponibilités) pour la semaine du 17 juin (+ 1,4 milliard de dollars) ne contribuera certes pas à ramener la confiance autour du « Big Board ».

	Cours 11 juin	Cours 18 juin
Alcoa	23 7/8	24
A.T.T.	52	50 3/4
Boeing	16 1/4	15 5/8
Chase Man. Bank	41 5/8	41 7/8
Du Pont de Nem	32 5/8	31 3/8
Eastman Kodak	70 3/4	68 5/8
Exxon	28	27 1/4
Ford	22 3/8	22 7/8
General Electric	62	60 1/2
General Foods	36 1/4	36 1/4
General Motors	45 1/4	45 1/2
Goodyear	24	23 1/2
I.B.M.	59 3/4	58 1/2
I.T.T.	23	22 1/2
Mobil Oil	24 3/8	22 3/4
Pfizer	55 1/2	53 5/8
Schlumberger	40 7/8	38 1/8
Texaco	29 1/4	28 3/8
U.A.L. Inc.	17 5/8	16 5/8
Union Carbide	42	40 1/2
U.S. Steel	19 7/8	18 1/2
Westinghouse	25 1/8	24 1/2
Xerox Corp	32 3/4	31 5/8

LONDRES

Moins 4,5 %

Mauvaise semaine pour le London Stock Exchange. Après s'être brièvement emballé sur l'euphorie déclenchée par la victoire des Malouines, le marché est lourdement retombé et, à la veille du week-end, l'indice des industrielles enregistrait une baisse de 4,5 %. La résurgence des problèmes sociaux avec les menaces de grève, la dure réalité économique, la montée des taux d'intérêt américains ont constitué autant de facteurs déprimants.

Indice « F.T. » du 18 juin : industrielles, 558 (contre 584,2) ; mines d'or, 195,4 (contre 225,4) ; fonds d'Etat, 68,96 (contre 70,18).

	Cours 11 juin	Cours 18 juin
Bowater	215	200
Brit. Petroleum	316	302
Charter	193	173
Courtaulds	81	77
De Beers (*)	3,45	3,15
Free State Geduld*	18 7/8	15 1/8
Gt. Univ. Stores	503	493
Imp. Chemical	328	312
Shell	428	400
Vickers	153	142
War Loan	28 3/4	28 1/8

(*) En dollars

TOKYO

Nouveau repli

Malgré une légère reprise survenue vendredi à mi-séance sous la direction des valeurs exportatrices, le marché a encore perdu du terrain cette semaine. La dépréciation continue du yen par rapport au dollar et la baisse continue de Wall Street ont jeté un froid.

Indices du 18 juin : Nikkeï Dow Jones, 7 127,70 (contre 7 245,01) ; *indice général*, 536,37 (contre 544,04).

	Cours 11 juin	Cours 18 juin
Akaï	270	285
Canon	785	770
Fuji Bank	500	500
Honda Motors	728	716
Matsushita Electric	1 050	1 050
Mitsubishi Heavy	197	192
Sony Corp	3 400	3 280
Toyota Motors	1 040	1 010

FRANCFORT

Morosité

Rendu inquiet par la flambée du dollar et la réescalade des taux outre-Atlantique, le marché, d'abord cantonné dans la réserve, s'est remis à baisser vers le milieu de la semaine, dans une ambiance plutôt morose.

Indice de la Commerzbank du 18 juin : 686, contre 689,9.

	Cours 11 juin	Cours 18 juin
A.E.G.	34,50	32,10
B.A.S.F.	125,10	119,60
Bayer	117,50	114,90
Commerzbank	141,40	139,50
Hoechst	109,90	109
Mannesman	143	140,80
Siemens	216,50	212
Volkswagen	147	143,50

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973	44 100	75 629 650
C.N.E. 3 %	19 560	57 529 823
B.S.N.	29 850	40 696 775
C.F.P. (1)	87 900	19 221 555
L'Air liquide	40 525	19 154 950
Schlumberger	56 275	15 722 427
Roussel-Uclaf (1)	53 450	17 025 350

(1) Quatre séances seulement.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

L'appel du 18 juin 1940

M. ALAIN SAVARY : « UNE RÉVOLTE CONTRE CE QUI N'EST PAS ACCEPTABLE »

Interrogé vendredi sur FR 3, par J.-C. Courdy, au cours de « Tribune libre » à propos de l'appel du 18 juin 1940, M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, compagnon de la libération a notamment déclaré : « *Je crois que le 18 juin peut demeurer un symbole, car c'est le signe d'une révolte contre ce qui n'est pas acceptable et le signe aussi que, même si apparemment il n'y a pas de chance de l'emporter, il faut combattre. c'est aussi le signe que justement les institutions sont secondaires par rapport aux objectifs car le 18 juin ça a été le départ d'une révolte contre le pouvoir apparemment légal et contre les circonstances apparemment hostiles et c'est pourquoi, je pense que pour la France et pour les hommes de ce pays, les hommes de gauche en particulier, le 18 juin est un symbole, une date importante de l'histoire de notre pays.* »

Le numéro du « Monde » daté 19 juin 1982 a été tiré à 506 769 exemplaires.

Le programme économique du gouvernement et la préparation des municipales

Le P.S. demande que le « mot d'ordre de rigueur » ne contrevienne pas à l'impératif de « justice sociale »

Les travaux de la conférence nationale du P.C.F., samedi 19 juin à Arcueil, ceux de la *convention nationale du P.S.* qui continuent dimanche à Cachan, du comité central du R.P.R., samedi à Paris, et de la conférence nationale du P.S.U., samedi et dimanche à Orsay, *sont consacrés* à la fois à la préparation des élections municipales de mars 1983 et au débat économique et social consécutif à la dévaluation du franc. Le projet de loi de *réforme du mode de scrutin municipal* ne sera probablement pas examiné par le conseil des ministres du mardi 22 juin, mais par celui du mercredi 30 juin. *Le Parlement* devrait en *débattre pendant* la session extraordinaire de juillet.

Dès l'ouverture de la convention nationale du P.S., M. Jean Poperen, membre du secrétariat *national*, a exposé les grandes lignes de la réflexion des socialistes sur le dispositif annoncé par le gouvernement et destiné à accompagner la dévaluation du franc. Il a mis en cause la mauvaise volonté des « ultras » du patronat, fait état des inquiétudes des salariés qui redoutent que le blocage des prix et des salaires n'aboutisse, pour ce qui les concerne, à un « marché de dupes », et répété que les aides aux entreprises ne doivent être consenties que dans la mesure où celles-ci s'engagent, en contrepartie, à investir et à créer des emplois.

Selon lui, les socialistes doivent veiller à ce que le « mot d'ordre de rigueur » ne contrevienne pas à l'impératif de « justice sociale ». M. Pierre Mauroy devait expliquer, samedi matin, devant les militants, le programme du gouvernement qu'il soumettra, mercredi après-*midi 23 juin*, à l'Assemblée naionale.

Les travaux de la convention nationale du P.S. réunie à Cachan (Val-de-Marne) se sont ouverts, samedi 19 juin, par la lecture du rapport d'activité du secrétariat du parti, présenté par M. Jean Poperen, secrétaire national chargé de la coordination et des élections. M. Poperen a notamment évoqué la situation économique et sociale, la dévaluation du franc et le plan qui l'accompagne.

« *Au lendemain des décisions prises par le gouvernement, comment a réagi le patronat ? Il répète son éternel refrain : « Tous doivent faire un effort. » Mais il s'empresse de préciser que cet effort ne le concerne pas*, a-t-il souligné. *Les choses ont le mérite d'être claires : le patronat exige que les socialistes renoncent à l'application de leur programme.* »

Après avoir dénoncé les « *ci-devant de l'ancien régime* », les « *ultras du patronat* » et les « *groupes de choc* » de la C.S.L. (Confédération des syndicats libres), M. Poperen a remarqué que le P.S. avait « *observé une grande réserve* » pendant la période du débat d'orientation économique, en attendant le sommet de Versailles et la conférence de presse de M. François Mitterrand.

« Un périlleux cheminement »

Pour les responsables du P.S., a-t-il dit, « *il y a peu d'hésitation sur la « nécessité de tenir le cap » : la ligne générale est bien toujours de réaliser le progrès social par un développement vigoureux d'une industrie moderne, lui-même basé sur une politique hardie d'investissements, d'abord dans les grandes entreprises du secteur public. Mais ce pari offensif ne peut être une « fuite en avant », il ne sera gagné que par un périlleux cheminement sur une étroite ligne de crête : l'accroissement de la richesse nationale par l'investissement dépend de la capacité à investir, c'est-à-dire d'un minimum de richesse nationale, qu'une trop forte dégradation monétaire et budgétaire ruinerait. Maintenant que des décisions ont été arrêtées, les socialistes mesurent l'enjeu de la nouvelle étape qui s'ouvre ; et, en même temps, ils sont amenés à se poser un certain nombre de questions. Ces mesures permettront-elles de bien suivre la « ligne de crête » ou, par leur poids, freineront-elles la dynamique de la deuxième étape de la relance ? Assainiront-elles le contexte de la relance ou feront-elles capoter cette relance ? Dès lors que le contexte (...) légitime un dispositif plus strict et, donc, justifie le mot d'ordre de « rigueur », il convient de savoir si ce mot d'ordre s'appliquera en fonction du critère fondamental pour les socialistes, celui de la « justice sociale ».*

M. Poperen a poursuivi : « *S'il doit y avoir « modération des hausses de salaire », il faut, dans le même temps, juguler la hausse des prix. Or, concernant les prix de détail des produits alimentaires et des services, le poids écrasant du système distributif dans la composition des prix en France est tel que jamais les pouvoirs publics n'ont pu, jusqu'à ce jour, en maîtriser le mouvement. C'est pourquoi les salariés paraissent redouter que les dispositions visant le couple prix-salaire, telles qu'elles sont amorcées dans les « mesures d'accompagnement » de la dévaluation, n'aboutissent pour eux à un marché de dupes.*

» *Si des facilités doivent être accordées aux entreprises, il conviendrait qu'elles s'intègrent à un véritable contrat d'investissements et de créations d'emplois. Des réponses à ces interrogations dépend sans doute la réussite de la deuxième étape du changement et aussi la capacité du parti socialiste à mobiliser toutes les énergies pour cette réussite.* »

Pour sa part, M. Paul Quilès, secrétaire national chargé des fédérations, a consacré son intervention à la préparation des élections municipales. Il a notamment invité les militants du parti à faire preuve de « *rigueur politique* » dans le processus démocratique de désignation des candidats, et souligné que le choix de ceux-ci doit relever de la « *pleine responsabilité* » des sections locales. M. Quilès a insisté sur la nécessité de conclure les négociations avec les autres partis de gauche avant 1983 et proposé que l'ensemble du processus de négociation, tant interne qu'externe, soit terminé au début décembre. Il a également incité les membres du parti à veiller, dans leurs débats internes, « *à ne pas privilégier les intérêts particuliers et à ne pas opérer les choix en fonction de critères qui feraient fi du contrat de Valence* ». Pour M. Quilès, les socialistes doivent en effet, en la circonstance, prouver qu'il leur est possible de « *surmonter la logique des courants* ».

LA CRISE DE L'INDUSTRIE CHIMIQUE

Les groupes britanniques I.C.I. et B.P. ferment des usines et suppriment des emplois

En raison de la situation catastrophique dans la pétrochimie et l'industrie des matières plastiques, les groupes britanniques I.C.I., numéro un de la chimie outre-Manche, et B.P. Chimie, filiale du groupe pétrolier B.P., ont décidé de procéder à des réductions drastiques de leurs productions, à des échanges d'actifs, et à une rationalisation de leurs fabrications en vue d'éliminer les unités obsolètes. Sept unités seront fermées, les capacités seront en moyenne réduites de 10 % à 15 %, mille huit cents emplois seront supprimés.

Les deux « grands » de la chimie n'avaient guère le choix. Rien que dans les plastiques, la chimie européenne a perdu en l'espace de deux ans l'équivalent de 23,5 milliards de francs et continue de perdre quotidiennement 10 millions de dollars (68 millions de francs). Les surcapacités sont considérables (entre 30 et 40 % selon les évaluations). En l'espace de quinze mois, B P Chimie a accumulé, dans cette branche d'activité, un déficit de 240 millions de livres (2,9 milliards de francs). I.C.I. a enregistré dans la pétrochimie et les matières plastiques, 54 millions de livres de pertes (640 millions de francs) l'an dernier.

Aux termes des accords, il a été décidé qu'I.C.I., numéro un européen du polyéthylène basse densité (Pebd), se retirerait de cette activité. Le groupe cédera à B.P. Chimie les unités de production les plus modernes qu'il possède au Royaume-Uni, notamment celles jouxtant le vapocraqueur de Wilton-on-Teeside et fermera les plus anciennes. Sept cents postes de travail seront supprimés.

BP Chimie abandonnera la fabrication de PVC (polychlorure de vinyle). Trois usines seront arrêtées, notamment le complexe de Baglan Bay (Pays de Galles) employant cinq cents personnes. Ses installations de Barry (90 000 t/an) situées près de Cardiff (Galles du Sud) passeront sous le contrôle d'I.C.I., qui deviendra le numéro deux européen avec une production globale proche de 800 000 t/an.

Ce premier volet de restructuration permettra de réduire de 60 000 t les capacités de production de Pebd en Grande-Bretagne (plus de 500 000 t au total) et d'un montant comparable les capacités de production de PVC. D'autre part, I.C.I. et B.P. Chimie sont convenus de modifier la répartition de leurs intérêts dans le super vapocraqueur de Wilton (650 000 t/an d'éthylène) dont il détenait chacun 50 % du capital. I.C.I. prendra le contrôle à 80 % de ces installations et réduira sa production globale de près de moitié.

ANDRÉ DESSOT.

● *Citroën-Aulnay : menace de chômage technique.* — La direction de l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) a informé, vendredi 18 juin, le comité d'établissement des « *conséquences éventuelles de la désorganisation croissante intervenue dans la production* ». De fréquents débrayages dans cette usine (six mille salariés, dont quatre mille trois cents O.S.) auraient entraîné ces derniers jours, selon la direction, une baisse de production de l'ordre de 20 %. La direction menace de mettre une partie du personnel en chômage technique « si cette *situation devait se prolonger* ».

Les 14 et 15 juin, le tiers des trois mille ouvriers de l'usine de Levallois-Perret avaient été mis en chômage technique

LE NOUVEAU PATRON DE SACILOR A ÉTÉ « SÉQUESTRÉ » PENDANT CINQ HEURES

Le P.-D.G. de Sacilor, M. Claude Dollé, a été retenu vendredi 18 juin pendant près de 5 heures dans les bureaux de la Société nouvelle des aciéries de Pompey-SNAP (Meurthe-et-Moselle), où il participait avec la direction et les représentants syndicaux au comité central d'entreprise.

L'action menée par la C.F.D.T. a été entreprise pour protester contre l'annonce faite vendredi par M. Dollé de supprimer les hauts fourneaux et les laminoirs finisseurs de l'usine, et de réduire l'effectif des trois mille cinq cents employés à mille cinq cents.

Libéré peu après minuit, le P.-D.G., après s'être adressé aux trois mille sidérurgistes rassemblés devant le bâtiment, a déclaré : « *Je comprends l'émotion des travailleurs, et la façon dont elle s'est exprimée ce soir. Il est tout à fait normal qu'ils réagissent.* » « *Des créations d'emplois seront engagées avant toute autre mesure sur le bassin lorrain* », a-t-il ajouté.

Les trois organisations syndicales C.F.D.T., C.G.T. et C.G.C. ont décidé pour leur part de se réunir samedi matin en assemblée générale afin de décider d'une action qui devrait prendre effet dès lundi. Déjà, une grève générale est prévue à l'usine Pompey.

Après le décès de M. Michel Boucher (P.S.)

La présidence du conseil régional de Poitou-Charentes doit-elle revenir à un élu de la Vienne ou de la Charente-Maritime ?

De notre correspondant

Poitiers. — La disparition de M. Michel Boucher (P.S.), dont les obsèques ont eu lieu, le 17 juin, à Pisany (Charente-Maritime), laisse ouverte la succession à la présidence du conseil régional de Poitou-Charentes, où il a été élu le 21 septembre 1981. Il succédait à M. Fernand Chaussebourg (C.D.S.).

Elu à la présidence, M. Michel Boucher, handicapé par un mal latent, n'avait pas exercé son mandat comme il l'aurait souhaité. Aux yeux de ses amis politiques et de la nouvelle opposition, née après les élections présidentielle et législatives de 1981, il apparaissait comme une personnalité de transition, d'autant plus précieuse que sa présence à la présidence avait permis au camp socialiste, majoritaire au conseil régional, de n'avoir pas à choisir entre M. Jacques Santrot, député et maire de Poitiers, et M. Philippe Marchand, député de Charente-Maritime. Les élus de la Vienne soutenaient que la présidence devait revenir à « *quelqu'un du siège de la région* », c'est-à-dire Poitiers.

Cette situation se compliquait, et se complique encore, de circonstances liées à la conjoncture politique à Poitiers. Si le conseil régional de Poitou-Charentes (avant la mort de M. Boucher) est aux mains des forces de gauche (24 sièges contre 22), le conseil général de la Vienne reste la « propriété » de l'opposition avec à sa tête M. René Monory, ancien ministre de l'économie de M. Giscard d'Estaing, sénateur influent dans le département et la région. Les relations ne sont pas excellentes entre la région et ce département de la Vienne et le rôle du préfet, commissaire de la République. M. Guy Fougier, n'est sans doute pas des plus aisés.

Dès les premiers jours de juillet, le conseil régional aura à choisir un successeur au Dr Michel Boucher. Cette élection aurait pu ranimer une querelle sourde au sein des forces de la gauche, mais il semble bien qu'il n'en sera rien. Premier vice-président de l'assemblée régionale, M. Jacques Santrot, député et maire de Poitiers (P.S.) a de chauds partisans, mais il n'est pas favorable au cumul des madats, et M. Philippe Marchand (P.S.), élu à la présidence du conseil général de Charente-Maritime — prenant ainsi la suite du sénateur M. Josy Moinet (M.R.G.), — ne cherche pas non plus à cumuler les responsabilités. La solution pourrait donc apparaître d'une grande simplicité, les regards socialistes se tournant vers M. Raoul Cartraud, député et maire (P.S.) de Civray (Vienne), actuel rapporteur général du conseil régional.

BERNARD HILBERT.

L'aménagement du musée d'Orsay

M. CHIRAC RÉCLAME 10 MILLIONS DE FRANCS A L'ÉTAT

Les travaux d'aménagement du musée du dix-neuvième siècle, situé dans l'ancienne gare d'Orsay, font l'objet d'une querelle entre l'État et la Ville de Paris. L'établissement public du musée d'Orsay doit-il ou non acquitter la somme due à la suite d'un dépassement du plafond de densité (P.L.D.) ? Le tribunal administratif qui vient d'être saisi de cette affaire par le maire de Paris devra répondre à cette question, a indiqué vendredi 18 juin, au cours d'une conférence de presse, M. Jacques Chirac.

C'est une somme de 9 912 000 francs que réclame la Ville de Paris au président de l'établissement public du musée d'Orsay. L'exécution des travaux actuellement en cours a en effet provoqué un dépassement du P.L.D. M. Chirac a demandé au directeur des services fiscaux de procéder à la mise en recouvrement de cette somme. Mais le bien-fondé de cette demande est contesté par les services de l'État. M. Lucien Vochel, préfet de Paris a, en effet, informé le maire de la capitale qu'il avait demandé aux services fiscaux de reporter leur décision de mise en recouvrement. Pourquoi ?

M. Vochel considère que s'agissant de travaux exécutés à propos d'un immeuble classé, et donc dispensé de permis de construire, les dispositions du code de l'urbanisme relatives au versement résultant du dépassement du P.L.D. ne sont pas applicables. Ce n'est pas l'avis de M. Chirac qui affirme que « *le versement lié au dépassement du P.L.D. a une portée générale et absolue et aucune dérogation n'a été prévue par le législateur, y compris pour les constructions entreprises pour le compte de l'État* ». Enfin le maire de Paris estime que contrairement à ce que déclare M. Vochel, ce n'est pas la délivrance du permis de construire qui entraîne automatiquement l'application du P.L.D. « *mais l'opération de construire elle-même* ». — J.P.

L'invasion du Liban

LA C.G.T., LA C.F.D.T. ET LA FEN ORGANISENT MARDI UN DÉFILÉ COMMUN

La C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN ont décidé d'organiser, le mardi 22 juin à 17 h 30, un *défilé de la République* à la Bastille pour exiger le « *retrait immédiat et inconditionnel* » des *Israéliens du Liban* et l'organisation d'une aide humanitaire et médicale d'urgence « *afin de soulager les difficultés et les souffrances des peuples palestiniens et libanais* ».

Vendredi 18 juin après-midi, plus de cinq mille personnes avaient manifesté du carrefour Barbès à la place Saint-Augustin, à l'appel d'une trentaine d'associations franco-arabes et de plusieurs organisations d'extrême gauche.

Pendant le défilé, une délégation composée de M. Claude Bourdet, président de l'Association France-Paestine et du docteur Larivière, président de l'Association médicale France - Palestine, a été reçue à l'Elysée, par MM. Régis Debray, chargé de *mission à la présidence de la* République, et Hubert Vedrine, conseiller technique, chargé des relations extérieures, et a déposé une motion de soutien aux peuples libanais et palestinien.

Par ailleurs une vingtaine de personnalités françaises ont adressé une lettre à M. Begin *demandant* « *l'arrêt immédiat des combats et le retrait sans conditions des troupes israéliennes du Liban* ».

Parmi les signataires figurent MM. Jean Anado, sculpteur, Aragon, *Jacques Berque*, professeur au collège de France, Mme Danielle Bleitrach, sociologue, le général de Bollardière, MM. Claude Bourdet, journaliste, Michel Butor, écrivain, Jean Dresch, universitaire, Jacques Chatagner, Jean-Pierre Kahane, mathématicien, Georges Montaron, directeur de *Témoignage chrétien*, Mme Catherine Ribeiro, chanteuse, MM. Jean Ristat, écrivain, Maxime Rodinson, universitaire, Lucien Sève, philosophe, Albert Soboul, historien, Alan Stivell, chanteur, le R.P. Pierre Toulat, et M. Yourd, réalisateur de télévision.

● *L'Union des femmes françaises* organise une collecte pour fournir aux victimes des bombardements du Liban médicaments, matériel, lait en poudre, biberons en plastique, couvertures. L'U.F.F., 15, rue Martel, 75010 Paris. Tél. : 824-44-33 — 824-44-34.

Selon la radio italienne

LE CADAVRE DU BANQUIER ITALIEN EN FUITE ROBERTO CALVI AURAIT ÉTÉ REPÊCHÉ DANS LA TAMISE

Rome (*A.F.P.*). — La radio italienne a annoncé, ce samedi 19 juin, que le cadavre du financier Roberto Calvi, que l'on soupçonnait d'avoir pris la fuite à l'étranger après la découverte du scandale de la banque Ambrosiano qu'il dirigeait depuis dix ans, avait été repêché vendredi après-midi par la police britannique dans la Tamise. Un porte-parole, à Londres, n'a cependant pas confirmé que l'identification du cadavre ait encore été faite.

Jeudi, la secrétaire du banquier s'était donnée la mort, et les cotations en bourse de la banque Ambrosiano ont été suspendues le lendemain. L'établissement financier était la plus importante des banques privées italiennes. Des vérifications récentes avaient conduit à découvrir un « trou » considérable dans sa comptabilité. M. Calvi avait en outre été inculpé dans l'affaire de la loge P. 2.

● *Un scientifique* succède à un littéraire à la tête de l'université de Bretagne occidentale (U.B.O.) à Brest. M. Claude Babin, professeur de géologie et de paléontologie à la faculté des sciences, a été élu président de l'U.B.O. en remplacement de M. Michel Quesnel, professeur à la faculté des lettres. Il était le seul candidat.

[M. Claude Babin, qui est né en 1934, est professeur titulaire depuis 1977. Il est l'un des pionniers de l'U.B.O., ayant été, en qualité d'assistant, l'un des premiers enseignants du collège scientifique universitaire créé en 1959 et embryon de l'université actuelle. Maître-assistant en 1961, maître de conférences en 1967, M. Babin se livre à des travaux sur les fossiles de l'ère primaire. Il dirige, à cet effet, un groupe de recherche qui associe des universitaires de Rennes et de Lille à sa propre équipe brestoise.]

